

Le colonialisme portugais en Afrique: *la fin d'une ère*

Les effets du colonialisme portugais sur l'éducation,
la science, la culture et l'information

par Eduardo de Sousa Ferreira
avec une introduction de
Basil Davidson

Les Presses de l'Unesco
Paris 1974

Le colonialisme portugais en Afrique :
la fin d'une ère



Publié par
les Presses de l'Unesco
7, place de Fontenoy, 75700 Paris
Imprimé par Maison d'édition, Marcinelle (Belgique)

ISBN 92-3-201163-8
Éd. angl. 92-3-101163-4

© Unesco 1974

Préface

Au cours des années soixante, la plupart des anciens peuples coloniaux ont accédé à l'indépendance. Il subsiste cependant certains territoires coloniaux. Jusqu'à une époque toute récente, les plus notables étaient ceux de l'Afrique australe sous domination blanche, y compris les colonies portugaises.

Aujourd'hui, la situation a changé, et de façon spectaculaire. L'ancien premier ministre, Marcello Caetano a été renversé à la suite d'un coup d'État fomenté au Portugal par des officiers de l'armée portugaise hostiles à la poursuite de guerres coloniales que le Portugal ne pouvait gagner. Conscients que ces guerres constituaient une très lourde charge pour le Portugal, ces officiers désiraient qu'une nouvelle ère commence à la fois au Portugal et dans les pays africains que ce pays avait jadis colonisés.

L'ouvrage qui suit, intitulé *Le colonialisme portugais en Afrique : la fin d'une ère ; les effets du colonialisme portugais sur l'éducation, la science, la culture et l'information*, analyse l'ancienne politique portugaise dans certains secteurs clés du domaine de compétence de l'Unesco. Il s'inscrit dans le cadre de l'action menée par les Nations Unies — et l'Unesco — en faveur de la décolonisation. C'est aussi une tentative de confrontation de la politique et de la pratique portugaises avec les normes internationales. Il fait pendant, d'une certaine manière, à l'étude publiée par l'Unesco en 1972 (éd. anglaise en 1967) sous le titre *L'apartheid : ses effets sur l'éducation, la science, la culture et l'information*.

Ce livre a été rédigé avant que le nouveau gouvernement prenne le pouvoir. La documentation sur laquelle il se fonde a été rassemblée jusqu'en novembre 1973 ; depuis lors, le nouveau gouvernement portugais a publiquement admis le droit de ses colonies à l'indé-

pendance et à l'autodétermination. Il a reconnu l'indépendance de la Guinée-Bissau et appuyé la demande d'admission de ce pays à l'Organisation des Nations Unies et à d'autres organisations internationales, dont l'Unesco ; au Mozambique, il a constitué un gouvernement intérimaire auquel participent des membres du Front de libération du Mozambique (FRELIMO) ; en Angola, enfin, il a mis en route le processus de décolonisation.

Le précédent gouvernement du Portugal s'était retiré de l'Unesco le 31 décembre 1972. Le 12 septembre 1974, le Portugal a repris sa place dans l'Organisation. Dans une déclaration de politique générale prononcée le 21 octobre 1974, lors de la dix-huitième session de la Conférence générale, le professeur Magalhaes Godinho, ministre de l'éducation et de la culture, a résumé en ces termes les objectifs qu'a voulu atteindre le nouveau gouvernement en choisissant la voie de la décolonisation totale : « Il ne s'agit pas seulement d'une contribution de poids à la paix mondiale, il s'agit aussi — faut-il dire surtout ? — d'une attitude nouvelle à l'égard de l'homme et des hommes : nous voulons respecter leur personnalité individuelle et culturelle, donner les chances à chacun de bâtir sa vie selon son projet propre et à chaque société de frayer les voies de développement qu'elle aura librement choisies. La fin de la politique colonialiste, dont la majeure partie du peuple portugais ne voulait point d'ailleurs, signifie la reconnaissance de la valeur éminente des droits de l'homme en tant que personne et des hommes en tant que sociétés et cultures vivantes ; elle a également sonné, au Portugal même, le glas de l'oppression politique, économique et culturelle. »

Cet ouvrage présente maintenant un triple intérêt : il place les événements actuels dans une perspective historique, donne des informations sur le contexte dans lequel naissent les nouveaux États et, enfin, il analyse le fonctionnement des principales institutions sociales d'un pays colonial.

Pour le préparer, le Secrétariat avait demandé au gouvernement portugais en place à l'époque certains renseignements dont il avait besoin, ainsi que l'autorisation d'envoyer un de ses membres enquêter dans les territoires visés. Ces demandes furent rejetées.

Les sources utilisées sont de deux ordres. D'abord des sources primaires ; on a constaté toutefois que la documentation portugaise était périmée, peu sûre et ne permettait guère d'établir des comparaisons entre pays. Ensuite, des sources secondaires : journaux,

interviews, etc. A cet égard, le Secrétariat tient à remercier tout particulièrement les organismes et les personnes énumérés ci-après : la Bibliothèque des Nations Unies, M^{me} Patricia Tsien, du Secrétariat des Nations Unies, l'Institut suédois de développement et d'aide, à Stockholm, l'Institut scandinave d'études africaines, à Uppsala, les Pères blancs, à Rome, la Library of Congress, à Washington, le Centre d'études africaines, de Los Angeles (Californie), l'Arnold Bergsträsser Institut, à Fribourg, ainsi qu'Ulric Cross, doyen de la Faculté de droit de Dar es-Salaam, et I. Yastrebova, directrice de recherche à l'Institut africain de l'Académie des sciences de l'URSS, à Moscou. Nous tenons également à remercier Karin de Sousa Ferreira pour le concours qu'elle a apporté à la traduction de l'ouvrage et Frank McDermott, du Secrétariat, qui en a assuré la mise au point rédactionnelle.

L'ouvrage proprement dit a été rédigé pour l'Unesco par Eduardo de Sousa Ferreira. L'introduction est de Basil Davidson.

Les opinions exprimées sont celles des auteurs et ne concordent pas forcément avec celles du Secrétariat.

Octobre 1974

Table des matières

Les valeurs coloniales portugaises

Introduction de Basil Davidson 11

I Le colonialisme portugais : introduction historique

- 1 Le passé 33
- 2 Les réformes 37
- 3 Les mouvements de libération 43

II L'éducation et la science

- 1 L'histoire de l'éducation 49
 - Les premiers contacts 49
 - La politique de l'éducation sous le gouvernement libéral 58
 - Les missions laïques 62
 - L'Estado Novo* 66
- 2 Le Statut missionnaire de 1941 69
- 3 L'éducation et la science sous le régime colonialiste jusqu'en 1974 77
 - Les réformes des années soixante 77
 - Les effets des réformes 83
 - Examen critique de la nouvelle politique de l'éducation mise en œuvre dans les années soixante 83
- 4 Conclusions 109
 - Annexe.* Législation fondamentale sur les divers genres et niveaux d'enseignement outre-mer 111

III La culture

- La situation dans le domaine de la culture 115
- La légitimation 116

La politique d'assimilation	118
La résistance culturelle	120
Les instruments de l'acculturation	122
Le dualisme culturel	124
Le « retour aux sources »	125
La résistance intellectuelle	127

IV **L'information**

1 L'information du public	133
Le cadre juridique	133
L'influence sur les colonies	135
Le fonctionnement de l'information du public	137
Le soutien de la politique gouvernementale	138
Les agences d'information	139
Autres facteurs	141
2 La presse	144
L'évolution depuis 1961	144
La presse et la population africaine	147
Le contenu	149
Propriété et direction financière des journaux	150
La presse de propagande de l'armée portugaise	152
3 Radio et télévision	155
La politique de la radiodiffusion entre 1961 et l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel	155
Stations de radio	159
Récepteurs	160
Langue employée	162
Émissions provenant du Portugal même	166
Télévision	168
4 Cinéma	169
<i>Annexe 1. Journaux et autres périodiques d'Angola</i>	172
<i>Annexe 2. Quelques données sur les stations de radio d'Angola</i>	174

Les valeurs coloniales portugaises

Introduction de Basil Davidson

Les Noirs d'Afrique doivent être dirigés et organisés par les Européens, mais ils sont indispensables comme auxiliaires... [et] il faut les considérer comme des éléments productifs organisés ou à organiser dans une économie dirigée par les Blancs.

Marcello Caetano, ancien premier ministre du Portugal ¹

C'est nous seuls qui, avant tous autres, avons introduit en Afrique la notion de droits de l'homme et d'égalité raciale. Nous seuls avons mis en pratique le principe du multiracialisme, que tous considèrent aujourd'hui comme l'expression la plus parfaite et la plus audacieuse de la fraternité humaine et du progrès sociologique... Nos provinces africaines sont plus développées, plus avancées à tous égards que n'importe lequel, sans exception, des territoires d'Afrique subsaharienne qui ont récemment accédé à l'indépendance.

Franco Nogueira, ancien ministre des Affaires étrangères du Portugal ²

Cette étude a été rédigée, pour l'essentiel, avant les événements de 1974 et le renversement de la dictature portugaise, mais elle a peut-être encore plus de valeur aujourd'hui qu'auparavant. Dans la mesure où le Portugal entame un processus de décolonisation, quels sont les problèmes que les nations naissantes d'Angola, de Guinée-Bissau et de Mozambique doivent maintenant affronter et s'efforcer de résoudre ? Quelle est la situation de fait à partir de

1. Ces lignes ont été écrites par Marcello Caetano (renversé en avril 1974), lorsqu'il était professeur à l'Université de Coimbra (*Os nativos na economia africana*, p. 16, 1954).

2. Tiré de l'ouvrage intitulé *Le tiers monde*, p. 154 et 155, 1967, écrit par le Dr Nogueira alors qu'il était ministre des affaires étrangères.

laquelle elles devront bâtir, dans les domaines culturel, scientifique et autres ? Où en sont-elles maintenant ? Quels handicaps, quels avantages leur a légués leur longue et dure lutte nationale ? L'étude du D^r Ferreira fournit d'importants éléments de réponse à ces questions difficiles qu'il faut poser.

Ceux qui ont étudié les affaires du Portugal, que ce soit dans le pays même ou en Afrique, ont exprimé des opinions divergentes, car depuis longtemps la question est matière à controverse. Mais il y a deux points sur lesquels ils se sont généralement trouvés d'accord. Ils ont constaté beaucoup de sympathie et de respect pour les Portugais, et ces sentiments ressortent de presque toutes les études sérieuses sur la question, sous une forme variable et avec plus ou moins de réserves. Le second point d'accord général a trait à la difficulté d'obtenir des renseignements dignes de foi, surtout des renseignements détaillés, sur le véritable mode de vie des Portugais et sur la manière dont doivent vivre ceux qui sont soumis à leur autorité.

Cette difficulté a des origines diverses. Mais généralement elle provient d'un manque de renseignements établis ou admis, notamment d'ordre statistique, associé à un jargon officiel souvent déconcertant par ses contradictions et ses ambiguïtés. Les porte-parole officiels d'un régime établi au Portugal pendant près d'un demi-siècle ont parfois semblé totalement inconscients des déductions contraires que leurs interlocuteurs pouvaient ou devaient logiquement tirer de ce qu'eux-mêmes prétendaient ou affirmaient. Ces porte-parole ou exégètes, parmi lesquels figuraient les hommes les plus puissants du pays, semblaient parfois vivre dans un univers imaginaire que les autres ne pouvaient pas reconnaître comme réel. Sans doute trouve-t-on des cas de ce genre dans tous les pays, mais jamais les choses n'ont duré aussi longtemps ou n'ont été poussées aussi loin qu'au Portugal.

Les phrases citées en tête de ce chapitre sont éloquentes à cet égard. La première apparaît d'emblée comme une déclaration concise et réaliste sur les vérités de la doctrine coloniale ; elle est facile à comprendre et il n'est pas possible d'en tirer des implications qui diffèrent des intentions de l'auteur. L'homme qui avait succédé à Salazar à la tête du gouvernement portugais et qui a maintenant été déposé estime que les Africains peuvent être utiles dans la mesure où ils sont dirigés et organisés par les Blancs, non pas en tant qu'individus mais en tant que peuples, comme s'ils

constituaient une sorte d'humanité intrinsèquement et naturellement inférieure à l'humanité blanche. Que le premier ministre Caetano ait considéré les Africains de cette manière ressort d'ailleurs tout à fait clairement non seulement de ses prises de position doctrinales, mais aussi de nombreuses déclarations et explications ultérieures.

Cette façon de voir est assez commune, même si ceux qui la partagent sont peut-être moins enclins, de nos jours, à l'exprimer aussi ouvertement. Mais comment est-elle conciliable avec les idées de l'un des plus respectés des collègues politiques du professeur Caetano, le D^r Franco Nogueira ? Comme le premier ministre Caetano, à l'action duquel il était étroitement associé, le D^r Nogueira a longtemps été l'un des grands théoriciens de la politique portugaise. Les deux hommes se font certainement la même idée des grands problèmes du monde actuel et proposent les mêmes solutions. Pourtant le D^r Nogueira, du temps où il était ministre des affaires étrangères, affirmait que la subordination systématique des Africains des territoires portugais d'outre-mer en tant qu'« auxiliaires », qu'« éléments productifs organisés ou à organiser dans une économie dirigée par les Blancs », représente « l'expression la plus parfaite et la plus audacieuse de la fraternité humaine et du progrès sociologique ». Et pour le cas où nous penserions qu'il traite d'un tout autre sujet, il affirme ensuite, sans l'ombre d'un doute ou d'une hésitation, que les territoires africains du Portugal sont plus développés et plus avancés « que n'importe lequel des territoires d'Afrique subsaharienne qui ont récemment accédé à l'indépendance ». Même le plus pondéré des chercheurs, quand il lit des phrases comme celles-là, finit par se demander si les mots ont vraiment le même sens au Portugal qu'ailleurs.

Telles sont les difficultés qui se présentent. Les sources officielles d'information sur des questions qui ne sauraient raisonnablement être considérées comme des secrets d'État (bien qu'elles semblent souvent tenues pour telles au Portugal) sont restées muettes. Même l'admission du Portugal comme membre de l'Organisation des Nations Unies n'a pas mis fin au silence administratif. Car lorsque le Portugal fut admis dans l'Organisation, en 1955, son gouvernement déclara aussitôt que les dispositions de l'article 73 relatives aux territoires non autonomes n'étaient pas applicables dans son cas, puisque le Portugal ne possédait aucun territoire de ce genre. Cette déclaration rencontra une vigoureuse opposition : le Portugal affirma-t-on, possédait indéniablement de vastes terri-

toires en Afrique et d'autres, moins étendus, ailleurs. A cela, le Portugal répliqua qu'il ne s'agissait pas de territoires non autonomes, et moins encore de territoires coloniaux, mais de provinces d'outre-mer, intégrées à la mère-patrie et faisant constitutionnellement partie du Portugal lui-même.

Ce genre d'affirmation fait penser à la déclaration du D^r Franco Nogueira citée plus haut ; sur le plan constitutionnel, cependant, elle était exacte. Un amendement apporté à la Constitution portugaise en 1951, à un moment où le régime du D^r Salazar comptait sur son admission prochaine aux Nations Unies, avait substitué au mot « colonies » l'expression « provinces d'outre-mer ». Dans ces conditions, affirmèrent les Portugais, les Nations Unies ne pouvaient pas s'attendre à voir le Portugal prendre des mesures en vertu de l'article 73 ou de toute autre disposition pertinente de la Charte. Ceux qui n'étaient pas d'accord, et ils étaient nombreux, rétorquèrent que la modification apportée à la Constitution était d'ordre purement terminologique et que les territoires visés — en l'espèce, l'Angola, la Guinée, le Mozambique et les diverses îles portugaises situées au large des côtes d'Afrique — restaient en pratique exactement les mêmes qu'avant ce changement d'appellation, c'est-à-dire, à tous égards, de véritables colonies. Lisbonne choisit de ne pas entendre ou du moins feignit de ne pas avoir entendu.

Tout cela explique pourquoi il est difficile de découvrir la réalité de l'« Afrique portugaise ». Pour ce qui est des Nations Unies, les autorités portugaises ont catégoriquement refusé d'admettre qu'elles étaient tenues de faire rapport sur les territoires qui étaient des colonies jusqu'en 1951 et qui sont alors devenus des « provinces d'outre-mer ». Quant aux autres formes d'enquête, elles ont été généralement très limitées par l'attitude négative des autorités tant à Lisbonne qu'en Afrique, le gouvernement portugais estimant à l'évidence qu'on ne pouvait raisonnablement rien demander de plus que ses propres déclarations périodiques sur la question, des statistiques officielles généralement très avares de détails et les assurances de visiteurs qui lui étaient favorables. Tout cela fait d'ailleurs ressortir l'importance que revêt l'initiative prise par l'Unesco de faire rédiger et de publier le rapport remarquable et si opportun qu'on lira ci-après.

Dans la seconde moitié des années cinquante, cette pénurie d'informations précises et fiables sur les immenses territoires que constituent l'Angola, la Guinée et le Mozambique (sans parler des

îles côtières) semblait devoir persister. Mais les événements qui se sont produits depuis lors ont profondément modifié la situation. Jusqu'au coup d'État du 25 avril 1974, l'événement qui a eu les plus grandes répercussions a été la croissance et l'apparition sur la scène publique de mouvements nationalistes qui ne purent prendre naissance, au cours des années cinquante, que dans la clandestinité et l'illégalité. Ces mouvements sont évidemment restés illégaux, et, bien avant qu'ils adoptent la stratégie de la résistance armée à l'autorité coloniale, ils ont été assimilés par la loi portugaise à de simples organisations criminelles que la police était chargée de réprimer. Ils ont rétorqué qu'ils étaient pleinement légaux aux yeux de tous ceux qui reconnaissent le droit des Africains de l'« Afrique portugaise » à la même égalité et à la même indépendance que tous les autres peuples qui ont secoué un joug étranger. Cette revendication d'une légalité réelle et naturelle a été admise par une grande partie de l'opinion et, dès avant 1974, les mouvements nationalistes avaient déjà obtenu que le statut consultatif leur soit reconnu auprès des organes des Nations Unies. Ils étaient ainsi acceptés comme les légitimes précurseurs d'organes indépendants de pays qui pourraient devenir un jour des États membres de l'Organisation des Nations Unies.

Ces événements ont beaucoup contribué à améliorer la circulation d'informations détaillées sur la vie quotidienne et les moyens d'existence, l'expérience et les intentions, l'auto-organisation et la situation culturelle des Africains de ces colonies. C'est ainsi que quelque quinze millions de personnes — six millions en Angola, huit millions au Mozambique, un million en Guinée et dans les îles, historiquement apparentées, de l'archipel du Cap-Vert (y compris les faibles populations des îles São Tomé et Príncipe et des autres possessions insulaires de l'empire portugais — ont trouvé une voix qui est authentiquement la leur. De nombreux observateurs, venus de pays aux tendances politiques extrêmement diverses, ont pu parcourir des zones de ces colonies d'où les nationalistes ont complètement chassé les forces armées portugaises.

En même temps, l'opinion mondiale s'est beaucoup plus intéressée aux conséquences matérielles et autres de la politique coloniale portugaise, qu'elles soient sociales ou culturelles, politiques ou militaires ; le Secrétariat des Nations Unies a joué un rôle déterminant dans cette évolution des esprits en publiant des rapports de l'Assemblée générale et d'autres organes des Nations Unies

sur les peuples non autonomes, les droits de l'homme, les conditions de travail et d'autres questions relevant de leur compétence. Ces rapports constituent déjà une documentation extrêmement précieuse pour le chercheur et pour quiconque souhaite se faire une opinion objective sur ce grand et douloureux problème.

Les circonstances qui ont entouré l'éveil du nationalisme sont aujourd'hui bien connues et il suffira d'en faire ici brièvement l'esquisse. Jusqu'en 1961, on prétendait que la vertu spéciale du régime portugais le mettait à l'abri des revendications — progrès et égalité pour les Africains — communes à toutes les autres colonies d'Afrique. Des observateurs impartiaux de ces territoires trouvaient cette prétention difficile ou impossible à accepter ; en 1961, en tout cas, elle se révéla comme manifestement dénuée de fondement. Les soulèvements nationalistes qui se produisirent dans l'ouest et le nord de l'Angola au cours des premiers mois de cette année-là réduisirent à néant le tableau officiel, tout à fait idyllique, de la situation. Les mouvements nationalistes africains avaient réclamé des réformes politiques et leurs appels avaient suscité une répression accrue de la police. Devant ce déni de leurs droits, ils se tournèrent vers les méthodes de la contre-violence, seul moyen qui leur restât d'obtenir la reconnaissance de leur identité et de leur droit à l'autonomie. Las du statut d'auxiliaires, qui ne leur semblait guère différer en pratique d'une sorte d'esclavage moderne, ils entendaient être maîtres chez eux.

Presque aussitôt, il apparut clairement à l'opinion publique que les mêmes processus étaient fort avancés en Guinée et au Mozambique. Là aussi les nationalistes avaient demandé à Lisbonne des réformes pacifiques ; là aussi, constatant que leurs appels restaient vains, ils recoururent à d'autres moyens de défense. Suivant la voie ouverte en 1961 par le mouvement nationaliste angolais, le MPLA (Movimento popular de Libertação de Angola), le PAIGC (Partido Africano da Independencia da Guiné e Cabo Verde) annonça sa décision d'opposer une résistance armée au régime colonial, et le FRELIMO (Frente de Libertação de Moçambique) fit de même en septembre 1964.

Il est intéressant de noter ici comment tout cela a contribué à améliorer la circulation d'informations détaillées. D'abord, les quelques voix africaines des années cinquante se sont multipliées et ont manifesté une confiance et une autorité croissantes. Leur message, en outre, s'est constamment élargi jusqu'à embrasser tous

les aspects de la vie sociale. Il importe de comprendre pourquoi cela s'est produit et comment c'est devenu possible. L'explication, elle, est fournie par le travail accompli dans les régions libérées de la domination étrangère.

Malgré bien des revers, des hauts et des bas, malgré les difficultés inhérentes à la nature de leur tâche et celles dues au vaste effort militaire visant à les éliminer, les mouvements nationalistes avaient, en 1974, soumis des régions considérables à leur influence. Peu à peu, et avec plus ou moins de force, évidemment, selon les vicissitudes d'une situation militaire toujours changeante, les Africains de ces mouvements nationalistes, anticipant sur le moment où leur nation serait indépendante, avaient commencé à créer les institutions d'une nouvelle société dans laquelle leurs frères de race pussent acquérir une véritable souveraineté et se fixer des buts communs.

Conçues comme les organes fondamentaux d'une unité et d'une conscience nationales indépendantes, ces nouvelles institutions transcendent à la fois le séparatisme ethnique de la tradition africaine et le séparatisme raciste du régime colonial. Elles ont mûri de diverses manières significatives, dont chacune a contribué à éclairer les anciennes réalités dans lesquelles ces peuples ont vécu et à expliquer les nouvelles réalités dans lesquelles ils commencent maintenant à vivre, ainsi que les buts ultérieurs que visent leur effort et leur résistance. Elles reposent sur un réseau démocratiquement structuré de comités d'administration locale autonome, unis par la conscience nouvelle d'un nationalisme qu'anime l'esprit de progrès.

Ces conseils autonomes de village n'ont pas été faciles à établir, comme bien des faits l'indiquent, mais ils ont pris peu à peu un caractère représentatif et même, dans les régions relativement évoluées, pleinement électif. Nous trouvons évidemment ici un « pont » important entre les modes traditionnels d'administration rurale qui étaient courants à l'époque précoloniale et les formes de modernisation propres à notre époque. Dispersés dans les savanes et les plaines, la forêt dense et les zones côtières marécageuses, ces comités hautement localisés des régions libérées de l'autorité coloniale sont eux-mêmes en liaison avec des comités de secteur et avec des organes analogues plus importants.

Ce processus de restructuration a été poussé si loin qu'il est devenu possible au PAIGC d'organiser en Guinée, au cours de

l'année 1972, des élections générales dans de vastes régions libérées. Menée au scrutin direct et secret après une longue campagne d'éducation politique et d'explication, cette consultation générale aboutit à l'élection de quinze comités régionaux. Ceux-ci entreprirent d'élire une assemblée nationale ayant pour première tâche de proclamer la souveraineté et l'indépendance du nouvel État de Guinée, même si les forces armées portugaises restaient implantées dans la capitale, Bissau, et dans certaines parties du territoire national.

Ce progrès politique dans les régions libérées des Portugais s'est accompagné de la mise en place, pour autant qu'elle était possible, de services sociaux rudimentaires, notamment pour l'éducation, la santé publique et l'administration d'un code juridique distinct. En d'autres termes, l'ancien régime a fait place au nouveau alors même que les combats continuaient ; les « auxiliaires » d'hier, bien que souffrant de la faim et paralysés par la pénurie manifeste de tous les moyens de progrès matériel, ont commencé à se doter d'une liberté concrète qu'ils n'avaient jamais connue auparavant. Il ne sera évidemment possible de rendre pleinement compte de toute cette évolution que sur la base d'un autre rapport d'enquête et d'une documentation suffisamment détaillée. Nous nous contenterons de noter ici que de nombreux observateurs indépendants ont porté témoignage sur le genre de vie mené dans ces territoires libérés, que ce soit en Angola, en Guinée ou au Mozambique ; ce travail d'observation a été couronné en 1972 par la mission en Guinée d'une équipe d'observateurs des Nations Unies elles-mêmes ¹.

Cependant, à la lumière de l'abondante documentation nouvelle qui s'est accumulée depuis quelques années, et afin d'indiquer la valeur spéciale du rapport du D^r Ferreira, on peut examiner brièvement l'évolution récente de la politique coloniale portugaise et la manière dont le mouvement nationaliste a réagi à cette évolution. Sous chacun de ces deux aspects, le drame a des conséquences qui marqueront l'histoire de notre temps.

Le ministre des affaires étrangères Franco Nogueira avait beau prétendre que les « provinces d'outre-mer » du Portugal étaient « plus développées, plus avancées à tous égards que n'importe lequel sans exception des territoires d'Afrique subsaharienne qui

1. A/AC.109/1804 du 3 juillet 1972: *Rapport de la mission spéciale...*

avaient récemment accédé à l'indépendance », il n'en était pas moins clair en 1961 que la situation n'était pas absolument parfaite. Les protestations qui s'élevèrent dans le monde entier à la suite des soulèvements de cette année-là en Angola et de leur répression massive, qui coûta la vie à des milliers d'Africains — peut-être plus de 20 000, d'après les missionnaires chrétiens présents à l'époque — incitèrent Lisbonne à adopter de nouvelles réformes constitutionnelles.

Deux de ces réformes méritent qu'on s'y arrête. Elles constituent un commentaire intéressant de l'affirmation du D^r Nogueira d'après laquelle le Portugal aurait « mis en pratique le principe du multiracialisme... l'expression la plus parfaite et la plus audacieuse de la fraternité humaine ». La première réforme consistait en l'abolition officielle des systèmes fort anciens de « travail contractuel », issus du temps de l'esclavage proprement dit, puis de la mise en valeur coloniale. Ces systèmes étaient couramment accusés de conduire à une coercition quasiment sans frein et à des abus presque aussi manifestes ; le ressentiment que les Africains éprouvaient depuis longtemps à l'égard du « contrat » fut un des principaux motifs des soulèvements de 1961. Pour ce qui est de la coercition, le « contrat » s'accompagnait de l'obligation faite aux cultivateurs africains de pratiquer certaines cultures de rapport, comme celle du coton, et de vendre leurs produits aux Européens à des prix fixés par l'acheteur. A cet égard, un certain assouplissement se produisit après 1961.

L'autre réforme constitutionnelle consista à abolir officiellement la différence de statut entre *assimilado* et *indígena*. Jusqu'en 1961, malgré « la plus parfaite et la plus audacieuse expression de la fraternité humaine et du progrès sociologique », les populations de ces territoires étaient légalement divisées, de façon rigide, en deux catégories d'individus : ceux qui jouissaient des droits et privilèges constitutionnels des citoyens portugais, si restreints qu'ils pussent être par les principes autoritaires du régime, et ceux qui n'avaient aucun de ces droits et privilèges. En 1961, après quelque cinq siècles de présence portugaise le long des côtes de ces territoires et quelque soixante-dix ans d'« expression de la fraternité humaine », la première catégorie ne comprenait encore qu'une très faible proportion d'Africains.

Il est difficile de donner des chiffres exacts. Cependant la proportion d'*assimilados* était peut-être d'environ 2 % en Angola, un

peu moindre au Mozambique et beaucoup plus faible encore en Guinée, où elle était pratiquement négligeable. (Dans les îles du large, qu'il s'agit des îles du Cap-Vert ou de São Tomé et Príncipe, la situation était légèrement différente.) En dépit de toutes les assurances contraires, tant constitutionnelles que verbales, l'immense majorité de ces populations était soumise, par la Constitution et les coutumes, à une discrimination qui — à considérer ses effets quotidiens et le fonctionnement des lois — ne différerait pas essentiellement de l'apartheid pratiqué en Afrique du Sud.

La question de savoir dans quelle mesure ces réformes se sont concrétisées, ou auraient pu se concrétiser étant donné les circonstances, demanderait une étude plus poussée, mais c'est un des mérites du rapport du D^r Ferreira que beaucoup des éléments qu'il contient aident à y répondre. En tout cas, il est indiscutable que la situation dans les régions soumises à l'autorité portugaise après ces réformes restait pleinement conforme à la tradition et à la doctrine coloniales portugaises, telles qu'elles ont été exposées par feu le D^r Salazar, par le premier ministre Caetano et par d'autres personnalités éminentes du régime comme le D^r da Silva Cunha, ministre d'outre-mer, qui faisait autorité dans le domaine de la législation du travail des colonies portugaises ¹. Pas plus que dans le passé on ne reconnaissait la possibilité d'un progrès social, culturel ou politique des Africains en tant qu'Africains. Il ne pouvait y avoir de progrès pour eux sans qu'ils devinssent Portugais. Sur tout cela également, l'étude du D^r Ferreira est fort intéressante.

Qu'elles se soient ou non traduites dans les faits, les réformes d'après 1961 ne se sont pas situées dans le vide. Les soulèvements angolais furent réprimés avec ce qu'on peut considérer comme une extrême sévérité ; la résistance persista malgré tout, et d'autres résistances de même nature (en dépit de maintes variations locales) s'y ajoutèrent bientôt en Guinée puis au Mozambique. On leur opposa une guerre coloniale de plus en plus meurtrière et destructrice de biens matériels, qui désorganisa de plus en plus la vie sociale. Cela ne suffit pas à vaincre ni même à contenir une résistance qui ne cessa de s'étendre, comme les faits le montrent clairement, de sorte qu'on pouvait dire sans exagération en 1972 que

1. Voir, en particulier, J. M. DA SILVA CUNHA, *O sistema português de politica indigena*, Coimbra 1953. On y trouve notamment exposée avec clarté la doctrine suivant laquelle la civilisation en Afrique doit être considérée comme équivalent, et uniquement ainsi, à une assimilation aux cultures européennes, en l'espèce la culture portugaise.

ces guerres étaient les plus longues et les plus importantes que l'Afrique ait jamais eu à subir.

Au début des années soixante-dix, les Portugais passaient pour avoir engagé dans ces guerres une armée métropolitaine comptant au total 180 000 hommes (mis à part les recrues locales) et avaient probablement poussé au maximum la mobilisation de tous les hommes en âge de se battre. On peut se faire une idée de l'importance relative de ces forces en les comparant par exemple — compte tenu de la population respective des deux pays en cause — aux forces envoyées par les États-Unis d'Amérique dans la République du Viêt-nam. La population des États-Unis d'Amérique étant vingt-cinq fois plus élevée environ que celle du Portugal, les forces envoyées en Afrique représentent pour le Portugal un effort qui équivaldrait à l'envoi au Viêt-nam d'une armée américaine de 3 250 000 hommes environ. C'est plus de six fois l'effectif maximal des forces que les États-Unis maintenaient dans la République du Viêt-nam au moment où les combats étaient les plus intenses.

Toute l'histoire semble montrer que des réformes visant au progrès des structures sociales et culturelles, à fortiori des structures politiques, ne peuvent jamais être réalisées efficacement dans un état de guerre, surtout lorsque la guerre revêt un tel degré de violence. Quelles que soient les améliorations que les Portugais ont pu sincèrement vouloir imposer après 1961, la réalité était maintenant subordonnée aux exigences militaires. Cela conduisit de plus en plus, au cours des années soixante, au genre de contradiction couramment constaté dans les autres pays qui se sont trouvés dans une situation comparable.

D'une part, on voyait la nécessité d'un vaste effort pour améliorer le sort des populations africaines — notamment des populations des campagnes, qui sont en grande majorité — ne fût-ce que pour faire échec à l'attrait qu'exerçaient les mouvements de libération nationale. Un authentique effort s'imposait pour réviser les lois qui régissaient la vie des Africains et pour fournir les écoles, les cliniques et les autres institutions modernes que le régime portugais — n'en déplaise au D^r Nogueira — n'avait manifestement pas pu fournir, ou n'avait pas cru utile de fournir.

D'autre part, toutes ces réformes, pour autant qu'on disposait des fonds nécessaires pour les appliquer à un moment où les guerres absorbaient près de la moitié du budget national portugais et une proportion notable des budgets d'outre-mer, ne pouvaient

être introduites que *manu militari* ; or les autorités militaires, pour des raisons impérieuses à leurs yeux, par exemple les exigences de l'action anti-insurrectionnelle, devaient forcément donner la priorité à d'autres préoccupations. C'est ainsi que l'effort administratif considérable consacré à de telles réformes, par exemple dans le centre de l'Angola, s'est trouvé à maintes reprises contrecarré par les exigences de l'action militaire. Comme l'a souvent montré l'exemple d'autres pays, cette contradiction paraît bien être inévitable.

On a essayé de la résoudre en concentrant les populations rurales dans des villages soumis à l'autorité militaire. D'abord appliquée en Angola au début des années soixante, cette politique a, depuis, fait son apparition dans les régions rurales de la Guinée et du Mozambique où l'armée portugaise était encore en mesure d'exercer un contrôle suffisant, et plus récemment dans le district contesté de Tété, au Mozambique central. De très nombreux cultivateurs vivant en villages, et parfois des pasteurs semi-nomades, ont été emmenés du lieu où ils habitaient et regroupés en concentrations plus ou moins importantes sous l'autorité militaire. Ces concentrations étaient censées être dotées d'écoles et de cliniques, et l'on verra, d'après le rapport du D^r Ferreira, dans quelle mesure elles l'ont effectivement été. Mais les populations ainsi regroupées ne jouissaient d'aucune liberté d'assemblée ou de résidence, elles ne pouvaient se déplacer d'un centre à un autre et se trouvaient soumises aux abus et à la répression qui sont inévitables dans les entreprises de ce genre¹.

Pour une raison ou pour une autre, et très probablement aussi en raison de cette profonde dislocation sociale et de ses conséquences, les mouvements de libération nationale ont continué à se renforcer, à accroître leur résistance et à élargir le champ de leurs opérations, amenant de plus en plus de personnes à participer activement à leur lutte. Depuis 1966 au moins ils se montraient capables, sur le plan militaire, d'améliorer leur tactique, d'acquérir et d'utiliser de meilleures armes, d'augmenter l'effectif de leurs unités et d'accentuer leur pression sur les positions fortifiées et

1. Cela est attesté par une abondante documentation. Voir, par exemple : J. HOAGLAND, *Washington Post*, 14 mars 1971 ; G. BENDER, *Journal of Comparative Politics* (États-Unis), vol. IV, n° 3, 1972. Des précisions sur les massacres commis par l'armée portugaise ont été fournies par des missionnaires et largement diffusées en juillet 1973. Beaucoup d'autres témoignages vont dans le même sens.

les lignes de communication des Portugais. Dans les régions normalement soumises à leur ferme protection, ils poursuivaient leur travail de mise en place des institutions de la nouvelle société. De leur côté, les Portugais remportaient de temps à autre des succès militaires, mais cela ne pouvait renverser en leur faveur le cours des événements.

Dans ces conditions, les autorités portugaises en vinrent progressivement à la conclusion, d'abord exprimée en Guinée dans le courant de 1968, qu'il fallait ajouter la guerre politique à la répression militaire. Pour cela elles entreprirent de nouvelles réformes. Des modifications de la Constitution proposées en 1971 donnèrent aux provinces d'outre-mer la faculté de prendre, si elles le désiraient, le nom de « provinces autonomes » ou même d'« États autonomes », élargirent les assemblées consultatives de chacun des territoires d'outre-mer, encouragèrent l'élection de candidats noirs et, de diverses façons, reprirent avec plus de vigueur les principes d'amélioration énoncés quelques années plus tôt. Des élections eurent lieu en 1973 pour la désignation des membres de ces assemblées ; elles produisirent au Mozambique une majorité de Noirs.

Ce changement de tactique s'accompagna d'autres transformations du même genre. Évoluant vers des positions comparables à celles adoptées à l'égard de certaines colonies britanniques et françaises d'Afrique après 1945, Lisbonne permit à des « indigènes » assimilés d'accéder à certains postes supérieurs de l'administration, tandis que l'armée portugaise, ayant de la peine à renforcer ses effectifs blancs, entreprenait un nouvel effort pour recruter et engager des troupes africaines, soit par une conscription non déguisée, soit en offrant une solde relativement élevée et au moins un statut militaire de deuxième classe ¹.

En même temps, les déclarations officielles, du moins les plus imaginatives ou les plus ampoulées, commencèrent à esquisser le tableau de « provinces d'outre-mer » appelées à se transformer progressivement en « États autonomes », en même temps qu'on

1. En 1971, l'armée portugaise de Guinée comprenait environ 4 000 soldats africains, ainsi que 4 000 membres des milices paramilitaires, selon le lieutenant-colonel Lemos Pires, un des collaborateurs directs du gouverneur et général en chef (conversation avec le journaliste sud-africain blanc A. J. Ventner, rapportée par Ventner dans *Portugal's war in Guinea Bissau*, p. 50, California Institute of Technology, 1973). Selon la même source, l'effectif des troupes métropolitaines portugaises en Guinée était de 30 000 hommes. Les chiffres cités pour l'Angola et le Mozambique par toutes les sources bien informées étaient en général notablement plus élevés.

admettait pour la première fois que ces provinces du Portugal pourraient bien à la rigueur être aussi des pays africains. Mais quelle réalité se dissimulait-il derrière ces changements de décor ?

Car ce n'étaient bien, comme les événements de 1974 devaient le montrer, que des changements de décor, et on ne les présentait pas autrement, au moins dans les textes qui se voulaient sérieux. Les amendements constitutionnels ne prévoyaient aucune délégation des pouvoirs du gouvernement de Lisbonne, dont le ministre d'outre-mer conservait la haute main sur toutes les questions de fond et sur toutes les nominations dans les services administratifs, que ce soit directement ou, indirectement, par l'entremise des gouverneurs, qui restaient choisis par lui.

La possibilité que l'un ou l'autre de ces territoires prenne le nom d'État autonome ne changeait rien non plus à la réalité. Citons à ce propos un commentaire semi-officiel de Coïmbre :

Les organes législatifs, exécutifs et judiciaires de chaque province n'expriment aucune autre souveraineté que celle de la nation portugaise dans son ensemble, souveraineté qui par-dessus tout se manifeste ou s'exerce, sur le plan constitutionnel, par la formulation d'une simple constitution... Une entité dénuée de pouvoir constituant n'est pas une entité souveraine et n'est pas, juridiquement parlant, un État ¹.

En principe comme en pratique, cette approche était clairement l'inverse des idées qui ont conduit à l'autonomie interne du Ghana et du Nigéria, dans l'empire africain du Royaume-Uni, en 1951 et plus tard, et des changements analogues introduits dans l'empire africain de la France par la loi-cadre de 1956. Dans l'optique démocratique de 1974, tout cela sera balayé. En fait ces initiatives ne représentaient guère que des actes de guerre politique anti-nationaliste ; malgré cela, elles étaient sévèrement critiquées par des groupes influents au Portugal ainsi que par des groupes de colons établis en Afrique, pour des raisons d'ailleurs légèrement différentes. Au Portugal, les critiques craignaient évidemment que toute concession faite aux Africains en faveur de leur avancement n'ait pour effet de saper la structure de l'empire portugais. Quant aux colons, ils se souciaient peut-être fort peu de l'empire portugais et peut-être même, tels les colons blancs de Rhodésie face au statut

1. Extrait du rapport d'un comité constitutionnel spécial cité dans *West Africa*, 23 juin 1972, p. 791.

colonial de ce territoire, allaient-ils jusqu'à déplorer son existence, mais leurs porte-parole ont paru unanimes — même en 1974 — pour dire que toute délégation de pouvoir consentie par Lisbonne devrait se faire au profit de leur groupe et non au profit des Africains.

Ce qui revêt évidemment une importance cruciale, dans ce contexte, c'est la façon dont les mouvements de libération nationale jugent la situation. Dès le début, et de plus en plus au cours des trois dernières années, ces mouvements ont rejeté toute solution reposant sur un compromis avec le système colonial portugais. Ils ont exposé leurs raisons de façon détaillée et en mainte occasion, notamment dans les conversations préliminaires qu'ils ont engagées avec le nouveau régime portugais après avril 1974. Ces raisons, il convient de les rappeler ici, au moins brièvement.

Ils font remarquer, pour commencer, que de telles réformes étaient totalement dépourvues de substance, ainsi qu'en conviennent, à vrai dire, les textes portugais sérieux. Toutefois, ajoutent-ils, même si ces réformes devaient prendre plein effet, elles ne pourraient donner encore qu'un semblant d'autonomie, à l'exclusion de toute indépendance authentique, à moins qu'il ne s'agisse d'une autonomie ou d'une indépendance dans lesquelles — au moins pour l'Angola et le Mozambique — les populations locales de colons blancs exerceraient un pouvoir comparable à celui qu'ils exercent en Rhodésie.

Mais les mouvements nationalistes vont encore plus loin que cela, car ils avancent un autre argument essentiel contre tout compromis avec les structures coloniales. Et c'est à l'égard de cet argument que l'étude du D^r Ferreira acquiert, nous le verrons, une autre valeur explicative, particulièrement à la lumière du coup d'État de 1974. Aucune réforme des structures existantes, disent-ils, qu'elles appartiennent au régime colonial ou qu'il s'agisse de modes de vie traditionnels ayant survécu au démantèlement colonial, ne saurait aujourd'hui permettre aux populations africaines concernées de trouver leur propre identité, de développer leur propre culture et leur propre économie et d'exercer leurs propres droits. Seule une nouvelle société, du genre de celle qu'ils essaient de mettre sur pied dans leurs territoires libérés, peut permettre d'atteindre ce résultat. Dans le cadre des cultures existantes, si modifiées qu'elles soient par des réformes constitutionnelles, les Africains resteraient directement ou indirectement des « auxiliaires », et ils ne pourraient jouer

un rôle important — à supposer qu'ils le puissent — qu'en abandonnant leur identité et leur culture propres en faveur de celles des Portugais.

Aussi ont-ils à maintes reprises clairement indiqué qu'ils ne font pas la guerre au Portugal, ni au peuple portugais, et qu'ils sont disposés à négocier une solution amicale du moment que l'autodétermination et la souveraineté des Africains seraient pleinement reconnues. Mais ce dernier point, la reconnaissance de leur pleine souveraineté dans le cadre d'une indépendance non raciste et non discriminatoire, n'est pas négociable à leurs yeux. Il ne saurait l'être, en effet, puisque faire une concession sur ce point décisif serait renoncer à l'édification d'une nouvelle société, et du même coup renoncer à la justification morale et sociale d'une lutte menée au prix de tant de souffrances.

Pour comprendre pleinement avec quelle résolution ils rejettent aujourd'hui tout compromis sur cette question de base, il faudrait sans aucun doute examiner de manière approfondie la situation des territoires libérés. Mais on s'en rend déjà compte en passant rapidement en revue les faits connus, car c'est là, dans ces territoires libérés, que le sens profond du mot « libération » s'offre immédiatement aux regards. La libération y est visiblement conçue comme une émancipation qui implique bien plus que le rejet d'une domination étrangère, qui tend à libérer les énergies et les talents créateurs par une victoire chèrement payée sur l'ignorance et l'analphabétisme, l'arriération technologique et toutes les mystifications racistes ou « tribalistes ». Le but recherché est de parvenir, par une réelle participation, à une réelle unité qui doit être mise au service de nouvelles communautés capables de progrès et de paix intérieure. Tout cela incarne ce qu'Amílcar Cabral a appelé « une marche forcée sur la voie du progrès culturel »¹.

Ce processus a maintenant dépassé le stade des simples aspirations. Cabral, en octobre 1972 devant la Quatrième Commission des Nations Unies (et il parlait non seulement pour son pays, mais aussi sans aucun doute pour ses collègues du MPLA et du FRELIMO), déclarait :

Pour les populations de la Guinée et du Cap-Vert et pour le parti national, le plus grand succès de leur lutte ne résidait pas dans le fait qu'ils s'étaient battus victorieusement

1. A. CABRAL, « National liberation and culture », conférence faite à l'Université de Syracuse, New York, le 20 février 1970.

contre les troupes colonialistes portugaises dans des conditions extrêmement difficiles, mais plutôt dans le fait que, tout en se battant, ils avaient commencé à créer sous tous ses aspects — politique, administratif, économique, social et culturel — une vie nouvelle dans les territoires libérés. Près de dix années de lutte n'avaient pas seulement forgé une nouvelle et vigoureuse nation africaine ; elles avaient aussi créé sur le sol de la patrie africaine un nouveau type d'homme et de femme, d'êtres conscients de leurs droits et de leurs devoirs. Le résultat le plus important de la lutte — et c'était en même temps la plus grande force de ceux qui la menaient — a été cette prise de conscience chez les hommes, les femmes et les enfants du pays. La population de la Guinée et du Cap-Vert ne tirait guère fierté du fait que chaque jour, en raison de circonstances créées et imposées par le gouvernement du Portugal, un nombre croissant de jeunes Portugais trouvaient une mort sans gloire sous les coups que leur portaient les combattants de la liberté. Ce qui les comblait de fierté c'était leur sentiment national toujours plus fort, l'unité désormais indestructible que la guerre avait forgée, la coexistence et le développement harmonieux des divers groupes ethniques et culturels, les écoles, les hôpitaux et les dispensaires qui fonctionnaient ouvertement malgré les bombes et les attaques terroristes des colonialistes portugais, les magasins populaires qui pourvoyaient de mieux en mieux aux besoins de la population, l'augmentation et l'amélioration qualitative de la production agricole, la beauté, la fierté et la dignité des enfants et des femmes, qui étaient dans le pays les plus exploités des êtres humains ¹...

Les buts et les réalisations de ces mouvements nationalistes dans les régions libérées démontrent, pourrait-on dire, l'aspect positif de leur rejet de toute simple réforme des structures et des institutions du régime colonial, donc de toute formule d'« autonomie » dans le cadre du système portugais, ou de tout autre système fondé sur une domination étrangère. Mais ces mouvements ont aussi invoqué, pour justifier leur attitude, des raisons d'un autre ordre, surtout culturel et social. Même si la mainmise politique étrangère devait disparaître, quelles sont, dans le système portugais, les institutions ou les structures qui pourraient être utilement réfor-

1. Assemblée générale (Doc. A/C4/SR.1896 du 19 octobre 1972).

mées et mises au service de nouvelles nations à la recherche de l'unité et de la liberté ?

Les mouvements de libération ont attentivement examiné cette question et se sont trouvés mieux placés que quiconque pour le faire, car ils connaissent le système portugais non seulement du dedans mais aussi du « dessous », comme en sera vite convaincu quiconque prendra la peine d'étudier l'abondante documentation dont on dispose aujourd'hui. Et la réponse à laquelle ils sont parvenus est invariablement négative. De ce qui existe actuellement dans le système portugais, il n'y a pas grand-chose qui puisse être utilement réformé, et même cela ne peut être utilement réformé que dans le cadre d'une société africaine entièrement différente de toutes celles qu'un Portugal impérialiste pourrait concevoir.

Les Portugais eux-mêmes, notons-le, sont maintes fois arrivés à la même conclusion. En ce qui concerne la politique de l'éducation, par exemple, rien n'a changé par rapport aux principes assimilationnistes adoptés avant le début des guerres. Le message de Noël diffusé en 1960 par le patriarche de Lisbonne, le cardinal Cerejeira, personnalité entourée de respect et jouissant d'une autorité qui en faisait un des piliers du régime, donne une idée de ce qu'étaient ces principes :

Il nous faut des écoles en Afrique, mais des écoles où nous montrions à l'indigène le chemin de la dignité humaine et la gloire de la nation qui le protège.

Et pour bien indiquer ce qu'il y avait vraiment sur ce « chemin », et où il conduisait, le cardinal ajoutait :

Nous voulons apprendre aux indigènes à lire, à écrire et à compter, non en faire des docteurs ¹.

Citée par M. Ferreira dans son étude minutieuse et objective des paramètres culturels du régime portugais, la définition donnée par le cardinal Cerejeira de ce que l'école doit être pour les Africains et de ce qu'elle ne doit pas être est une simple indication, d'ailleurs utile, de l'état réel de déformation et de privation culturelles imposé par les institutions existantes. Les mouvements de libération nationale ont étudié toutes les manifestations de cette réalité et sont parvenus à leurs conclusions.

C'est une réalité qu'ils connaissent d'expérience parce qu'ils

1. Voir aussi, p. 117 et également p. 69 à 76,

en ont souffert toute leur vie, une réalité faite d'une infinité de détails. Leurs convictions et leur lutte expriment les jugements qu'ils ont formés. Mais à quels jugements peut conduire l'étude de la documentation statistique existante, éclairée et expliquée par toute la panoplie des textes et des gloses officiels et semi-officiels ? Telle est la question que l'Unesco a demandé à M. Ferreira d'examiner et de traiter. La tâche n'était pas facile. La documentation est dispersée et diffuse, souvent difficile et parfois impossible à trouver. Les statistiques présentent des lacunes notoires. Cela n'a pas empêché l'auteur de persévérer dans sa recherche de pionnier. Il nous donne ici, indiscutablement, un document de la plus haute valeur, un jalon pour l'étude de toute la question, un point d'orientation dont les coordonnées correspondent clairement aux faits, et une vue objective et pénétrante du paysage dans sa réalité.

Cette étude était utile avant le coup d'État du 25 avril 1974 et la libération qu'il a entraînée. Aujourd'hui, dans le sillage de cette évolution et de tout ce qu'elle a impliqué et impliquera probablement, les travaux du D^r Ferreira acquièrent une signification qu'ils ne pouvaient avoir auparavant : celle d'un programme. Ils dressent en quelque sorte, dans le domaine de la culture et de l'éducation, l'inventaire des tâches à la fois nouvelles et de reconstruction que ces peuples, dégagés du fardeau de la guerre coloniale, doivent maintenant affronter.

Basil Davidson
Londres, 1^{er} septembre 1974

I Le colonialisme portugais: introduction historique

1 Le passé

Le Portugal proclamait jusqu'à une date récente que, pendant les cinq siècles où il avait dominé certains territoires africains, il avait poursuivi une mission civilisatrice. Cela était censé légitimer sa présence en Afrique à notre époque et sa résolution de conserver des peuples coloniaux sous sa mainmise politique.

Un aspect de sa prétendue mission civilisatrice sera examiné ci-après ; c'est l'histoire de l'éducation dans les colonies portugaises au cours des siècles. Un coup d'œil à l'histoire révèle en outre que la souveraineté portugaise est longtemps restée sporadique, limitée à un certain nombre de points dispersés le long de la côte africaine. Depuis la première apparition des Portugais en Afrique au ^{xv}^e siècle jusqu'au ^{xix}^e siècle, leur présence sur ce continent a surtout été celle de marchands d'or et d'esclaves, accompagnés d'un petit nombre de missionnaires. On estime que trois cents ans après l'établissement théorique de la souveraineté portugaise sur l'Angola, « moins d'un dixième du territoire circonscrit par les frontières de la colonie » ¹ était soumis à l'autorité effective de la métropole, et qu'au milieu du ^{xix}^e siècle, il n'y avait que 1 832 Blancs en Angola et à Benguela ².

L'accroissement du peuplement portugais et le renforcement de l'autorité administrative exercée sur les territoires qui constituent aujourd'hui les colonies ne commencèrent que dans les années 1850-1860 et ne furent systématiquement organisés qu'après la Conférence de Berlin (1884-1885). Mis à part le fait que les Européens n'avaient pas acquis, à l'égard des maladies tropicales,

1. John MARCUM, *The Angolan revolution*, vol. I. *The anatomy of an explosion (1950-1962)*, p. 3, Cambridge (Mass.) et Londres, 1969.

2. Lopes DE LIMA, *Ensaio sobre a estatística das possessões portuguezas*, livro III, Lisbonne, 1846.

la même immunité que la population indigène, la généralisation tardive de l'occupation portugaise peut s'expliquer essentiellement par deux facteurs.

D'abord le Portugal, s'il avait pris pied, sous la protection de forteresses, en divers points de la côte, n'avait pas pu, à cause de la résistance permanente, pénétrer à l'intérieur. La reine Jinga, bien qu'elle eût consenti à la traite des esclaves telle que la pratiquaient les Portugais, devint un symbole de la résistance angolaise. Le fait qu'à la fin du ^{xvii}^e siècle de Cadornega entreprit d'écrire une histoire générale en trois volumes des guerres de l'Angola montre qu'il y avait abondance de matériaux sur la question. La Conférence de Berlin invita le Portugal à prouver le caractère effectif de l'autorité qu'il exerçait sur les territoires coloniaux qu'il revendiquait. En essayant d'imposer cette autorité, le Portugal se heurta à une vive résistance des populations africaines. En Angola, les guerres de conquête durèrent de 1906 à 1919, treize années de combats violents et sanguinaires. Au Mozambique, Enes et Albuquerque conquièrent la région de Gaza, au sud, en 1896, et la « pacification » du nord fut achevée en 1904. Par la défaite du Mokombé (roi) de Barwé en 1918, la résistance armée fut brisée. En Guinée-Bissau, le Portugal combattit trente ans contre les animistes. Entre 1913 et 1915 il y eut quatre guerres de conquête, et l'archipel des Bijagos ne fut soumis à l'autorité portugaise qu'en 1936.

Le second facteur résidait dans les singularités économiques du colonialisme portugais. Les négociants n'étaient autorisés à commercer qu'au nom de la couronne, et celle-ci leur imposait, quant aux époques et quant aux prix, des conditions qui les privaient de toute initiative économique. Ils devinrent une aristocratie commerciale, adoptèrent des mœurs féodales et se consacrèrent exclusivement au négoce au lieu de faire des investissements et d'aider à établir des industries — stade par lequel les autres puissances coloniales sont passées avant de parvenir au capitalisme industriel. Ces autres puissances exportaient des produits fabriqués, renforçant ainsi leur économie. Le Portugal n'a pas su faire face à cette concurrence. L'indépendance du Brésil (1822) et l'abolition de la traite des esclaves (1840) causèrent une crise qui lui fit perdre son rang commercial au profit de la Hollande et plus tard de l'Angleterre.

C'est seulement alors que l'intérêt se porta vers le peuplement

portugais des colonies africaines¹. Cependant l'Angola n'était pas encore effectivement occupé. L'Association commerciale de Loanda signalait que, dans le dernier quart du XIX^e siècle, la colonie manquait encore de « centres de population permanente civilisée » (c'est-à-dire blanche)². En d'autres termes, en négligeant de s'industrialiser, le Portugal était devenu incapable de faire face à la concurrence des autres puissances coloniales. Sa présence en Afrique ne s'expliquait pas par un besoin d'expansion (ce qui était le cas des autres puissances coloniales), mais au contraire par une économie sous-développée qui avait besoin de profits coloniaux pour maintenir sa position.

A la Conférence de Berlin, les revendications du Portugal à l'égard de ses colonies africaines reçurent l'appui de la Grande-Bretagne : vu les explorations entreprises par Brazza pour le gouvernement français et Stanley pour le gouvernement belge, la Grande-Bretagne redoutait une réduction de son influence en Afrique et voulait parer au danger en renforçant la position portugaise. En outre la Grande-Bretagne considérait les territoires portugais comme lui appartenant plus ou moins, à cause de la faiblesse du Portugal et de sa dépendance semi-coloniale vis-à-vis de la Grande-Bretagne.

Cependant, la Conférence de Berlin fit de l'occupation effective une condition indispensable du statut colonial. Le Portugal se trouva forcé pour la première fois d'exercer systématiquement son autorité et de développer la présence portugaise en Afrique. En 1897, 9 000 Portugais vivaient en Angola, ce qui représentait une forte augmentation depuis le milieu du siècle. Cependant Ilídio do Amaral écrivait qu'au début du XX^e siècle, les Portugais devaient organiser des campagnes de pacification contre les potentats indigènes qui, en révolte constante, mettaient en danger l'harmonie, l'organisation et la colonisation de la province³.

Les colonies des puissances industrialisées étaient une sorte de prolongement naturel des métropoles : bien que moins développées, leurs économies représentaient une forme embryonnaire de capitalisme industriel. Le sous-développement économique de la métropole (du Portugal par exemple) signifie au contraire que

1. Ilídio DO AMARAL, *Aspectos do povoamento de Angola*, p. 16, Lisbonne, Junta de Investigações do Ultramar, 1960.

2. « Relatório da Associação Comercial de Luanda », *Boletim oficial da Colonia de Angola*, n° 33, suplemento, 1887.

3. Ilídio DO AMARAL, *op. cit.*, p. 20.

la possession de colonies est indispensable à l'économie métropolitaine jusqu'à ce que la métropole subisse des changements qui modifient la situation politique, tant au Portugal que dans les colonies ¹.

Les colonies ont joué un rôle particulier et très important dans l'économie portugaise. D'abord, elles ont constitué un marché protégé, fournissant des matières premières à des cours inférieurs à ceux du marché mondial, et achetant des produits portugais pour lesquels la demande étrangère est généralement faible. En second lieu, les devises étrangères que rapportaient leurs exportations de biens et services réduisaient le déficit chronique de la balance commerciale du Portugal.

Pour préserver ces avantages, la minorité portugaise des colonies, devait se protéger contre une concurrence possible des Africains par une ségrégation économique, de sorte que la population blanche était concentrée dans les villes ou d'autres lieux d'une importance économique décisive ¹.

Le Portugal disposait, après l'abolition de l'esclavage, d'une main-d'œuvre de nombreux millions d'Africains ; mais au lieu d'accroître la productivité de cette main-d'œuvre en rémunérant les travailleurs libres, comme le firent les autres pays coloniaux, il continua de recourir au travail forcé. Cette politique a eu pour les peuples africains des conséquences dévastatrices qui se font encore sentir aujourd'hui.

Un représentant spécial du gouvernement portugais alors en place, Henrique Galvão, a présenté vers la fin des années cinquante un grand rapport sur les conditions sociales dans les colonies ; plus récemment, Basil Davidson, dans son livre sur l'Angola, a montré la place que tient le travail forcé ².

1. Voir : Eduardo DE SOUSA FERREIRA, *Portuguese colonialism from South Africa to Europe*, p. 19-39, Fribourg, 1972.

2. Voir : Henrique DE GALVÃO DE CARLOS SALVAGEM, *Imperio ultramarino português*, Lisbonne, 1950 ; Basil DAVIDSON, *In the eye of the storm : Angola's people*, Londres, 1962.

2 Les réformes

Dans les années cinquante et soixante, trois facteurs contribuèrent à modifier le colonialisme portugais traditionnel. D'abord, un sentiment anticolonialiste se répandit, sous l'influence de l'évolution politique et économique des pays industriels d'Occident. Pour essayer de justifier sa présence en Afrique, le Portugal fut contraint d'introduire au moins certaines réformes économiques. En second lieu, des révoltes armées montrèrent aux Africains qu'ils n'étaient pas tenus d'accepter la domination portugaise, et de nouveau quelques réformes furent introduites dans l'espoir de combattre l'attrait des mouvements de libération. Troisièmement, au Portugal même, pendant les années soixante, les sociétés industrielles entreprirent de conquérir l'influence politique qui avait été jusqu'alors le monopole des propriétaires terriens. Devant la nécessité d'une économie moins restreinte, de nouvelles techniques de travail et d'une productivité accrue, des changements s'imposèrent aussi bien dans la métropole que dans les structures économiques et sociales jusqu'alors inflexibles des colonies.

TABLEAU 1. Salaires (en escudos) des ouvriers qualifiés en Angola (1958)

Européens « Indigènes »			Européens « Indigènes »		
Compositeurs (à la main)	4 500	1 560	Employés de bureau	2 500	1 800
Menuisiers	3 120	1 690	Chauffeurs	4 000	450
Cuisiniers	3 334	500	Conducteurs de véhicules légers	2 500	1 200
Domestiques	1 500	450			

Source. *Anuário estatístico de Angola, 1958*, Luanda.

Une des premières réactions du Portugal au mouvement anti-colonialiste fut de promulguer en 1955 un décret réglementant le recours au travail forcé pour les entreprises publiques ; il aggrava les sanctions punissant le recours au travail forcé à des fins privées, pratique qui était illégale depuis 1928. Cette mesure visait à rassurer l'opinion mondiale. En réalité, il y avait encore en Angola en 1958 120 000 Africains réquisitionnés, et 95 000 d'entre eux travaillaient pour des employeurs privés. En 1956, 500 000 Africains du Mozambique étaient contraints de travailler dans les plantations de coton¹ ; chacun recevait, pour lui-même et pour sa famille, un salaire moyen de 11,17 dollars par an².

Les Africains non astreints au travail forcé subissaient eux aussi une discrimination du fait qu'ils touchaient pour leur travail un salaire très inférieur à celui des Blancs.

Le Portugal fut suffisamment impressionné par la révolte armée de l'Angola, en 1962, pour abolir toute espèce de travail forcé, mais cette abolition resta théorique. En 1969, on demanda au D^r Alfonso Mendes un rapport confidentiel sur la façon dont le gouvernement pourrait réduire l'appui accordé par les Angolais aux mouvements de libération. Le D^r Mendes était alors directeur de l'Institut du travail chargé d'appliquer la législation, de délivrer des licences de recrutement et de réglementer, de façon générale, toutes les conditions de travail en Angola. Il était dit dans le rapport Mendes que tant que les employeurs continueraient de recourir à des recruteurs professionnels et à des ouvriers contractuels, on ne saurait s'attendre à une nette amélioration des conditions de travail ni des relations entre employeurs et employés. Pour justifier les obstacles opposés aux essais de réformes par les autorités civiles, militaires et paramilitaires, on prétextait les nécessités de la défense nationale. La police et les autorités paramilitaires exercèrent souvent une répression contre les ouvriers à la requête de tel ou tel employeur, et ne reculèrent pas devant des actes d'une extrême violence physique. Tout cela faisait partie de ce qu'on appelait en langue juridique le travail forcé³.

Le D^r Mendes traitait également de la discrimination relative

1. NATIONS UNIES, *Un principe en péril*, II, New York, 1970.

2. Martin HARRIS, *Portugal's African wards*, New York, 1958.

3. *Pétition du Comité de l'Angola concernant le rapport de M. Pierre Juvigny sur l'application par le Portugal de la Convention abolissant le travail forcé, 1957 (n° 105), adressée à l'Organisation internationale du travail, à Genève, p. 14 et 15, Amsterdam, 1972.*

à la rémunération du travail non obligatoire, et de l'écart considérable entre le salaire du travailleur africain et celui du travailleur d'origine européenne : le salaire mensuel des travailleurs ruraux et assimilés (qui constituent les trois quarts de l'effectif total et sont presque tous d'origine africaine) était de 600 escudos ; les travailleurs urbains, qui sont en majorité d'origine européenne, gagnaient six fois plus ¹.

En 1960, des salaires minimaux furent fixés par la loi, mais malgré leur modicité ils n'étaient pas effectivement versés. Les salaires minimaux en vigueur en 1965 variaient entre 34 et 204 dollars par mois pour les travailleurs n'ayant pas droit à des avantages étendus (presque tous des travailleurs urbains qualifiés et semi-qualifiés), et entre 23 et 75 dollars (selon le district), plus le logement, la nourriture, les soins médicaux, l'assurance, le transport, les écoles, les cantines et autres avantages. Le salaire mensuel effectivement payé à un ouvrier rural non qualifié en Angola était en moyenne de 7,50 dollars en argent et 11,60 dollars d'avantages en nature, soit au total 19,10 dollars par mois. Au Mozambique, les salaires ruraux pour les journaliers non qualifiés variaient selon le district entre 8,80 et 17,20 dollars par mois ; pour les ouvriers industriels non qualifiés, ils allaient de 10,20 à 18,50 dollars ². En 1971, les salaires minimaux fixés par la loi en Angola variaient entre 25 et 30 escudos par jour. La même année, les minimums applicables aux travailleurs ruraux du Mozambique étaient de 15 escudos dans le Nord, 19 dans le Centre et 22 dans le Sud. Comme l'employeur était autorisé à déduire jusqu'à 50 % pour les vêtements, la nourriture et le logement, le salaire en argent ne dépassait pas, dans certains cas extrêmes, 7,5 escudos par jour ³.

En second lieu, réagissant à la sympathie éveillée parmi les Africains envers les mouvements de libération, le Portugal abrogea la distinction entre « civilisés » et « non-civilisés ». Ces derniers comprenaient presque tous les Africains (*indigenas*). Ils n'avaient aucun droit civil, ce qui entraînait de nombreuses conséquences économiques et sociales. Seuls faisaient exception les *assimilados*, c'est-à-dire les Africains qui avaient rompu leurs liens traditionnels et s'étaient adaptés à la langue et à la culture portugaises. D'après le recensement de 1950, sur les 4 millions environ d'Africains vivant

1. Pétition du Comité de l'Angola ..., op. cit., p. 14.

2. Voir : D.M. ABSHIRE et M.A. SAMUELS (dir. publ.), *Portuguese Africa : A handbook*, p. 170 et 171, Londres et New York, 1969.

3. Voir : Joachim F. KAHL, *Pro und kontra Portugal*, p. 141, Stuttgart, 1972.

en Angola, 30 089 seulement avaient le statut d'*assimilado* ; sur les 5,7 millions d'Africains du Mozambique, il n'y avait que 4 349 *assimilados*. La distinction fut désormais abolie, et tous les Africains furent officiellement déclarés citoyens portugais. Nous verrons plus loin dans le chapitre sur la culture dans quelle mesure ce changement de statut se traduisit dans la réalité des faits.

Les réformes des années soixante eurent pour couronnement la réforme constitutionnelle de 1971, qui était censée donner aux colonies une plus grande autonomie, et dans laquelle l'Angola et le Mozambique étaient désignés comme des « États ». Il y avait déjà eu un changement en 1951 : les colonies avaient été rebaptisées « provinces portugaises » afin de prévenir une intervention des Nations Unies. La loi constitutionnelle relative aux colonies fut révisée en avril 1972, et toutes les colonies reçurent de nouveaux statuts en décembre de la même année.

Une rapide analyse de la réforme constitutionnelle suffira à montrer que, malgré un ajustement aux conditions nouvelles, le changement était purement superficiel ¹. L'article 133 de la Constitution révisée est ainsi conçu :

Les territoires de la nation portugaise extérieurs à l'Europe sont les provinces d'outre-mer qui, en tant que régions autonomes, ont leur constitution à elles et peuvent, par tradition nationale, être appelées États si leur degré de progrès social et de complexité administrative justifie ce titre honorifique.

Cependant la loi nouvelle, ainsi que l'indiquent ses considérants, n'apporta rien d'essentiellement nouveau. L'article 36 indique les limites imposées à l'autonomie régionale :

L'exercice de l'autonomie par les provinces d'outre-mer n'affectera pas l'unité de la nation et de l'État portugais. A cet égard il incombe à l'organe suprême de l'État : a) de représenter la nation entière à l'intérieur et à l'extérieur ; les provinces d'outre-mer ne seront pas autorisées à entretenir des relations diplomatiques et consulaires avec les puissances étrangères ; b) de promulguer des lois sur les questions d'intérêt commun ou d'intérêt national suprême... et de suspendre ou d'abroger toutes lois locales qui iraient à l'encontre de ces intérêts... ; c) de nommer le gouverneur

1. Voir : DE SOUSA FERREIRA, *op. cit.*, p. 149 et suiv.

de chaque province... ; d) de veiller à l'administration des provinces... ; e) de contrôler l'administration financière.

Sur la possibilité pour les colonies de porter le « titre honorifique » d'État, même la Chambre corporative portugaise manifesta son scepticisme :

Les organes législatifs des provinces d'outre-mer n'expriment pas la volonté souveraine de leurs populations ; il n'existe aucun exécutif local responsable devant une assemblée législative que la population des provinces d'outre-mer considérerait comme la représentant, même indirectement... il n'existe dans les provinces d'outre-mer aucun pouvoir judiciaire qui soit exercé exclusivement par des citoyens originaires de ces provinces... Il est également indiqué que la loi emploie le terme « État » dans un sens figuré ou métaphorique...

Ces extraits rendent tout commentaire superflu : la Chambre a clairement indiqué que la révision constitutionnelle ne changeait rien à l'autonomie des colonies. Selon la Constitution, en outre, c'était Lisbonne qui décidait si les colonies avaient ou n'avaient pas socialement « progressé », et aucun changement de statut des colonies ne se déciderait dans la métropole, où le pouvoir était fermement aux mains des colonialistes.

Le nombre des députés envoyés par les colonies à l'Assemblée nationale portugaise fut porté, en 1971, de 23 à 43 (sur un total de 150). L'Assemblée nationale, sous le régime de l'*Estado Novo*, ne se prononce que par acclamations et ne peut prendre aucune décision d'importance majeure. Aussi la représentation renforcée des colonies était-elle dénuée de toute portée pratique. Malgré cela il peut être utile de considérer comment les députés coloniaux représentaient la population des colonies.

Depuis l'abolition du statut d'*indigena*, en 1961 (voir plus haut), Africains et Blancs étaient théoriquement sur un pied d'égalité civique. Cependant, d'après la loi électorale de 1968, le droit de vote ne pouvait être exercé dans les colonies que par les gens qui savaient lire et écrire le portugais. Comme nous le verrons dans le chapitre sur l'éducation, cela signifie qu'une très faible proportion seulement des Africains pouvaient voter. Lors des élections de 1969 à l'Assemblée nationale par exemple, le nombre des électeurs, au Mozambique, a été de 82 539, soit 1 % environ de la popula-

tion. Les chiffres relatifs à l'Angola n'ont pas été rendus publics ; aux élections de 1965, 3 % de la population fut autorisée à voter. Autrement dit, le droit de vote a été presque entièrement réservé aux Blancs, et la participation africaine a été pratiquement non existante ¹.

Cela montre clairement l'étendue de l'exploitation et de la discrimination. Le rapport (déjà mentionné) du D^r Mendes, directeur de l'Institut du travail, est sans équivoque sur ce point :

Presque toute la richesse, toutes les positions d'autorité, toutes les entreprises agricoles, industrielles et commerciales, et le vrai pouvoir de décision resteront aux mains de la section européenne de la population, qui en 1970 continuera à ne représenter, comme toujours dans le passé, qu'une faible minorité. Les positions d'autorité dans l'administration publique de l'Angola sont également occupées par cette section de la population.

Cette situation a abouti à une inégalité économique frappante entre le « groupe blanc » et le « groupe noir ». Elle a conduit à l'inégalité sociale et au maintien de l'inégalité culturelle ².

1. KAHL, *op. cit.*, p. 75 et 76.

2. *Pétition du Comité de l'Angola...*, *loc. cit.*, p. 10.

3 Les mouvements de libération

Les peuples coloniaux n'ont jamais cessé de combattre l'exploitation. Les campagnes de « pacification » du début du siècle réussirent bien à briser la résistance armée, mais la résistance n'en a pas moins continué et est allée s'affirmant depuis la fondation, en 1926, de l'*Estado Novo* qui a porté Salazar au pouvoir.

Cependant le centre de la résistance s'est déplacé « des hiérarchies traditionnelles, devenues les fantoches dociles des Portugais, vers des individus et des groupes »¹. Le Portugal avait créé une élite très étroite d'Africains *assimilados*, auxquels leurs privilèges permettaient de participer à l'exploitation de leurs compatriotes, mais qui devaient aussi être chaque jour les témoins de la situation humiliante des autres Africains et de la répression brutale. Il n'est pas surprenant, dans ces circonstances, que les forces d'opposition politique se soient recrutées parmi les *assimilados* instruits.

La Liga Africana, fondée en 1920, comprenait des étudiants noirs et mulâtres. Son existence même représentait un pas en avant, car sa pensée débordait le cadre tribal et elle parlait d'unité nationale, insistant sur la nécessité de travailler conjointement à la libération des trois colonies d'Angola, de Guinée-Bissau et du Mozambique. Nous voyons ici un des écueils du colonialisme : en détruisant les structures autonomes et en ignorant les différences entre les peuples, on est arrivé à ce que les Africains, devenus étrangers à leurs propres sociétés, ont commencé à penser et à agir en fonction de catégories nationales et à se fondre progressivement, à l'échelon national, en une force unie contre le colonialisme.

1. Eduardo MONDLANE, *The struggle for Mozambique*, p. 102, Harmondsworth, Penguin African Library, 1969.

Cependant, les groupes tels que la Liga Africana n'eurent qu'une existence éphémère et leur influence fut relativement restreinte. La conscience politique ne prit une véritable force qu'après la deuxième guerre mondiale, la défaite du fascisme et l'essor d'un mouvement anti-colonial embrassant le monde entier. En Afrique, les intellectuels urbains étaient favorables à une rébellion culturelle et nourrissaient un sentiment nationaliste plus vif, mais ils n'établirent aucun contact réel avec la population des campagnes ; ils avaient une forte position dans les villes, où la culture portugaise prédominait, mais non dans les régions rurales, où survivaient les cultures traditionnelles. C'est seulement dans les années cinquante et soixante que les nationalistes africains réussirent à établir de véritables contacts avec les masses. Depuis des années, ils avaient présenté diverses demandes par les voies démocratiques dont ils disposaient, mais l'attitude négative du Portugal à leur endroit avait discrédité les méthodes pacifiques. Des massacres eurent lieu à Baixa de Cassanga, en Angola, à Pidjiguitti, en Guinée-Bissau, et à Mueda, au Mozambique. Des mouvements de libération se formèrent et passèrent leurs premières années à se préparer pour la lutte armée et à expliquer à la population la nécessité d'une telle lutte. La formation des cadres fut particulièrement difficile, du fait qu'en vertu du système portugais catholique d'éducation, il n'y avait qu'un petit nombre d'*assimilados* qui fussent instruits, et encore n'étaient-ils aptes à occuper, dans le domaine social ou économique, que des postes subalternes.

La révolte armée commença en Angola en 1961, s'étendit à la Guinée en 1963 et au Mozambique en 1964. Le Portugal riposta en recrutant une armée qui absorbait 28,7 % des dépenses publiques en 1962, et 44,4 % en 1970 (soit 9 % du PIB) ¹. Le Portugal recevait pour ces activités un appui considérable de pays industriels occidentaux qui, ayant de gros intérêts dans l'exploitation économique des colonies, trouvaient avantage à soutenir les efforts des Portugais pour le maintien de cette exploitation. Il était également soutenu par la République d'Afrique du Sud, dont l'existence même dépend de la présence dans la partie méridionale de l'Afrique d'un puissant bloc blanc.

Cependant les troupes portugaises n'ont pas pu empêcher les

1. BANCO DE PORTUGAL, rapports annuels.

mouvements de libération de gagner des territoires aujourd'hui étendus.

Les régions libérées forment... le cadre des changements que produit la pratique de ces guerres populaires. Dans les régions éloignées où la population était exposée au despotisme de l'administration coloniale et ne connaissait ni école ni hôpital, une révolution se produit... Par la voie de la destruction créatrice, la population rurale en particulier, sous la direction des organes politiques de ses mouvements, fait l'expérience de l'indépendance ¹.

Économiquement, socialement et politiquement, les structures coloniales étaient en butte aux attaques.

Cette lutte armée a apporté à l'Afrique noire quelque chose de nouveau. Ce ne sont pas seulement les colonialistes que l'on combattait, mais toute espèce d'oppression, d'exploitation de l'homme par l'homme. On voulait empêcher que les colonialistes soient remplacés par une bourgeoisie autochtone, sous la domination de laquelle l'oppression continuerait, comme cela s'est produit dans d'autres pays où sévissent diverses formes de néo-colonialisme.

Le Portugal était constamment forcé de contrecarrer les mouvements de libération par des réformes qui étaient en fait des mesures purement tactiques. Leur fin déclarée — le progrès de la population africaine — ne pouvait que compromettre la domination portugaise ; et c'était là un fait évident pour les habitants des régions libérées où les mouvements nationalistes exercent une souveraineté de fait.

1. Mario DE ANDRADE, cité dans : « Afrique portugaise, autre Viêt-nam », *Frères du monde* (Bordeaux), 1970, n° 68, p. 62 et 63.

II L'éducation et la science

1 L'histoire de l'éducation

A l'en croire, le Portugal a fait de grands efforts pour répandre l'éducation parmi les Africains, en considérant cela comme un trait essentiel de sa politique coloniale depuis le temps des « découvertes ».

On peut donc dire qu'en Angola, l'œuvre d'éducation et d'assistance commença avec le premier débarquement des Portugais. Ce n'est pas que nous l'ayons imposée, les populations autochtones l'absorbèrent, l'assimilèrent ¹.

L'éducation a-t-elle eu dans les colonies des effets nettement positifs ? Considérons l'histoire et le passé récent des territoires africains des puissances coloniales.

Les premiers contacts

Dans les diverses régions correspondant approximativement aux colonies portugaises d'Afrique, les activités éducatives ont commencé à différentes époques et dans des conditions diverses.

Le Congo et l'Angola d'aujourd'hui

La première chose que firent les Portugais, après le débarquement en 1483 de Diogo Cão au Congo, le royaume qui s'étendait sur les deux rives du Zaïre, fut d'instituer des traditions coloniales qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours.

L'histoire nous a conservé maint exemple de sentiments

1. Martins dos Santos, *Historia do ensino em Angola*, p. 14, Angola, Serviços de Educação, 1970.

avoués d'égalité raciale, de tentatives sincères pour éduquer et christianiser les Africains — avec leur consentement — et d'assistance militaire et économique relativement désintéressée ¹.

Les premiers Africains qui reçurent une instruction à Lisbonne n'y vinrent pas volontairement mais furent amenés au Portugal comme otages par Diogo Cão, dont les compagnons étaient retenus à la cour du Manicongo à cause de la méfiance qu'ils inspiraient. Ces otages furent traités « de façon princière » (Duffy) et envoyés par le roi João II au couvent de Santo Elói pour y faire leur éducation ² et servir ainsi les desseins du Portugal : d'abord la conversion du Manicongo (bientôt accomplie lorsque le roi Nzinga Nkuvu devint le roi João afin d'évangéliser la population du Manicongo, garantissant ainsi la position économique privilégiée du Portugal), et en second lieu l'établissement d'une liaison avec le royaume éthiopien de Prester John, qui passait pour chrétien ³.

A son deuxième voyage, Diogo Cão ramena des Africains, cette fois volontaires, pour qu'ils fissent leur éducation à Lisbonne. C'étaient « les fils des plus puissants seigneurs » ⁴ et ils devaient, une fois leur éducation terminée, prendre en main l'administration et servir d'intermédiaires au Portugal — ce qui ne traduit guère l'intention de généraliser l'éducation.

Pour gagner l'appui des Portugais, le roi du Congo demanda au Portugal de lui envoyer des prêtres et des ouvriers qualifiés. Manuel I^{er} envoya quelques missionnaires et techniciens qui ne rendirent pas de grands services à cause de leur inefficacité.

L'incompétence des artisans portugais est malaisée à expliquer, et peut-être convient-il de l'attribuer à la difficulté d'exercer un métier spécialisé dans un milieu étranger ⁵.

... Cette explication n'est pas très convaincante. Les Portugais ont envoyé dans d'autres pays étrangers des spécialistes dont les réalisations ont survécu jusqu'à ce jour. N'envoyèrent-ils au Congo que de mauvais artisans, ou leur donnèrent-ils l'ordre exprès de mal travailler ? Les deux hypothèses conduisent à la même conclusion : les

1. James DUFFY, *Portuguese Africa*, p. 6, Cambridge (Mass.), 1968.

2. Visconde DE PAIVA MANSO, *História do Congo*, doc. 1, Lisbonne, 1855.

3. Voir : DUFFY, *op. cit.*, p. 5 et 9.

4. Martins DOS SANTOS, *op. cit.*, p. 14.

5. W. G. L. RANGLES, *L'ancien royaume du Congo*, p. 103.

Portugais ne désiraient pas fournir aux Congolais des connaissances techniques qui risquaient d'être utilisées contre eux et de compromettre leur puissance ¹.

L'histoire des missionnaires demandés plus tard au Portugal par le roi Alfonso n'est pas plus édifiante.

Alfonso soumit aux treize ou quinze prêtres, à leur arrivée, des plans mirifiques pour l'éducation et l'évangélisation de son peuple ; mais certains des pères, succombant au climat moral et physique de la capitale, trouvèrent plus lucratif d'acheter et de vendre des esclaves, parfois avec de l'argent fourni par Alfonso ².

Les missionnaires arrivèrent en 1508. Le roi fit dresser une palissade autour du lieu où ils devaient enseigner, pour empêcher les élèves de se sauver. Les prêtres ne restèrent que quatre jours ³. La mission elle-même se trouva mêlée à la possession de terres, à la traite des esclaves et à des opérations commerciales. L'alliance du Portugal et du roi du Congo ne dura guère plus longtemps, et l'influence de la culture portugaise disparut rapidement.

Ayant à partager la vie d'autres Portugais qui étaient venus là pour des raisons purement matérielles, les missionnaires furent influencés par eux et séduits par la tentation des richesses ; beaucoup d'entre eux se tournèrent vers des activités commerciales... beaucoup saisirent la première occasion de se faire rapatrier sous prétexte que le climat était malsain ; ce fut notamment le cas de ceux qui s'étaient livrés à des opérations commerciales ³.

Il est donc difficile de croire que, dès le début, les Portugais se soient efforcés de christianiser et d'éduquer la population africaine, que « la propagation de la foi se soit confondue avec l'expansion de l'empire », et que les missionnaires aient été accompagnés de « maîtres de lecture et d'écriture », et d'artisans « pour l'instruction des parents et sujets du roi du Congo, conformément à sa requête expresse » ⁵.

1. Alfredo MARGARIDO, « L'enseignement en Afrique dite portugaise », *Le mois en Afrique*, août 1970, p. 63.

2. DUFFY, *op. cit.*, p. 13 et 14.

3. Voir : *Monumenta Missionaria Africana*, vol. I, p. 30. Cité dans : MARGARIDO, *op. cit.*

4. Martins DOS SANTOS, *op. cit.*, p. 17.

5. *Angola*, p. 409, Lisbonne, Instituto Superior de Ciências Sociais e Política Ultramarina, Curso de Extensão Universitária, ano lectivo de 1963-1964.

La même source indique l'objet réel de la politique éducative portugaise en Afrique, tout en admettant son échec :

On peut donc dire que les perspectives politiques implicites dans nos relations avec le Congo, y compris la possibilité de compter sur le soutien d'un État indigène bien organisé et relativement puissant, détermina une politique éducative qui ne reposait pas seulement sur l'évangélisation des masses indigènes mais tendait aussi à satisfaire le désir de réorganisation sociale des monarques congolais et à contribuer à l'expansion de l'influence portugaise. Cette influence toutefois se perdit rapidement dans les crises dynastiques et les conflits politiques qui suivirent la mort du roi. Les missions insistèrent louablement pour rester, mais constatèrent que, face à l'opposition persistante des vagues de paganisme venues de la brousse, elles ne pouvaient guère donner d'instruction religieuse efficace. En 1624, quand Mateus Cardoso, recteur du Collège de Luanda, visita S. Salvador do Congo, il n'y trouva aucun indigène qui parlât le portugais, et un seul savait lire ¹.

Pour expliquer que le Portugal n'ait pas réussi à prendre pied au Congo, d'autres auteurs invoquent divers arguments, Eugénio Lisboa écrit :

L'échec de l'expérience congolaise est dû à des raisons complexes et probablement multiples, mais il est sans doute lié au bouleversement démographique résultant de la traite des esclaves qui se faisait à partir de São Tomé et qui dépeupla presque entièrement certaines régions du royaume ².

Selon Basil Davidson, l'attitude des Portugais impliquait une trahison des Africains :

Rarement vit-on exemple plus manifeste de gens qui demandent du pain et à qui on donne une pierre ³.

Les choses ne s'améliorèrent pas quand João III du Portugal envoya des jésuites. Deux d'entre eux revinrent bientôt au Portugal, et les deux autres

1. ANGOLA, *op. cit.*

2. Eugénio LISBOA, « Education in Angola and Mozambique », dans : Brian ROSE (dir. publ.), *Education in Southern Africa*, p. 263, Johannesburg et Londres, 1970.

3. Basil DAVIDSON, *The African awakening*, p. 49, Londres, 1955.

se laissèrent séduire par la tentation des richesses et devinrent négociants comme d'autres qui les avaient précédés » ¹.

Lors d'une mission ultérieure de deux jésuites, l'un d'eux mourut peu après son arrivée, et l'autre fut expulsé par le roi en 1555 ².

Les derniers vestiges s'effacèrent progressivement au cours des années. Quand Stanley traversa la région (1874-1879), il ne trouva aucune trace de la civilisation ou de la souveraineté portugaises.

Dans les autres parties de l'actuel Angola (Luanda, Benguela et les territoires d'alentour), aucune influence portugaise ne fut perceptible jusqu'au xvii^e siècle. Une école primaire fut fondée par les jésuites à Luanda en 1605, les autres missions s'occupant presque exclusivement d'enseignement religieux ³. En 1622, au programme de l'éducation scolaire dispensée par les jésuites s'ajoutèrent la littérature, la théologie et la morale ⁴. Les domestiques vivant au voisinage de l'école apprenaient divers métiers (fabrication de vêtements et de chaussures, poterie, tonnellerie, céramique et calfatage). Selon Avila de Azevedo, c'était la première tentative de formation professionnelle qu'on eût faite au sud de l'Équateur ⁵. Cependant,

il faut remarquer qu'en dépit de leur activité missionnaire et éducative, les jésuites envoyés en Angola furent souvent accusés de participer à la traite des esclaves avec l'Amérique du Sud, et le scandale devint si notoire qu'il fit grand tort à l'économie angolaise. La Société de Jésus avait même des navires à elle qui assuraient le transport des esclaves entre l'Angola et le Brésil ⁶.

Le peu d'éducation qui se dispensait dans la colonie était presque exclusivement aux mains des jésuites. Les possibilités se trouvèrent donc encore réduites lorsque, au milieu du xviii^e siècle, le gouvernement du marquis de Pombal expulsa les jésuites du Portugal.

Le Mozambique

Les Portugais débarquèrent au Mozambique au xv^e siècle, et y

1. Martins DOS SANTOS, *op. cit.*, p. 21 et 22.

2. *Ibid.*, p. 22.

3. Angola, *op. cit.*, p. 410.

4. Avila DE AZEVEDO, *Política do ensino em Africa*, p. 119, Lisbonne. Junta de Investigações do Ultramar, 1958.

5. Avila DE AZEVEDO, « Educação em Africa », *Estudos ultramarinos*, n° 3, p. 109, Lisbonne, 1962.

6. Eugénio LISBOA, *op. cit.*, p. 266.

trouvèrent la pénétration beaucoup plus difficile qu'en Angola. L'islam y était déjà profondément enraciné. En outre, les nouveaux venus se heurtèrent à « l'indocilité des habitants du Sud »¹. Vasco de Gama, qui fit escale au Mozambique lors d'un de ses voyages en Inde (1500), jugea la culture de la population supérieure à celle des Portugais. Une élite locale, essentiellement swahili, vivait dans des villes administrées par des Arabes qui lui avaient transmis leur culture, leur langage et leur religion. L'influence arabe s'étendait le long du Zambèze. La première mission portugaise du Mozambique fut établie dans la région des rivières Cuama, affluents du Zambèze. L'hostilité africaine aux missionnaires portugais eut pour point culminant l'assassinat du jésuite D. Gonçalo da Silveira lorsque celui-ci essaya, en 1560, de convertir Monomotapa, roi du Zambèze et seigneur de ses prétendues mines d'or, dont l'existence était d'ailleurs purement mythique². Il fallut encore soixante-dix ans aux missionnaires portugais pour parvenir (en 1629) à convertir Monomotapa. Le Zambèze devint alors une région fortement influencée par l'Église catholique, notamment les jésuites et les dominicains qui étaient toutefois hostiles les uns aux autres³.

Les dominicains habitaient Vila de Sena, centre commercial de la région du Zambèze. Ils réussirent justement dans les districts où les jésuites avaient échoué, poussant leur évangélisation jusqu'au lac Nyassa. Les jésuites, qui avaient leur quartier général dans l'île de Mozambique, y fondèrent une institution qui de 1610 à 1760 fut à la fois un séminaire et un hôpital⁴. Cependant, comme le dit Silva Rego, « la décadence progressa aussi vite que la jungle sous les pluies de mousson »⁵ ; amorcée au début du XVIII^e siècle, elle s'accrut après que le marquis de Pombal eut banni les jésuites du Portugal.

Rares sont les gouverneurs qui, au cours du siècle, ne furent pas accusés de corruption et de tractations financières douteuses, et des fonctionnaires moins haut placés firent fortune aux dépens du gouvernement ou en violation de la loi. Dans ce milieu relâché, la conduite des dominicains n'offrait guère de contraste rassurant. ' Scandaleux ' est une des épithètes

1. *Moçambique*, p. 638, Lisbonne, Instituto Superior de Ciências Sociais e Política Ultramarina, Curso de Extensão Universitária, ano lectivo de 1965-1966.

2. Eugénio LISBOA, *op. cit.*, p. 266.

3. DUFFY, *op. cit.*, p. 108.

4. AVILA DE AZEVEDO, *Política de ensino em Africa*, *op. cit.*, p. 122.

5. Cité dans : *Moçambique*, *op. cit.*, p. 639.

les moins sévères employées pour qualifier la conduite de l'ordre aux XVIII^e et XIX^e siècles. Les frères dominicains (de Sena)... ont un comportement violent et oppresseur... Les prêtres s'opposent avec la dernière énergie à la diffusion du savoir qu'ils considèrent comme entièrement néfaste au maintien de leur puissance, dont le plus sûr appui est l'ignorance du peuple. »

Au mépris de leurs vœux de pauvreté, les dominicains du Zambèze détenaient de vastes étendues de terre qu'ils administraient comme n'importe quel *prazero*, percevant des capitations et faisant le commerce des esclaves. Certains dominicains assumaient aussi des fonctions civiles et administratives. Ils y étaient incités par le fait qu'il y avait si peu de Portugais à l'intérieur, et ils contribuaient certainement au maintien de la souveraineté portugaise ; mais ces activités n'étaient pas toujours compatibles avec leurs devoirs de missionnaires. Au détriment de leur ancien zèle évangélique, certains jésuites participaient aussi à des entreprises agricoles et minières sur les rives du fleuve. Les missionnaires d'autres ordres et les prêtres séculiers agissaient aussi suivant l'esprit de l'époque ¹.

Les colonies d'Afrique occidentale

Les îles du Cap-Vert avaient été découvertes en 1444, et la Guinée était considérée depuis 1446 comme rattachée au Cap-Vert. Deux cents ans plus tard, on ne relevait encore presque aucun signe d'activité éducative ou même religieuse des Portugais. Le jésuite António Vieira, se rendant au Brésil, fit escale au Cap-Vert en 1652. Il demanda à João IV du Portugal d'envoyer des missionnaires pour donner un enseignement à la population de Guinée où « à cause du manque de missionnaires pour l'évangéliser et l'éduquer, on ne trouve aucun vestige de christianisme à part quelques crucifix dans les villages et les noms des saints ² ».

Dans un livre sur le Cap-Vert publié par l'Institut des études d'outre-mer, un missionnaire de notre temps écrit :

Les découvertes s'inséraient dans une grandiose politique religieuse qui considérait l'Inde comme offrant un moyen

1. DUFFY, *op. cit.*, p. 111.

2. Joaquim Angelico de JUSUS GUARRA, S.J., *Ocupação missionaria de Cabo Verde, Guiné, São Tomé e Príncipe*, p. 511, Lisbonne, Instituto Superior de Ciências Sociais e Política Ultramarina, Curso de Extensão Universitária, ano lectivo de 1965-1966. Cité ci-après comme : *Cabo Verde...*, *op. cit.*

d'attaquer l'Islam par derrière et comme étant plus proche de ses bases religieuses et économiques. Il est donc facile de comprendre pourquoi, après avoir commencé par la côte de Guinée, l'occupation missionnaire de la côte occidentale de l'Afrique fut laissée de côté jusqu'à ce que le dessein fondamental fût réalisé ¹.

Cela jette bien quelque lumière sur la stratégie de l'expansion portugaise ; mais l'explication n'est ni entièrement correcte ni suffisante.

Les îles du Cap-Vert suscitèrent d'emblée un certain intérêt. Leur densité de population était si faible qu'il fallut d'abord les peupler. Une mission y fut fondée en 1466, vingt-deux ans seulement après leur découverte. Un diocèse fut établi en 1532 dans Ribeira Grande et Praia en devint le siège épiscopal en 1614 ².

Henri le Navigateur avait lui-même montré beaucoup d'intérêt pour la Guinée. Zurara, dans sa *Crônica da Guiné*, rapporte le

grand désir qu'avait l'Infant d'accroître la sainte foi en Notre Seigneur Jésus Christ et d'y amener toutes les âmes qui pourraient aspirer à leur salut ³.

Il envoya immédiatement un prêtre, padre Polono, en Guinée, et prit des dispositions dans son testament (1460) pour l'envoi en Guinée de prêtres de l'Ordem de Cristo dont il était l'administrateur ⁴.

Le Portugal, ici comme ailleurs, eut pour principe d'emmener des Africains au Portugal pour y faire leur éducation et les plonger dans la culture portugaise. Jerome Münzer dit avoir vu à Lisbonne

beaucoup de Noirs que le roi avait contraints à adopter la religion chrétienne et à apprendre à lire et écrire le latin. Il y a quelque temps, le roi envoya à São Tomé des prêtres noirs qu'il avait fait instruire, depuis leur enfance, à Lisbonne ⁵.

Il doit donc y avoir eu d'autres raisons pour que la population locale fût privée d'instruction. Le missionnaire déjà cité décrit en grand détail l'activité des missionnaires au Cap-Vert et en Guinée. En Guinée,

1. Joaquim Angelico de JUSUS GUARRA, *op. cit.*, p. 510.

2. *Portugal missionario*, Cucujães, 1929.

3. *Cabo Verde...*, *op. cit.*, p. 508.

4. *Ibid.*, p. 508 et 509.

5. *Ibid.*, p. 509.

... il y avait des prêtres qui ne disaient même pas la messe, et se consacraient davantage au commerce qu'à leur religion... Les esclaves étaient dans ces territoires la marchandise la plus courante. Les prêtres, toutefois, n'oubliaient pas leurs devoirs religieux, car les missionnaires commençaient par leurs séances d'instruction, leurs sermons, leurs confessions et leurs œuvres de charité, notamment parmi les esclaves qu'on avait amenés de Guinée en grand nombre. On les avait baptisés par groupes de 300, 400 et 500 à la fois, avant de les emmener au Brésil ou aux Indes occidentales. Car les prêtres veillaient à ce qu'une instruction convenable leur fût donnée ¹.

Ces citations aident à comprendre pourquoi, malgré l'intérêt porté par le Portugal au Cap-Vert et à la Guinée, on ne s'efforça pas d'éduquer leurs populations, et pourquoi António Vieira n'y trouva « aucun vestige de christianisme ». La véritable explication de cet intérêt est fournie par Manuel Severim de Faria (1583-1655) :

Comme le savent bien ceux qui connaissent les affaires de ce royaume, les contrats et les droits de la côte de Guinée sont depuis de longues années la principale source de revenu de la couronne du Portugal ; ce sont eux qui l'ont rendue riche et lui ont fourni les sommes nécessaires pour ses conquêtes d'Orient et du nouveau Monde ².

Si nous avons consacré tant d'attention à la politique de l'éducation appliquée par le Portugal en Afrique au cours de cette première période, c'est qu'elle présente deux aspects particulièrement significatifs.

D'abord il y a certains parallèles (qui ne se retrouvent pas à toutes les époques) entre ce temps-là et l'époque qui vient de se terminer, en ce qui concerne les buts officiellement proclamés. Avant 1974 comme alors, la thèse officielle était que la population africaine assimilait volontiers la civilisation portugaise ; les fins de civilisation (et en particulier la religion) étaient mises en avant pour déguiser les intérêts économiques et politiques ; on ne permettait jamais que l'éducation dépasse un niveau très modeste, de peur qu'elle ne mît en danger les privilèges acquis ; une élite africaine restreinte était instruite à une seule fin : soutenir l'hégémonie

1. *Cabo Verde...*, *op. cit.*, p. 511, 514 et 515.

2. *Ibid.*, p. 512 et 513.

portugaise et servir d'intermédiaire entre la machine coloniale et la population africaine.

En second lieu, le colonialisme tentait de falsifier l'histoire coloniale portugaise. Les chroniqueurs portugais (Zurara, Rui de Pina), les archives contemporaines et les sources étrangères accessibles de nos jours attestent abondamment que les fins et méthodes déclarées étaient loin de répondre à la réalité. Cette falsification répondait à un double but. La glorification du passé visait à éveiller un patriotisme qui incitait les Portugais à considérer la politique coloniale officielle — et plus particulièrement les guerres coloniales — comme un « devoir national », et par conséquent à leur accorder leur appui. D'autre part, l'histoire telle qu'on la propageait tendait à représenter le colonialisme comme un précieux apport au développement de l'humanité, et à justifier ainsi la présence coloniale portugaise dans l'Afrique d'aujourd'hui.

La politique de l'éducation sous le gouvernement libéral

L'œuvre éducative des missions déclina encore quand le marquis de Pombal expulsa les jésuites de tous les territoires portugais en 1759. Ils ne furent autorisés à rentrer que dans la seconde moitié du XIX^e siècle (à l'exception de quelques jésuites français admis entre 1829 et 1934). En 1800, il y avait 9 ou 10 pères en Angola, et environ 25 prêtres de paroisse, dont la moitié d'Angolais ; tandis qu'au Mozambique, en 1825, le clergé comprenait 10 membres, dont 7 venus de Goa¹. Aussi quand le gouvernement libéral arriva au pouvoir en 1834 et abolit par décret tous les ordres religieux, cela ne provoqua pas de changement considérable dans l'activité des missions coloniales.

La Révolution française et les guerres napoléoniennes avaient hâté la fin de l'Ancien Régime au Portugal. Une lutte entre constitutionnalistes et monarchistes se termina en 1834 par la victoire des libéraux. Le libéralisme devint plus modéré sous la pression de l'opposition constante qu'il rencontrait, mais il resta au pouvoir au Portugal jusqu'à l'abolition de la monarchie en 1910.

Sous le gouvernement libéral, l'État prit la place des missions comme dispensateur de l'enseignement, et les maîtres étaient soit

1. DUFFY, *op. cit.*, p. 112 et 120. Voir aussi : Avila de AZEVEDO, *Política do ensino em Africa*, *op. cit.*, p. 122.

des laïcs, soit des prêtres séculiers. La politique de l'enseignement relevait de laïcs. On essaya aussi de soustraire l'éducation à l'autorité métropolitaine ; c'est ainsi qu'un décret de 1844 visait à concéder aux colonies du Cap-Vert, de l'Angola et du Mozambique le droit d'organiser les études de médecine et de pharmacie. Cette tentative échoua, mais elle montre indiscutablement l'éveil d'une mentalité nouvelle et le désir de créer une nouvelle structure légale pour l'éducation ¹.

C'est le décret de 1845 établissant des écoles publiques dans les colonies qui marqua le tournant.

Jusqu'alors, le gouvernement n'avait porté qu'un intérêt limité et sporadique à l'éducation, qu'il avait presque entièrement laissée aux mains des missions. Il y eut aussi quelques initiatives privées. Francisco de Sousa Continho avait ouvert deux classes de géométrie à Loanda ; Miguel Antonio da Malo organisa des cours d'arithmétique, de géométrie et de trigonométrie afin de former des comptables et des topographes ². Mais ces enseignements étaient principalement destinés aux enfants de fonctionnaires blancs, et se donnaient toujours à Luanda ou à Mozambique.

... En 1808 par exemple, la femme du gouverneur de l'Angola Saldanha da Gama donnait des leçons de français et de musique aux jeunes filles des meilleures familles de Luanda ³.

Le décret de 1845 institua une éducation à deux niveaux. Celle du premier niveau devait être dispensée dans des écoles élémentaires qui seraient ouvertes là où elles seraient nécessaires et qui enseigneraient la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la doctrine chrétienne et l'histoire du Portugal. Celle du second degré serait dispensée dans des écoles dites « principales », réservées aux capitales du Mozambique, de l'Angola, de São Tomé et du Cap-Vert ; son programme comprenait le portugais, le dessin, la géométrie, la comptabilité, l'économie de la colonie et la physique appliquée ⁴.

La législation était d'importance capitale. Elle présentait cette singularité de ne faire aucune distinction juridique entre Africains et Européens. Cela était conforme aux principes d'égalitarisme libéral qui interdisaient toute espèce de discrimination.

1. Voir : MARGARIDO, *op. cit.*

2. Eugénio LISBOA, *op. cit.*, p. 266.

3. DUFFY, *op. cit.*, p. 367 et 368.

4. Voir : ÁVILA DE AZEVEDO, *Política do ensino em Africa*, *op. cit.*, p. 124 et 125.

Malheureusement, l'euphorie initiale fut de courte durée. Par les pressions qu'ils exercèrent, les colons portugais réussirent à imposer leurs idées au sujet des « peuples primitifs ». Un nouveau système d'enseignement, une fois de plus fondé en grande partie sur les missions, fut institué par décret en 1869. Ce décret définissait les divers genres d'éducation à donner aux Africains et aux Européens respectivement. L'école élémentaire était divisée en deux degrés. Pour les élèves qui vivaient à moins de trois kilomètres d'une école, la fréquentation devint obligatoire. Des écoles spéciales de travaux à l'aiguille furent créées pour les filles. Les écoles principales, qui comportaient jusqu'alors une classe supérieure, reçurent le nom d'écoles secondaires, et l'on tenta d'y introduire l'enseignement des langues vivantes (anglais, français et arabe) ¹.

Le ministre de la marine et des territoires d'outre-mer, Rebelo da Silva, pour justifier les changements, déclara que l'ancien système « rendait d'importants services ... mais que des difficultés locales, la négligence et l'organisation imparfaite en annulaient ou en paralysaient les heureux effets ² ».

Les changements ne donnèrent pas de bons résultats dans les écoles principales, sauf dans celle de Luanda, qui n'avait toutefois qu'une trentaine d'élèves et qui cessa bientôt d'exister.

En 1873, il y avait en Angola 456 garçons et 33 filles qui allaient à l'école. Au Mozambique, vers 1875, l'effectif total des écoles primaires était d'environ 400 ³. Aucune école primaire ne fonctionna à Lourenço Marques jusqu'en 1907 ⁴. A la fin du siècle, Mousinho de Albuquerque, qui détestait les libéraux, déclarait qu'à son avis

... le système d'éducation n'était qu'extravagance et folie. Par souci constant d'assimilation avec la métropole, on créait des écoles de place en place le long de la côte ; même à l'intérieur, il y avait des écoles où des maîtres improvisés prétendaient donner une instruction primaire à de jeunes indigènes. Ces écoles étaient très peu fréquentées, même lorsqu'on les confiait à des prêtres séculiers ; le profit qu'on en tirait était nul. Mais comme le système ressemblait à

1. Avila DE AZEVEDO, *op. cit.*, p. 125 et 126.

2. Cité dans : DUFFY, *op. cit.*, p. 257.

3. DUFFY, *op. cit.*, p. 257 et 258.

4. SAMPAIO E MELO, *Política indigena*, p. 119, Porto, 1910.

celui du Portugal, le souci de symétrie des libéraux était satisfait. Les écoles étaient une fiction... A mon avis, ce qu'il nous faut faire pour éduquer et civiliser l'*indigena*, c'est développer de façon pratique son aptitude au travail manuel et tirer parti de ses services pour l'exploitation de la province ¹.

Les décrets de 1845 et 1869 n'avaient pas exclu la possibilité d'accorder un appui à l'œuvre des missionnaires. En décembre 1868, certains avantages furent offerts par décret aux prêtres qui étaient restés à São Tomé, en Angola et au Mozambique. Le nombre des missionnaires présents dans les colonies était, en 1885, de 75, et il s'éleva bientôt à 200 (surtout des jésuites). Cet accroissement peut s'expliquer par la situation internationale. La Conférence de Berlin (1885) et la Conférence de Bruxelles (1887) avaient approuvé

la pratique libre et publique de toutes les croyances et le droit d'organiser des missions appartenant à n'importe quelle religion, dans les territoires dépendants des États participants.

Cela conduisit le gouvernement portugais à soutenir les missions catholiques, pour prévenir le danger de voir des missions protestantes combler le vide et influencer les Africains (cf. Silva Rego : « On comprend le souci du gouvernement de renforcer l'effectif des missions, afin de combattre l'influence de plus en plus dénationalisante des missions protestantes ². »)

L'arrivée de baptistes anglais dans le nord de l'Angola en 1878 fut suivie par un afflux de missionnaires chrétiens venus d'autres pays d'Europe ainsi que d'Amérique. Aux moyens disponibles pour l'éducation s'ajoutèrent les commodités et avantages dont s'accompagnent souvent l'expansion des services administratifs et une occupation plus effective de l'intérieur. Une certaine structure de l'éducation s'organisa. Il existait des écoles d'État et des écoles privées dans les régions peuplées et les centres administratifs, tandis que les écoles de mission étaient surtout fréquentées par les Africains des régions rurales. Les deux systèmes étaient, en principe, totalement distincts.

A la fin du siècle, beaucoup de mulâtres et d'Africains assi-

1. Cité dans : DUFFY, *op. cit.*, p. 258.

2. Cité dans : Angola, *op. cit.*, p. 412.

milés s'inquiétaient de l'insuffisance des moyens d'éducation, et ils commencèrent à exprimer leur inquiétude dans les journaux locaux. Le gouvernement débattit la question mais ne fit rien pour améliorer la situation. L'administration de l'enseignement était analogue à ce qu'elle était au Portugal, et les écoles publiques continuèrent à se contenter de donner à un nombre limité d'enfants l'occasion d'acquérir quelques notions de langue et de civilisation portugaises.

Les responsables des écoles de mission étaient surtout soucieux d'opérer des conversions. S'ils étaient catholiques, ils recevaient un appui financier du gouvernement. L'enseignement se donnait en général dans la langue africaine locale, parfois en portugais ; le catéchisme constituait le principal élément du programme. Cependant un séminaire d'Angola et une école technique du Mozambique inaugurèrent, avant la première guerre mondiale, un enseignement postprimaire. Les missions protestantes employaient fréquemment des membres du clergé africain, de sorte qu'elles enseignaient habituellement dans les langues africaines. Certains des élèves protestants les plus avancés apprenaient l'anglais et parfois le portugais. L'emploi des langues africaines limitait le niveau que pouvaient atteindre les études et éloignait les Portugais, déjà inquiets de la présence de missionnaires étrangers ¹.

Le réseau scolaire ne se développa que lentement. En 1909, le Mozambique avait 48 écoles primaires de garçons, 8 de filles et quelques écoles de commerce et d'agriculture. Les écoles primaires relevaient de missions catholiques. Le nombre des élèves mulâtres et africains (1 195) n'avait pas changé depuis 1900. En Angola, où il y avait 69 écoles, l'effectif total augmenta de 15 unités entre 1900 et 1908, passant de 1 845 à 1 860 ².

Les missions laïques

La république fut proclamée au Portugal en 1910. Une loi votée en 1913 sépara l'Église de l'État et remplaça les missions religieuses par des missions laïques (*missões laicas* = *missões civilizadoras*) dont on espérait qu'elles seraient plus efficaces en Afrique. L'œuvre éducative des missions catholiques, ne bénéficiant plus du soutien financier du gouvernement, cessa à peu près complètement. Les

1. Les trois derniers paragraphes reposent sur : D. M. ABSHIRE et M. A. SAMUELS (dir. publ.), *op. cit.*, p. 178 et 179.

2. SAMPAIO E MELO, *op. cit.*, p. 119 et 120.

missions laïques, dotées d'écoles et d'ateliers, devaient compléter l'enseignement scolaire par une formation professionnelle. Il est intéressant de noter que le gouverneur du Mozambique, le général José Machado, refusa d'appliquer cette loi au Mozambique ¹.

Les nouveaux maîtres (*agentes de civilização*) devaient avoir reçu une formation complète d'instituteurs primaires et avoir une certaine connaissance des langues locales des régions où ils étaient appelés à exercer. Dans chaque école de mission laïque, il devait y avoir un instituteur qui en assurerait la direction et qui aurait pour assistants des maçons, des forgerons ou des cultivateurs. La formation des maîtres était assurée depuis 1917 par l'Institut colonial (Instituto das Missões Coloniais), l'ancien collège pour missionnaires de Cernache do Bomjardim, fondé par les jésuites en 1855. Les candidats au cours quinquennal de base devaient avoir fait des études secondaires complètes et suivre un cours spécial sur les problèmes particuliers aux colonies. Le programme d'enseignement comprenait l'agriculture, l'hygiène, la géodésie et les principes fondamentaux du droit et de la pédagogie. Ce programme se révéla trop ambitieux. Vu le nombre beaucoup trop faible des maîtres qui enseignaient le niveau requis, les missions laïques étaient probablement condamnées d'emblée à l'échec. Malgré quelques succès, elles ne purent pour la plupart satisfaire aux normes imposées ². D'où la promulgation en 1919 d'un autre décret accordant de nouveau aux missions catholiques l'aide financière de l'État. Il ne reconnaissait les missions catholiques que comme « des éléments d'activité civilisatrice », mais cela ne saurait déguiser la défaite du principe des missions laïques, officiellement confirmée sept ans plus tard (1926), lorsque le ministre des colonies de la « Dictature nationale » (c'est-à-dire le régime Salazar) supprima les missions laïques par décret (n° 12336). Un chapitre de ce décret traite de l'éducation, y compris les conditions de l'apprentissage agricole et professionnel.

Il y eut de violentes controverses au cours des années vingt quant aux mérites de l'éducation individuelle (par opposition à l'éducation de masse) et de l'enseignement « académique » (par opposition à l'enseignement technique). Vu l'intérêt qu'ils présentent ici, les principaux arguments invoqués au cours d'une discussion entre

1. *Moçambique, op. cit.*, p. 641.

2. M. Borges GRAINHA, *As missões em Angola e Moçambique*, p. 14, Cernache do Bomjardim, 1920.

deux des principaux protagonistes (le haut commissaire aux colonies Norton de Matos, partisan des missions laïques, et Vicente Ferreira) méritent d'être reproduits. A propos de l'œuvre éducative accomplie dans la colonie d'Angola, Norton de Matos déclarait :

La population de l'Angola comprend les cinq éléments suivants. En bas de l'échelle, il y a la grande masse des habitants de la province, encore plongée dans les ténèbres des civilisations primitives. Ensuite un petit nombre d'indigènes auxquels un genre d'instruction fort peu judicieux a inculqué le rudiment de la lecture et de l'écriture mais dont on ne s'est pas soucié de façonner le caractère, créant ainsi un facteur nuisible et préjudiciable à la société future. Ensuite, il y a un nombre, heureusement de plus en plus faible, d'Européens qui pour des raisons diverses et toujours lamentables s'intègrent à la vie et à la civilisation indigènes et ne peuvent que difficilement en être détachés. Au premier rang se situent les indigènes de plus en plus nombreux qui, par des efforts incessants et par leur résolution d'échapper aux ténèbres du passé, ont surmonté les obstacles qui leur étaient opposés : malgré le manque presque total d'écoles, ils se conduisent en civilisés et méritent toute notre considération. Enfin il y a les familles européennes de plus en plus nombreuses, les commerçants, les cultivateurs, les fabricants et les fonctionnaires envers qui notre pays a une si grande dette pour l'œuvre admirable qu'ils ont accomplie depuis vingt ans, avec toute la ténacité et la persévérance possibles, et aussi avec le plus grand patriotisme ¹.

Mettant ses interlocuteurs en garde contre les « risques » qu'il y aurait à permettre l'accès rapide de la population indigène à une éducation de type métropolitain. Norton de Matos recommande de créer des écoles qui seraient plutôt des ateliers. On y enseignerait la langue portugaise, la lecture et l'écriture, des notions d'arithmétique, les poids et mesures et, d'autre part — selon le lieu et les coutumes locales — le commerce, l'agriculture, le travail du bois, de la pierre et des métaux.

C'est au principe fondamental de l'atelier et de l'éducation par le travail que Vicente Ferreira était hostile.

Le résultat le plus tangible et le plus évident du fameux principe de l'éducation par le travail, tel qu'il se pratique

1. Cité dans : *Angola, op. cit.*, p. 414 et 415.

dans les écoles-ateliers, est la formation d'un prolétariat indigène qui est, pour les capitalistes, plus facile à exploiter que son concurrent le prolétariat européen ; et ce qui aggrave les choses, c'est que les sentiments de révolte sont intensifiés par l'inévitable haine raciale. L'école ne réalisera pas ses fins sociales ; elle ne réussira, jusqu'à un certain point, qu'à former des hommes qui travailleront comme des machines.

Pour éviter ces maux qui, selon lui, aboutiraient à la désintégration des communautés, il recommandait une éducation plutôt collective qu'individuelle, et prônait ce qui devait plus tard prendre le nom de développement communautaire. L'instituteur, le médecin, ceux qui enseignent aux gens la pratique de l'agriculture et le travail des principaux matériaux disponibles localement, enfin les autorités administratives, devraient prendre une part active à cette œuvre d'éducation.

Norton de Matos et Vicente Ferreira étaient tous deux hostiles à une éducation de type purement « académique », y voyant pour l'avenir la source de conflits qui seraient difficiles à résoudre.

Un point significatif de politique de l'éducation figure dans un décret de 1921 qui interdit l'emploi des langues africaines dans les écoles, sauf pour l'instruction religieuse et pour les débuts de l'enseignement de la langue portugaise. Le gouvernement estimait que, comme le but de l'éducation était l'intégration des Africains à la culture et à la société portugaises, l'emploi des langues africaines n'avait pas de sens et était un facteur de division. Les Africains vivaient évidemment, pour la plupart, loin des centres où il était nécessaire de parler portugais, de sorte qu'ils n'avaient aucun désir, et guère de possibilité, d'étudier ce qui était pour la plupart d'entre eux une langue étrangère. Un des résultats de ce décret fut de donner aux missions catholiques un avantage naturel, accru par l'intransigeance des protestants ou leur médiocre connaissance du portugais ¹.

Le gouvernement essaya vigoureusement de mettre les missions étrangères au service des intérêts du Portugal — non seulement les missions protestantes qui ne furent autorisées à enseigner que sous le contrôle permanent de l'État ², mais aussi les missions catholiques étrangères. L'emploi obligatoire de la langue portugaise

1. DUFFY, *op. cit.*, p. 179 et 180.

2. John T. TUCKER, *Angola. Land of the Blacksmith Prince*, p. 111-113, Londres, 1933.

dans l'enseignement était un bon moyen de prévenir les tentatives d'annexion d'autres puissances coloniales qui auraient pu avoir des visées sur les colonies portugaises. Norton de Matos dit la chose clairement :

L'établissement de missions laïques et religieuses est de la plus haute importance et contribuera beaucoup à la civilisation de l'Angola et à l'amélioration des conditions de vie de sa population indigène, aux conditions suivantes : *a)* que les missions portugaises soient plus nombreuses et plus efficaces que les missions étrangères ; *b)* que l'enseignement se donne exclusivement en portugais ; *c)* qu'on enseigne aux enfants de l'un et l'autre sexe des matières et des métiers judicieusement choisis, à l'exclusion quasi totale des matières ' académiques ' ¹.

La nouvelle politique avait peu de chances d'élever le niveau de l'éducation qui demeura inférieur même à ce qu'il était dans les autres colonies.

Les rapports de l'African Education Commission — qui a étudié l'éducation en Afrique sous les auspices du Phelps-Stokes Fund et des sociétés de missions étrangères d'Amérique du Nord et d'Europe, visitant l'Angola en 1921 et le Mozambique en 1924 — donnent un tableau généralement attristant de la situation qui régnait dans les provinces. La commission a noté l'hostilité des missions protestantes, l'usage d'interdire l'emploi des langues indigènes dans les écoles, la mésentente et l'apathie des milieux administratifs provinciaux, le manque de fonds et l'absence d'encouragement pour les maîtres africains. Ce n'est pas seulement que dans son état actuel, l'éducation en Angola et au Mozambique était arriérée, surtout par comparaison avec d'autres territoires coloniaux ; mais les observations faites en Afrique portugaise... ne donnent presque aucune raison d'espérer que, pour l'essentiel, la politique coloniale soit appelée à s'améliorer ².

L'Estado Novo

Le putsch militaire du 28 mai 1926, qui institua la Dictature nationale, renforça considérablement la position de l'Église catho-

1. Norton de MATOS, *A provincia de Angola*. Cité dans : MARGARIDO, *op. cit.*, p. 74.

2. DUFFY, *op. cit.*, p. 259.

lique, puisque c'est un parti catholique qui accéda au pouvoir. Entre autres conséquences, le décret de décembre 1926 (déjà mentionné) abolit les missions laïques. Trois mois plus tôt, le Statut des missions catholiques — qui, selon l'Institut des études d'outre-mer, « marquait honnêtement une politique nouvelle et patriotique »¹ — confia l'éducation en Angola aux missions catholiques : après l'interlude du gouvernement libéral au XIX^e siècle et la brève période de 1911 à 1919 où l'État refusa de subventionner les missions catholiques, le rôle de l'Église — christianisation, éducation, nationalisation et civilisation — fut à nouveau officiellement reconnu. L'article 140 de la Constitution de 1933 stipulait que

les missions catholiques portugaises d'outre-mer et les établissements de formation de personnel pour leur service... seront protégés et assistés par l'État, en tant qu'institutions d'éducation et d'assistance et qu'instruments de civilisation².

Les missions catholiques reconquirent leur ancienne influence après l'interdiction des missions laïques en 1926. La loi sur les colonies de 1930 définit l'objet de l'éducation de la population indigène : faire passer cette population de sa condition primitive à un état civilisé, afin que l'*indigena* devienne portugais, travaille et soit « utile à la société », dans le contexte de l'article 2 :

Il appartient au caractère organique de la nation portugaise de remplir sa mission historique : posséder et coloniser des territoires d'outre-mer et civiliser les populations indigènes qui y vivent, exerçant ainsi l'influence morale à laquelle elle est tenue par le *padroado* à l'égard de l'Orient.

Les écoles qui s'ouvrirent en Angola et au Mozambique devaient surtout servir à une exploitation systématique et rationalisée des ressources des colonies. En Angola, en 1937, l'enseignement scolaire rural fut associé à des exploitations agricoles (*granjas administrativas*), afin que les enfants pussent apprendre conjointement la lecture et l'agriculture. Plus tard des écoles élémentaires d'agriculture furent créées dans des stations agricoles, dans des régions appelées à une culture intensive (du même genre qu'Amboim, la principale région productrice de café). L'école d'agriculture (*escola*

1. *Cabo Verde...*, op. cit., p. 539.

agropecuaria) de Tchinguinguero, établie dans le même dessein, fut pendant de longues années la plus importante d'Angola ¹.

L'éducation au sens normal du terme était ainsi subordonnée au souci d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée sans courir le risque de produire des gens qui réfléchissent et qui aient l'esprit critique.

Par le Statut missionnaire (1941), l'*Estado Novo* établit une structure qui était appelée à avoir des effets désastreux sur l'éducation dans les colonies. Vu sa portée considérable, nous en traiterons ici séparément.

1. Voir : MARGARIDO, *op. cit.*

2 Le Statut missionnaire de 1941

Les missions catholiques avaient joui d'une position privilégiée dans les colonies depuis l'accession au pouvoir de la Dictature nationale en 1926. Cette position fut confirmée et institutionnalisée par le Concordat signé avec le Vatican en 1940 ; l'Accord missionnaire qui y était annexé fut incorporé au Statut missionnaire (1941).

Il convient de mentionner qu'aucun Africain ne prit part aux négociations à ce sujet. Les conversations préliminaires eurent lieu presque exclusivement entre le premier ministre, le D^r Salazar, et le patriarche de Lisbonne, le cardinal Cerejeira ¹.

Les privilèges des missions catholiques, dont la loi de 1930 sur les colonies ne traitait qu'en termes très généraux, étaient précisés dans le Statut missionnaire :

L'éducation spécialement destinée aux indigènes sera entièrement confiée au personnel missionnaire et à ses auxiliaires (art. 66).

La séparation entre Africains et Européens en matière d'éducation, déjà établie dans la pratique, fut plus clairement définie. Pour les Européens et les Africains assimilés, le système d'enseignement était le même que dans la métropole. La grande masse des Africains n'avait que les écoles de missions, dispensant l'« enseignement rudimentaire » (*ensino rudimentar*) qui devint en 1956 l'enseignement fonctionnel (*ensino de adaptação*). Les trois années primaires étaient consacrées à l'étude de la langue et de la civilisation portu-

1. Michael RASKE et al. (dir. publ.), *Der totalitäre Gottestaat*, p. 172, Düsseldorf, Arbeitsgemeinschaft von Priestergruppen in der BRD, 1970; Ludwig RENARD, *Salazar, Kirche und Staat in Portugal*, p. 68, Essen, 1968.

gaises. Bien qu'aucune disposition légale n'empêchât les élèves africains de fréquenter ultérieurement les écoles de l'État, des limites d'âge artificielles et les obstacles naturels inhérents à la vie rurale rendaient les transferts de ce genre extrêmement rares ¹.

Avila de Azevedo a fait remarquer que l'enseignement rudimentaire et fonctionnel officiellement destiné aux Africains : a) était strictement délimité quant à son contenu ; b) était entièrement aux mains des missions catholiques ; c) ne relevait de l'État qu'en ce qui concerne les programmes et plans d'études ainsi que la délivrance de certificats de succès aux examens ².

L'éducation de la population indigène sera soumise aux principes énoncés dans la Constitution ; elle sera à tous égards considérée comme officielle, et sera régie par les plans et programmes adoptés par les gouvernements des colonies (art. 68 du Statut missionnaire).

La direction imprimée à l'éducation répondait à un double objet : d'abord, faire en sorte que les Africains deviennent de « véritables Portugais » et acceptent en conséquences l'autorité portugaise ; en second lieu, produire de bons ouvriers agricoles et des artisans qualifiés qui puissent servir utilement l'économie coloniale.

Le but de ces plans et programmes sera de donner à la population indigène une formation nationale et morale, et d'inculquer à l'un et l'autre sexe des habitudes de travail et des compétences techniques répondant à la situation et aux besoins des économies régionales ; l'éducation morale visera à guérir la paresse et à préparer les futurs artisans et travailleurs ruraux à produire ce qu'il leur faut pour satisfaire leurs propres besoins et remplir leurs obligations sociales.

L'éducation de la population indigène sera donc essentiellement nationaliste et pratique, l'indigène étant mis en mesure de gagner sa vie et celle de sa famille ; et elle tiendra dûment compte de la condition sociale et de la psychologie des populations auxquelles elle est destinée (art. 68).

L'ancien ministre des territoires d'outre-mer, Silva Cunha, confirma vers 1955 que ces principes demeuraient en vigueur.

... Par ce moyen nous essayons d'accélérer l'assimilation,

1. DUFFY, *op. cit.*, p. 180.

2. AVILA DE AZEVEDO, *Política do ensino em Africa*, p. 131.

la complète « portugaisation » des indigènes, et d'aider à améliorer leur condition matérielle en leur donnant une formation qui les prépare à des activités plus profitables ¹.

L'article 69 déclarait :

Dans les écoles, l'enseignement et l'emploi de la langue portugaise seront obligatoires. En dehors de l'école, les missionnaires et les assistants utiliseront également la langue portugaise. Pour l'instruction religieuse toutefois, on se servira librement de la langue indigène.

L'article 17 donnait pouvoir au gouvernement d'éliminer les missionnaires qui ne savaient pas lire et écrire le portugais convenablement, quelle que pût être par ailleurs leur connaissance des langues africaines. Le fait que les missions pouvaient dispenser l'instruction religieuse en langue indigène, mais devaient utiliser le portugais pour tout le reste, ne pouvait guère renforcer l'instruction religieuse, qu'il séparait de la vie quotidienne. D'autre part, les dirigeants de l'Eglise ont généralement considéré l'éducation non comme une entité indépendante, mais comme un moyen de faire progresser la religion. Cela explique au moins en partie pourquoi, malgré les subventions de l'État, l'activité éducative des missions n'a eu qu'un effet si limité ².

Pour assurer la « portugaisation », le Statut missionnaire stipulait que tous les évêques, les vicaires et les préfets apostoliques auxquels les missionnaires catholiques étaient subordonnés devaient être de nationalité portugaise, et que tout le personnel des écoles de mission qui s'occupait de la formation des maîtres africains devait être portugais.

La manière de procéder à la nomination des évêques était la même dans les colonies que dans la métropole. Le gouvernement pouvait mettre son veto au choix de tout candidat qu'il considérait comme politiquement indésirable. Ce droit ne pouvait s'exercer que dans un délai de trente jours. Toutes les négociations relatives aux nominations étaient secrètes (art. 7).

L'Eglise ne servait pas seulement à aider l'État à mettre en œuvre sa politique coloniale, mais fournissait à l'État un argument pour légitimer sa présence en Afrique. Dans un discours prononcé

1. SILVA CUNHA, *Administração e direito colonial*, vol. I, p. 161, Lisbonne, Associação Académica da Faculdade de Direito, 1957.

2. Voir : MARGARIDO, *op. cit.*

à Luanda en 1964, le ministre des territoires d'outre-mer, Silva Cunha, déclarait :

Avec l'aide de Dieu et notre résolution, nous avons sauvé les fondements de nos droits... Nous avons continué à civiliser le pays et à le convertir au christianisme. Même si nous pensions que le Portugal a entrepris de s'étendre pour des motifs purement économiques, il n'en serait pas moins dans le monde moderne le plus ardent et le plus efficace des paladins du christianisme.

Il parla de

la mission qui incombe au Portugal de porter les peuples païens et infidèles à la lumière de la foi chrétienne... Par l'accomplissement de cette mission, sur tous les continents, bien des peuples sont devenus chrétiens et portugais, de sorte qu'aujourd'hui la communauté nationale est géographiquement dispersée et racialement multiforme, mais n'en demeure pas moins profondément unie.

Il mentionna enfin tous les soldats, les missionnaires, les hommes de science et les agriculteurs

qui ont fait de ce pays ce qu'il est aujourd'hui, complètement portugais, avec tous les défauts et toutes les vertus des Portugais ; qui l'ont fait ce qu'il est afin qu'il puisse se perpétuer... et rester portugais, totalement portugais, uniquement portugais ¹.

On ne saurait dire que cela allait à l'encontre des désirs et des intérêts de l'Église catholique, qui a soutenu l'*Estado Novo* dès sa mise en place en 1926. Son principal porte-parole, le patriarche de Lisbonne, le cardinal Cerejeira, s'exprimait sans ambiguïté :

Le Portugal a été le pionnier de la civilisation chrétienne dans le monde entier. C'est vers le Portugal que les peuples se tournent avec espoir. Déjà on peut se demander si le Portugal n'est pas en train d'apporter de nouveau la lumière au monde ².

Participant à un cours supérieur donné en 1965/66 à l'Institut des études d'outre-mer de l'Université technique de Lisbonne, le mis-

1. Joaquim M. DA SILVA CUNHA, *Portuguese Angola*, Lisbonne, 1964. Cité dans : RENARD, *op. cit.*, p. 88.

2. Cité dans : *Der totalitaire Gottestaat*, *op. cit.*, p. 175.

sionnaire jésuite Joaquim Guerra expliqua pourquoi l'Église catholique agissait comme un prolongement de l'État colonial portugais. Se référant à la position privilégiée que les missions catholiques ont retrouvée dans l'*Estado Novo*, il déclara :

Le miracle a été accompli par Notre-Dame de Fatima à qui notre pays appartient. C'est ce que j'ai dit un jour en présence de sœur Lucia¹ qui répondit : 'Oui, mais par l'intermédiaire du professeur Oliveira Salazar'. J'ajouterais volontiers : et de ses collaborateurs. L'*Estado Novo* est un éveil de la conscience nationale à la mission que Dieu nous a assignée ; c'est la Providence nous donnant pour cette mission des capacités et des ressources que nous devons exploiter².

C'est précisément cette attitude de l'Église catholique au Portugal qui a conduit l'État à la soutenir, à lui confier l'éducation des populations africaines des colonies, et à lui permettre « un développement libre de toute contrainte » (art. 15 de l'Accord missionnaire).

Les missions catholiques recevaient un appui financier du gouvernement portugais et de ceux des colonies (art. 43 et art. 9 de l'Accord missionnaire), ainsi que des terres [elles disposaient en Angola et au Mozambique de domaines allant jusqu'à 200 hectares] (art. 52). Aux termes de l'accord, elles étaient exemptes d'impôt foncier (art. 11) ; les évêques résidents, les vicaires et les préfets apostoliques avaient droit à un honorarium approprié et à une pension (art. 12) ; les frais de voyage étaient remboursés à l'intérieur et à l'extérieur des colonies (art. 14).

Grâce à cette situation privilégiée les missions ont pu prendre de l'extension. Au Mozambique, leur effectif est passé de 44 missionnaires en 1940 à 147 en 1960, et le nombre des élèves africains recevant une instruction rudimentaire ou fonctionnelle s'est élevé de 95 444 en 1942/43 à 385 259 en 1960/61³. Cependant, mise à part la fréquentation, les résultats furent franchement décevants. D'après l'Institut des études d'outre-mer

... Il n'est pas dressé de tableaux des résultats de l'éduca-

1. Lucia est une des trois enfants du village de Fatima qui rapportèrent, en 1917, avoir eu des apparitions de la vierge Marie (Notre-Dame de Fatima). Lucia entra plus tard dans un ordre religieux.

2. *Cabo Verde...*, op. cit., p. 540 et 541.

3. *Mozambique*, op. cit., p. 645.

tion fonctionnelle. Les statistiques officielles sont en général très incomplètes, et les tableaux qu'on en tirerait induiraient en erreur. En tout cas, ces chiffres, même partiels, ne laissent planer aucun doute sur la médiocrité des progrès ¹.

Les résultats de la politique de l'éducation appliquée par le Portugal aux colonies sont éloquentement illustrés par les taux d'analphabétisme qu'a révélés le recensement de 1950 (voir tableau 2).

TABLEAU 2. Analphabétisme

Colonie	Population totale	Population illettrée	Pourcentage d'illettrés
Angola	4 145 266	4 019 834	96,97
Cap-Vert	148 331	116 844	78,50
Guinée	510 777	504 928	98,85
Mozambique	5 738 911	5 615 053	97,86

Sources. Anuário Estatístico do Ultramar 1958, Instituto Nacional de Estatística, Lisbonne, et calculs de l'auteur.

A ne considérer que la population africaine, le taux d'analphabétisme était encore plus élevé ; puisque d'après ces mêmes sources, ce taux était sensiblement plus faible parmi les Blancs.

Pour l'ensemble de la population, les taux d'alphabetisation étaient estimés à 4-6 % au Mozambique (1955) et à 12-13 % en Angola (1966). En Angola, on estimait que 60 % des Européens et 10 % des Africains savaient lire ².

Eugénio Lisboa écrit, au sujet de l'éducation rudimentaire et fonctionnelle :

... Le faible niveau de cette éducation, dû à la pénurie de maîtres et de moniteurs qualifiés, favorisa la conviction que c'était une éducation de second ordre, destinée aux seuls indigènes ; l'extrême modicité des traitements versés aux maîtres et aux moniteurs renforça sans doute encore cette impression. Le coût moyen par élève était beaucoup plus faible que dans les écoles primaires de l'État. Il n'est pas très juste de reprocher aux missions l'échec de l'éducation

1. *Moçambique, op. cit.*, p. 659.

2. Allison BUTLER HERRICK *et al.*, *Area handbook for Mozambique*, p. 93, Washington, 1969. Allison BUTLER HERRICK *et al.*, *Area handbook for Angola*, p. 122, Washington, 1967.

fonctionnelle, dont elles avaient la responsabilité ; car les moyens mis à leur disposition n'étaient pas à la mesure de leur tâche. Cela n'excuse évidemment pas les erreurs souvent graves de ceux qui administraient ce genre d'éducation dans les écoles de mission... Une autre critique s'impose : bien qu'il s'agît dans une certaine mesure d'une éducation préparatoire à l'enseignement primaire normal, l'élève africain ne pouvait accéder aux écoles de l'État que s'il avait la citoyenneté, en tant qu'*assimilado* ; or la citoyenneté ne pouvait s'acquérir par la fréquentation scolaire, elle exigeait de longues formalités administratives. La même chose est encore plus vraie de l'enseignement secondaire, dispensé surtout par les écoles de l'État. Il ressort des statistiques qu'en Angola comme au Mozambique, le nombre des Africains assimilés a toujours été insignifiant, ce qui constitue une explication supplémentaire du caractère discriminatoire de ce genre d'enseignement ¹.

On peut donc dire que l'éducation donnée aux Africains des colonies portugaises — y compris celle que prévoyaient les dispositions de l'Accord missionnaire — était non seulement discriminatoire mais très inefficace. Ce sont les Africains qui en subissent les conséquences. Mais, comme nous le verrons plus loin, l'Église catholique est elle-même, à la longue, victime du système d'enseignement qu'elle a recommandé et soutenu, c'est-à-dire de son ambition d'avoir le monopole de l'éducation des Africains. L'État portugais, d'autre part, a atteint deux objectifs : il a réduit les dépenses à imputer sur le budget colonial — un des grands soucis de Salazar — car l'éducation donnée par les missions coûte beaucoup moins cher que ne coûterait un système d'enseignement d'État ; d'autre part, comme les missions ont assumé la responsabilité de l'éducation et de ses résultats, c'est à elles et non à l'État qu'on en reproche les faiblesses.

Il est évident que, même si elles l'avaient voulu, les missions n'étaient pas en mesure de faire face à la tâche qu'elles avaient assumée ². Cela ne leur permet pas d'échapper aux critiques — relatives notamment au manque de compétence des maîtres — exprimées au cours des années récentes, où les faiblesses étaient devenues si flagrantes et si graves qu'on ne pouvait plus les passer

1. Eugénio LISBOA, *op. cit.*, p. 277.

2. Les remarques suivantes reposent sur : MARGARIDO, *op. cit.*

sous silence, malgré les efforts de l'Église pour étouffer les allégations visant sa propre incapacité.

Le professeur Silva Rego, de l'Institut des études d'outre-mer, qui est expert en matière de missions, écrivait en 1964 :

Sans ressources économiques, comment l'Église pouvait-elle faire face aux obligations qu'elle avait antérieurement acceptées avec enthousiasme ? Elle ne pouvait guère faire plus que ce qu'elle faisait déjà depuis un certain temps... Les détracteurs de l'Église n'ont pas laissé passer l'occasion d'essayer de saboter les mesures recommandées par l'Accord missionnaire et mises en œuvre par le Statut missionnaire. L'anticléricalisme a exploité à fond l'échec partiel mais indiscuté de l'Église, économiquement désarmée devant l'immensité de la tâche qu'elle avait entrepris de mener à bonne fin. Il y a des gens qui disaient : Est-ce donc là tout ce que l'Église sait faire ? Ne serait-il pas plus raisonnable de revenir à l'enseignement officiel, rien qu'à l'enseignement officiel, et de réduire l'enseignement missionnaire à un rôle purement auxiliaire ? En fin de compte, l'Église a réussi à enseigner le catéchisme, et guère plus... ¹.

L'état pitoyable de l'enseignement vers la fin des années cinquante contraignit le gouvernement, sous la pression de forces intérieures et extérieures sur lesquelles nous allons revenir, à se montrer plus ambitieux et à mettre au point un genre d'enseignement moins étroit que celui que les missions avaient dispensé aux Africains en application du Statut missionnaire.

1. Antonio DA SILVA REGO, « Considerações sobre o ensino missionário », *Ultramar*, 1964, p. 15-27. Cité dans : MARGARIDO, *op. cit.*, p. 78.

3 L'éducation et la science sous le régime colonialiste jusqu'en 1974

Les réformes des années soixante

Un examen général de l'état actuel de l'éducation et de la science dans les colonies déborderait le cadre de notre étude et en compliquerait l'objet spécifique : évaluer les effets du colonialisme portugais sur les colonies. Nous renvoyons donc le lecteur à d'autres sources ¹.

Les changements politiques et économiques qui ont suivi en Europe occidentale la fin de la deuxième guerre mondiale, le développement du capitalisme au Portugal même et la pression exercée par les mouvements de libération contraignirent le Portugal à donner à sa politique coloniale une orientation nouvelle. Cela impliquait une accélération du développement économique des colonies (notamment par la formation de la main-d'œuvre) et une politique d'assimilation plus vigoureuse.

Partie intégrante de la politique coloniale en général, la politique de l'enseignement subit des changements fondamentaux. L'éducation était évidemment un point faible, et donnait lieu en elle-même à de nombreuses critiques ; cette faiblesse, en outre, empêchait de tirer convenablement parti de la main-d'œuvre désormais nécessaire pour le développement, la recherche et l'application des techniques nouvelles.

Le tableau 3 montre la situation de l'enseignement dans les colonies au début de 1960.

1. Voir, par exemple : Eugénio LISBOA, *op. cit.* *Area handbook for Angola*. *Area handbook for Mozambique*; DUFFY, *op. cit.*

TABLEAU 3. Colonies portugaises : situation de l'enseignement au 31 décembre 1959

Type d'enseignement	Cap-Vert			Guinée		
	Établissements	Maîtres	Élèves	Établissements	Maîtres	Élèves
Fonctionnel (<i>de adaptação</i>)						
Officiel (écoles d'État)	—	—	—	—	—	—
Missions catholiques	—	—	—	160	155	10 009
Primaire						
Officiel	125	185	7 729	13	32	1 061
Missions catholiques	45	47	3 388	34	41	2 464
Professionnel	5	27	777	18	34	606
(dont missions catholiques)	(1)	(4)	(222)	(17)	(15)	(445)
Formation des maîtres	—	—	—	—	—	—
Enseignement secondaire	2	30	1 031	1	16	249
Non officiel et non subventionné par l'État	5	5	182	—	—	—
TOTAL	182	294	13 107	226	278	14 389

a. Chiffres à la fin de 1958.

Source : Ministère des territoires d'outre-mer, Lisbonne.

Bien que les comparaisons statistiques doivent être traitées avec circonspection, on peut dire sans crainte que les taux d'inscription scolaire (tableau 4) étaient beaucoup plus bas, en 1960, que ceux des pays voisins.

Une économie plus évoluée ne serait possible dans les colonies que si l'on pouvait recourir aux services à la fois d'Européens et d'Africains qualifiés. Il faudrait pour cela généraliser et africaniser l'enseignement laïque, au lieu de s'en remettre uniquement à l'éducation donnée par les missions.

La base de ce nouveau genre d'éducation a été créée par l'abolition de l'*estatuto indigena*, immédiatement après que la révolte armée eut éclaté en Angola en 1961. Silva Rego le regrettait :

L'abolition de l'*estatuto indigena* il y a quelques années a

São Tomé et Príncipe			Angola			Mozambique		
Établissements	Maîtres	Élèves	Établissements	Maîtres	Élèves	Établissements	Maîtres	Élèves
—	—	—	—	—	—	5	5	313
—	—	—	1 184	1 479	65 652	2 793	3 111	361 966
10	42	1 759	229	513	17 167	146	519	15 486
7	14	1 061	325	543	10 324	148	293	9 986
1	5	93	178	434	7 782	79	402	9 406
(1)	(5)	(93)	(160) ^a	(193) ^a	(4 192) ^a	(69)	(167)	(4 918)
—	—	—	2	13	325	6	26	574
1	9	171	5	132	3 523	12	161	3 129
2	4	277	510	1 094	33 653	69	297	9 075
21	74	3 361	2 433	4 118	138 426	3 258	4 814	409 935

donné une base légale à la non-application du Statut missionnaire de 1941, qui stipulait que « L'éducation spécialement destinée à la population indigène sera entièrement confiée au personnel missionnaire et à ses auxiliaires ». Et quand le gouvernement a récemment décidé de réformer l'enseignement primaire outre-mer, ce n'est pas l'envie qui a manqué de demander une sécularisation plus poussée, un plus haut degré d'intervention officielle et une séparation plus marquée d'avec l'activité missionnaire¹.

Une réforme profonde de l'enseignement primaire, déjà en vigueur depuis 1961, fut officialisée par le décret 45908 de septembre 1964. La distinction entre indigène et non-indigène fut abolie, et l'on apporta les modifications appropriées aux institutions qui répon-

1. DA SILVA REGO, *op. cit.*, p. 15-27. Cité dans : MARGARIDO, *op. cit.*, p. 79 et 80.

TABLEAU 4. Taux d'inscription scolaire en 1960 (non ajustés)^a

Pays	Enseignement primaire	Enseignement secondaire
Angola	9	3
Mozambique	26	2
Basutoland	78 ^b	5
Congo (Brazzaville)	58	7
Congo (Léopoldville)	43	3
Kenya	49	4 ^c
Iles du Cap-Vert	19 ^d	8
Guinée portugaise	13 ^e	2
São Tomé et Príncipe	20	5
Cameroun	51	4
Ghana	40	3
Côte-d'Ivoire	31	4
Sénégal	20	5

a. Le taux non ajusté d'inscription dans l'enseignement primaire est le pourcentage du nombre d'inscriptions par rapport à la population estimée de 5 à 14 ans; pour l'enseignement secondaire le taux correspondant est le pourcentage du nombre d'inscriptions dans tous les genres d'écoles de ce niveau (enseignement général, enseignement professionnel et formation des maîtres) par rapport à la population estimée de 15 à 19 ans.

b. Africains seulement.

c. Y compris la formation supérieure des maîtres.

d. A l'exclusion des écoles de mission.

e. Y compris les écoles coraniques.

Source : *Annuaire de l'Unesco, 1963.*

daient à cette distinction. En matière d'enseignement, cela signifia en pratique l'abolition d'un type d'éducation spécialement destiné aux Africains.

L'enseignement primaire devint obligatoire pour tous les enfants de 6 à 12 ans, comme dans la métropole ; toutefois l'article premier du décret stipulait que l'application de la réforme serait adaptée aux conditions locales.

En 1967, la fréquentation des cinquième et sixième années d'école primaire devint obligatoire au Portugal pour tous les enfants qui avaient terminé leur quatrième année primaire et n'avaient pas l'intention de faire des études secondaires. Cette disposition fut également étendue aux colonies, mais elle ne devait entrer en vigueur qu'en 1972/73 ¹, une fois qu'on aurait doté l'enseignement de locaux et autres moyens matériels adéquats.

1. NATIONS UNIES, document A/8023/Add.3, du 5 octobre 1970.

La réforme priva les missions de leurs attributions spécifiques à l'égard de l'éducation dans les colonies. Leurs écoles ne furent pas supprimées mais perdirent leur position privilégiée. C'était l'issue d'un combat qui durait depuis de longues années. Le soin apporté à la formulation du préambule montre le souci de ménager diverses susceptibilités :

... La coopération des missions catholiques portugaises avec l'État sera reconnue par le fait que l'État assumera la responsabilité de l'enseignement primaire élémentaire dispensé par elles, par sa participation à l'éducation des maîtres et par la généralisation de ce que la loi prévoit déjà en Angola, à savoir l'affectation (au besoin) d'instituteurs publics aux écoles de ces missions.

Ce décret qui dépouillait les missions de leur puissance suscita une série de vives réactions. L'Église du Mozambique par exemple, protesta auprès du Conseil législatif, déclarant que

l'État, en dépouillant les missions catholiques du monopole de l'éducation fonctionnelle et en se substituant lui-même à l'Église dans cette tâche, porte atteinte au prestige des missions dans les écoles et auprès des populations africaines ; cela risque de nuire à l'unité nationale et à l'intégrité de la patrie ¹.

Cette citation montre combien l'Église catholique a persisté — même après que les mouvements de libération ont commencé d'exprimer clairement la protestation des peuples coloniaux contre la domination portugaise — à se considérer comme un instrument de l'État colonialiste portugais. Bien que l'assimilation soit restée le but à atteindre, et que l'enseignement de la langue portugaise, élément d'intégration, soit resté obligatoire dans les écoles, la réforme a frayé la voie à la généralisation de l'enseignement primaire dans les colonies. La nouvelle politique n'était pas limitée à l'enseignement primaire. L'expansion de l'enseignement secondaire tentait de parer aux critiques visant la politique éducative appliquée dans le passé par le Portugal. Cependant, on s'attacha surtout à l'expansion de l'enseignement technique, pour satisfaire la demande accrue de main-d'œuvre qualifiée. Les écoles techniques disposèrent d'un plus grand nombre de places, et le montant plus faible

1. Cité dans : Virgilio DE LEMOS, « Évolution politique de l'enseignement au Mozambique », *Présence africaine*, 1967, n° 4, p. 124.

des droits de scolarité leur donna un attrait supérieur à celui des écoles ordinaires, aux yeux des élèves de condition socio-économique modeste.

On accorda une attention particulière à l'enseignement agricole, dispensé au niveau secondaire en Angola et au Mozambique, mais non en Guinée. Les notions élémentaires d'agriculture constituèrent un élément capital du programme des écoles rurales.

La Guinée ne bénéficia pas du même degré d'expansion, mais le gouverneur annonça en janvier 1973 que « l'expansion des enseignements secondaire et technique [était] déjà en préparation ¹ ».

La pénurie de maîtres a eu des effets restrictifs. On s'est donc attaché en priorité, au cours des années soixante, à accroître le nombre des écoles normales primaires et secondaires. Les études y étaient gratuites. Le programme des écoles normales primaires était le même qu'au Portugal, mais comprenait deux cours supplémentaires : *formação portuguesa* (valeurs portugaises, passées et présentes) et « activités sociales ».

Un décret (n° 44530) promulgué en août 1963, tant en Angola qu'au Mozambique, institua des *estudos gerais* (études générales). C'étaient des études de niveau universitaire dont seule la partie générale pouvait se faire aux colonies, le complément se faisant obligatoirement au Portugal. En Angola, les *estudos gerais* furent décentralisées entre les facultés de Luanda, Sá da Bandeira et Nova Lisboa. Au Mozambique, elles furent concentrées à Lourenço Marques. Le décret n° 48790 donna à ces facultés, en 1968, le titre d'universités, et les habilita à conférer des grades.

Les programmes des universités mirent également l'accent sur les études techniques et professionnelles. En 1970, une faculté de sciences économiques fut adjointe aux universités d'Angola et du Mozambique, ainsi que le demandait depuis longtemps l'industrie privée. La Guinée, comme nous l'avons déjà dit, n'avait pas d'université ; mais la question faisait l'objet de débats poussés avec le gouvernement de la métropole ¹ lorsque cette étude a été rédigée.

1. *A Capital*, 19 janvier 1973.

Les effets des réformes

La nouvelle politique de l'éducation suivie par le Portugal depuis le début des années soixante a entraîné une amélioration et une expansion de l'enseignement à tous les niveaux, notamment dans les colonies relativement étendues et économiquement importantes d'Angola et du Mozambique.

Cette expansion ressort de la comparaison des tableaux 3 et 5. Les tableaux 6, 7, 8 et 9 illustrent ce développement dans les deux cas extrêmes : celui de l'Angola où l'expansion a été la plus forte, et de la Guinée où elle a été la plus faible.

Il faut souligner que ces comparaisons n'ont qu'une valeur relative. Le système d'enseignement a changé à tous les niveaux au cours des années soixante. En outre, les chiffres varient d'une série de statistiques à une autre, même quand elles sont de source officielle, surtout parce qu'elles ne correspondent pas strictement à la même réalité. C'est seulement depuis 1966/67 que les statistiques sont officiellement établies sur une base uniforme. On peut néanmoins dire sans hésitation que l'éducation a connu, depuis les années soixante, une expansion sans précédent dans les colonies portugaises.

Mais il s'agit d'un progrès simplement quantitatif se réduisant très souvent à une augmentation du nombre d'écoles, d'élèves et d'enseignants. Les minimums de départ et, comme nous l'avons vu, le niveau de l'éducation au début des années soixante étaient extraordinairement bas. Deux moyens de contrôle doivent être appliqués. D'abord, combien des habitants étaient en fait touchés par l'éducation ? Ensuite, quel était le niveau de cette éducation ? En d'autres termes, la réforme a-t-elle profité aux Africains, et dans quelle mesure ? Cela est devenu difficile à déterminer du fait que, à partir de l'abolition de l'*estatuto indigena* en 1961, les statistiques officielles (exception faite de celles du Mozambique) n'ont plus fait de distinction entre les races.

Examen critique de la nouvelle politique de l'éducation mise en œuvre dans les années soixante

L'objet fondamental restait le même dans la nouvelle politique que dans l'ancienne : il s'agissait d'inculquer les valeurs portugaises et de développer chez les élèves une identification consciente avec

TABLEAU 5. État de l'éducation dans les colonies portugaises (1969/70)

Type d'enseignement	Cap-Vert	Guinée	São Tomé et Príncipe	Angola	Mozambi- que ^a
<i>Élèves</i>					
Préscolaire	—	..	209	2 484	964
Primaire	40 685	26 401	9 089	384 884	496 381
Secondaire					
Préparatoire	2 006	1 254	901	25 137	7 307
Général	799	394	264	10 779	10 524
Technique et professionnel	302	415	113	14 660	..
Artistique	—	—	—	304	..
Ecclésiastique	69	27	—	720	600
Supérieur ^b	—	—	—	1 757	1 145
Formation des maîtres	104	..	43	1 402	1 124
<i>Enseignants</i>					
Préscolaire	—	..	5	70	29
Primaire	840	463	299	8 714	6 607
Secondaire					
Préparatoire	63	52	29	1 206	455
Général	106	22	19	936	695
Technique et professionnel	23	48	25	1 171	..
Artistique	—	—	—	12	..
Ecclésiastique	7	5	—	66	38
Supérieur ^b	—	—	—	213	213
Formation des maîtres	11	..	11	126	120
<i>Écoles</i>					
Préscolaire	—	..	2	43	11
Primaire	332	242	45	4 000	4 095
Secondaire					
Préparatoire	5	1	1	99	46
Général	7	1	1	61	45
Technique et professionnel	2	3	2	65	..
Artistique	—	—	—	1	..
Ecclésiastique	1	1	—	6	6
Supérieur ^b	—	—	—	5	9
Formation des maîtres	1	2	1	15	12

a. Chiffres pour 1968/69.

b. Comprend l'enseignement universitaire, les études ecclésiastiques et les écoles de service social.
Source : *Anuário Estatístico Províncias Ultramarinas 1970*, vol. II, Instituto Nacional de Estatística, Lisboa.

TABLEAU 6. Angola. Développement du système d'enseignement entre 1960 et 1970, par catégories : nombre d'élèves

Type d'école	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70
Écoles maternelles	432	563	583	1 030	1 417	1 615	1 560	1 738	2 071	2 484
Écoles primaires ^a	105 781	112 326	123 641	153 088	203 377	222 326	267 768	203 099	339 681	392 809
Cours préparatoires à l'enseignement secondaire	—	—	—	—	—	—	—	—	12 903	25 137
Écoles secondaires	7 486	8 417	9 700	11 447	12 560	14 632	17 600	20 793	16 754	11 321
Écoles techniques et professionnelles	4 501	6 626	7 912	9 787	11 069	13 456	15 371	17 625	13 871	10 946
Écoles techniques élémentaires (commerciales et industrielles)	4 501	5 979	7 807	9 549	10 686	12 961	14 783	16 835	12 958	9 679
Instituts commerciaux et industriels	—	47	105	238	383	495	588	790	913	1 267
Écoles d'agriculture	—	144	147	192	207	178	188	241	301	377
Écoles élémentaires d'arts et métiers	—	410	337	625	498	709	1 035	955	882	1 393
Écoles ecclésiastiques (secondaires et supérieures)	610	663	573	579	687	676	712	714	831	841
Université	—	—	—	286	418	477	607	827	1 074	1 570
Formation des maîtres (niveau universitaire)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	27
Formation des maîtres	294	188	345	566	760	936	997	1 083	1 147	1 402
Écoles de qualification pour les maîtres d'école de station	294	188	322	470	550	705	794	911	953	1 177
Écoles normales primaires	—	—	23	96	210	231	203	172	194	225
Écoles de beaux-arts	130	101	175	163	258	147	227	598	253	304
Divers	—	228	56	90	259	519	594	563	5 326	4 204
TOTAL	119 234	129 066	143 469	177 853	231 510	255 671	305 759	347 236	395 094	452 815

a. Y compris l'enseignement fonctionnel.

b. A savoir : service social (secondaire, intermédiaire, supérieur), cours pour moniteurs, cours d'infirmiers, formation de maîtres pour le cours préparatoire à l'enseignement secondaire, religion, formation de fonctionnaires, formation extérieure au programme officiel.

Source : *Anuário Estatístico, Angola, 1970*, Direção Provincial dos Serviços de Estatística, Angola.

TABLEAU 7. Angola. Développement du système d'enseignement entre 1960 et 1970, par catégories : nombre d'enseignants

Type d'école	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70
Écoles maternelles	20	24	38	38	51	48	71	58	65	70
Écoles primaires ^a	2 890	3 143	3 356	3 806	4 549	4 922	5 986	6 767	7 680	8 961
Cours préparatoires à l'enseignement secondaire	—	—	—	—	—	—	—	—	742	1 206
Écoles secondaires	382	427	476	556	591	659	720	863	919	936
Écoles techniques et professionnelles	307	364	506	606	638	735	805	938	1 075	826
Écoles techniques élémentaires (commerciales et industrielles)	307	353	485	547	586	661	729	867	984	717
Instituts commerciaux et industriels	—	11	21	59	52	74	76	81	91	109
Écoles d'agriculture	—	14	13	18	10	11	18	21	26	44
Écoles élémentaires d'arts et métiers	—	19	22	41	21	33	53	51	61	69
Écoles ecclésiastiques (secondaires et supérieures)	95	77	66	76	67	65	63	84	98	101
Université	—	—	—	38	38	38	77	84	123	160
Formation des maîtres (niveau universitaire)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7
Formation des maîtres	13	14	31	66	63	77	78	100	128	126
Écoles de qualification pour les maîtres d'école de station	13	14	23	38	39	47	50	63	68	69
Écoles normales primaires	—	—	8	28	24	30	28	37	40	40
Écoles de beaux-arts	7	7	11	11	9	9	11	14	13	12
Divers ^b	—	63	27	48	92	111	122	158	531	496
TOTAL	3 714	4 152	4 546	5 304	6 129	6 708	8 004	9 148	11 441	13 014

a. Y compris l'enseignement fonctionnel.

b. A savoir : service social (secondaire, intermédiaire, supérieur), cours pour moniteurs, cours d'infirmiers, formation de maîtres pour le cours préparatoire à l'enseignement secondaire, religion, formation de fonctionnaires, formation extérieure au programme officiel.

Source : *Anuário Estatístico, Angola, 1970*, Direção Provincial dos Serviços de Estatística, Angola.

TABLEAU 8. Angola. Développement du système d'enseignement entre 1960 et 1970, par catégories : nombre d'écoles

Type d'école	1960/61	1961/62	1962/63	1963/64	1964/65	1965/66	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70
Écoles maternelles	8	8	11	16	21	22	22	32	36	43
Écoles primaires ^a	2 011	2 031	2 329	2 360	2 561	2 660	3 237	3 489	3 803	4 211
Cours préparatoires à l'enseignement secondaire	—	—	—	—	—	—	—	—	83	99
Écoles secondaires	40	44	46	45	52	55	54	58	66	61
Écoles techniques et professionnelles	17	23	28	33	36	40	38	51	59	45
Écoles techniques élémentaires (commerciales et industrielles)	17	21	26	29	32	36	34	47	55	41
Instituts commerciaux et industriels	—	2	2	4	4	4	4	4	4	4
Écoles d'agriculture	—	2	1	2	1	1	2	4	4	5
Écoles élémentaires d'arts et métiers	—	5	5	7	7	8	10	10	10	20
Écoles ecclésiastiques (secondaires et supérieures)	8	8	8	8	8	8	8	9	9	9
Université	—	—	—	1	1	1	1	1	1	1
Formation des maîtres (niveau universitaire)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Formation des maîtres	2	2	4	9	9	10	10	12	12	15
Écoles de qualification pour les maîtres d'école de station	2	2	3	6	6	7	7	8	8	11
Écoles normales primaires	—	—	1	3	3	3	3	4	4	4
Écoles de beaux-arts	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Divers ^b	—	7	4	4	7	13	12	8	56	40
TOTAL	2 087	2 131	2 437	2 486	2 704	2 819	3 395	3 675	4 140	4 551

a. Y compris l'enseignement fonctionnel.

b. A savoir : service social (secondaire, intermédiaire, supérieur), cours pour moniteurs, cours d'infirmiers, formation de maîtres pour le cours préparatoire à l'enseignement secondaire, religion, formation de fonctionnaires, formation extérieure au programme officiel.

Source : Anuário Estatístico, Angola, 1970, Direção Provincial dos Serviços de Estatística, Angola.

TABLEAU 9. Guinée. État de l'éducation (1962/63 à 1972/73)

Année	Primaire		Secondaire	
	Élèves	Maîtres	Élèves	Maîtres
1962/63	11 827	162	987	46
1963/64	11 877	164	874	44
1964/65	12 210	163	1 095	45
1965/66	22 489	192	1 293	42
1966/67	24 099	204	1 039	43
1967/68	24 603	244	1 152	40
1968/69	25 213	315	1 773	111
1969/70	25 854	363	1 919	147
1970/71	32 051	601	2 765	110
1971/72	40 843	803	3 188	158
1972/73 ^a	47 626	974	4 033	171

a. En 1973 : écoles, 108; postes, 261; écoles, 5.

Source : Information en date du 12 février 1973, fournie par Repartição Provincial dos Serviços de Educação, Província da Guiné.

le Portugal afin de renforcer l'unité nationale. C'est ce que recommandait en 1966 le Comité de coordination pour l'éducation dans les colonies¹. En 1970, le secrétaire provincial pour l'éducation en Angola, Pinheiro da Silva, déclarait que « toute l'éducation vise à intégrer le Portugais africain au mode de vie morale, spirituelle et matérielle du Portugais européen². Le recteur de l'Université de Lourenço Marques confirmait que « l'université doit être le principal véhicule pour disséminer et consolider outre-mer toutes les valeurs qui définissent et caractérisent la culture lusitanienne »³.

En tant que responsable au premier chef de l'éducation dans les colonies, le ministre des territoires d'outre-mer, Silva Cunha, déclarait vers le milieu de 1972 :

L'éducation doit être éminemment pragmatique. Elle ne saurait avoir pour objectif la simple diffusion de la connaissance, mais doit viser plutôt à former des citoyens capables de sentir pleinement les impératifs de la vie portugaise, de savoir les interpréter et d'en faire une réalité constante, afin d'assurer la perpétuation de la nation⁴.

1. *Diário de notícias*, 6 septembre 1972.

2. *Notícias e factos* (Casa de Portugal, New York), n° 149, 14 août 1970.

3. *Notícias* (Lourenço Marques), 6 janvier 1972.

4. *Diário de notícias*, 6 août 1972.

La langue portugaise est obligatoire, et la seule qui doit être employée dans l'enseignement...

Nous devons être obstinés, intransigeants et insatiables lorsqu'il s'agit d'intensifier l'emploi de la langue portugaise ¹.

L'endoctrinement et l'acculturation étaient intensifs même dans l'enseignement primaire et se poursuivaient à tous les niveaux. Les manuels jettent une lumière intéressante sur la politique de l'enseignement des années soixante. Contrairement à ceux qu'on utilisait avant la réforme, ils étaient fortement africanisés ². Ils montraient la vie africaine dans les régions rurales et dans les villes. Les illustrations fournissaient souvent des exemples de relations harmonieuses avec les Blancs. Cette présentation de la culture africaine et du milieu africain était toutefois complètement noyée sous les images d'hommes blancs et de réalités portugaises ; de même, les questions morales, religieuses et historiques, étaient traitées — toujours en portugais — d'un point de vue exclusivement portugais.

Sur les couvertures des manuels destinés aux troisième et quatrième années primaires, on voyait des caravelles portugaises. La première portait le titre « Voiles du Christ », et la seconde une citation du poète épique portugais Camões : « ... et s'il y avait d'autres mondes, ils y parviendraient ». L'histoire enseignée en quatrième année était exclusivement celle du Portugal.

L'histoire était, en plus de la langue portugaise et de l'arithmétique, la seule matière sur laquelle l'élève fût interrogé à l'examen de fin d'études, et le certificat d'études était exigé de tout Angolais candidat à un emploi non manuel. L'histoire des colonies était mentionnée plusieurs fois, mais toujours par rapport à l'histoire du Portugal ; on signalait par exemple les « découvertes » d'Henri le Navigateur et la « libération » de l'Angola après l'occupation hollandaise. Le manuel de géographie de quatrième année portait comme illustration sur la couverture le pont Salazar à Lisbonne et traitait en détail du Portugal, y compris ses ports, ses fleuves et ses montagnes.

En vertu d'un décret de février 1973, seuls les manuels approuvés par le Ministère des territoires d'outre-mer pouvaient être

1. *Diário de notícias*, 3 septembre 1967.

2. Au sujet des écoles primaires d'Angola, voir : M. A. SAMUELS, *Portugal's africanization of primary school textbooks in Angola*, 11th Annual Meeting of African Studies Association, Los Angeles, 1968, multigraphié.

utilisés dans l'enseignement primaire et secondaire. Ce décret condamnait les livres qui « se révèlent en désaccord avec la tradition morale du pays, ou avec les valeurs et intérêts supérieurs de la nation ¹. »

L'étendue de l'africanisation des manuels de l'école primaire donne une idée exacte de la position actuelle de l'Angola dans la pensée officielle portugaise. La manière dont on a procédé à cette africanisation montre que l'Angola est accepté comme une entité africaine différente par sa population et sa géographie de ce qui existe au Portugal. Les différences qu'on a acceptées restent toutefois essentiellement superficielles. On ne saurait en aucune façon leur permettre de nuire à la vision d'un Portugal unitaire, multicontinental ².

Vu ses buts avoués et ses méthodes d'application à tous les niveaux, on ne saurait prétendre que la politique portugaise de l'enseignement — qu'elle ait abouti ou non à un élargissement de l'éducation — ait contribué à faire progresser la condition des Africains, à moins qu'on ne considère comme un progrès le fait d'essayer de détruire la culture et l'identité d'un peuple. Nous reviendrons sur cette question dans la partie relative à la culture.

L'enseignement primaire

Il sortirait du cadre de cette étude de tenter une évaluation complète, quantitative et qualitative, des progrès réalisés par l'éducation depuis 1961, mais il sera utile d'en examiner certains aspects d'une pertinence plus immédiate en prenant l'Angola pour exemple. Nous avons deux raisons de choisir l'Angola. D'abord et surtout, l'Angola est de toutes les colonies celle où le progrès a été le plus général et constitue par conséquent la réalisation la plus notable. En second lieu les données dont on dispose sur l'éducation sont plus détaillées et mieux à jour pour l'Angola que pour les autres colonies.

Les tableaux 6, 7 et 8 montrent une augmentation remarquable des effectifs de l'enseignement primaire (de 105 781 en 1960/61 à 392 809 en 1969/70). La rapidité de cette augmentation s'expli-

1. *Notícias* (Lourenço Marques), 25 février 1973.

2. SAMUELS, *op. cit.*, p. 12 et 13.

que toutefois par le niveau extrêmement bas d'où l'on est parti en 1960/61. En 1970/71, les enfants d'âge scolaire qui étaient effectivement scolarisés ne représentaient encore qu'un peu plus de la moitié du total (53,43 %) ¹. En ce qui concerne le Mozambique, le journal *Notícias* de Lourenço Marques (19 mars 1972) indiquait comme pourcentage correspondant celui de 30 %.

Les écoles se trouvent surtout dans les villes ou les centres de peuplement blanc. Pour les Africains habitant ailleurs, l'accès à l'éducation était difficile. Une enquête officielle a eu lieu en 1971 dans toutes les régions rurales d'Angola, à l'exception de celles dont les mouvements de libération interdisaient l'accès. Elle a porté sur 2 643 cas et a montré que 48,5 % des enfants de bergers et 20 % des enfants de cultivateurs n'étaient pas scolarisés, en 1969/70, parce qu'il n'y avait pas d'école à proximité.

Pour scolariser les régions rurales où vivent la plupart des Africains, le décret de 1964 a institué des écoles comprenant une classe préscolaire et les trois premières années d'enseignement primaire. En général, seules les écoles primaires complètes comprennent la quatrième année. Cependant, toutes les écoles ont été comptées dans les statistiques comme écoles primaires. Les maîtres des écoles primaires complètes (presque tous européens ou mulâtres), après avoir fait cinq années d'études secondaires, suivaient pendant deux ans des cours de formation pédagogique ; des maîtres des autres écoles, on exigeait seulement quatre années d'école primaire et quatre années de formation pédagogique. Pendant la période d'expansion rapide de l'Angola en 1962, les petites classes des écoles incomplètes étaient confiées à des moniteurs, dont les titres se réduisaient à quatre années d'école primaire, suivies d'un stage de formation professionnelle de deux mois et demi. On peut juger du niveau de leur formation d'après le fait que c'est seulement après dix ans d'enseignement (« et si leurs rapports annuels d'inspection sont uniformément favorables ») que les moniteurs pouvaient se présenter à l'examen — pourtant de niveau assez modeste lui aussi — qui leur permettait en cas de succès d'obtenir un poste d'instituteur. En 1969/70, les instituteurs exerçaient pour la plupart dans les écoles à trois classes, et tous les moniteurs étaient africains.

1. Principale source des données citées : *Trabalhos preparatórios do IV Plano de Fomento (1974-1979)* — *Promoção Social — Educação. Serviços de Planeamento e Integração Económica*, Luanda, 1972 (multigraphié). Les autres sources utilisées sont indiquées séparément dans chaque cas.

TABLEAU 10. Angola. Maîtres de l'enseignement primaire (1969/70)

Districts	Nombre total de maîtres	Pourcentage au niveau de l'école primaire	Pourcentage au niveau de la 3 ^e année	Moniteurs
		%	%	%
Benguela	744	30,78	34,54	34,68
Bié	507	14,00	35,50	50,49
Cabinda	441	14,74	28,85	59,41
Cuando-Cubango	112	17,85	23,21	58,93
Cuanza-Norte	426	23,71	28,64	47,65
Cuanza-Sul	474	21,31	40,51	46,62
Huambo	—	—	—	—
Huíla	760	25,00	33,55	41,45
Luanda	911	74,85	18,77	6,37
Lunda	198	15,66	13,64	70,71
Malange	616	16,88	35,39	47,73
Moçâmedes	175	35,43	37,71	26,86
Moxico	270	18,52	28,52	52,16
Uíge	544	12,68	15,68	71,69
Zaïre	180	16,67	22,22	61,11
TOTAL	6 283	28,75	26,65	44,60

Source. SERVIÇOS DE PLANEAMENTO E INTEGRAÇÃO ECONÓMICA, *Trabalhos preparatórios de IV Plano de fomento (1974-1979)*, Educação, Luanda, 1972, multigraphié.

On verra, d'après le tableau 10, qu'en 1969/70, la proportion moyenne de moniteurs dans l'ensemble de l'Angola était de 44,6 %. Les pourcentages étaient particulièrement élevés dans les districts de Lunda et Uíge (70,71 % et 71,69 % respectivement ; dans le district de Luanda (qui comprend la capitale et la principale zone de peuplement blanc), la proportion n'était que de 6,37 % tandis que 74,85 % des maîtres étaient pleinement qualifiés comme instituteurs (contre 28,75 % dans les districts défavorisés). En outre, les maîtres qui avaient reçu la meilleure formation tendaient à rester dans les zones de peuplement blanc.

En d'autres termes, 28,85 % seulement des maîtres avaient la formation prescrite. Cela explique l'accroissement rapide de l'effectif du corps enseignant. Malgré tout, cet effectif restait insuffisant, correspondant à une moyenne de 2,1 maîtres par école (1,7 au Mozambique). Comme beaucoup d'écoles urbaines avaient un nombre de maîtres supérieur à la moyenne, il est probable

que certaines écoles rurales n'avaient pas un seul maître qualifié. C'est le cas par exemple de Huambo (cité en septième position dans le tableau 10), où plus de 120 élèves ne recevaient en 1969 que l'enseignement de moniteurs ¹.

La médiocre qualité de l'éducation même au niveau le plus bas (c'est-à-dire le niveau primaire, le seul qui concernât la plupart des Africains) explique le gros pourcentage d'échecs aux examens — particulièrement dans les districts où le rapport élèves/maîtres était élevé et où il y avait une forte proportion de maîtres dont la formation était rudimentaire (taux d'échecs, en 1969/70 : Angola 50,3 % ; taux d'échecs inférieurs à la moyenne : Luanda 42,7 %, Cuanza-Norte 44,45 %, Moçâmedes 46,95 %, Benguela 47,36 % ; taux d'échecs supérieurs à la moyenne : Lunda 56,66 %, Uíge 58,50 %, Zaïre 58,58 % et Cuando-Cubango 60 %).

Le pourcentage élevé d'échecs s'explique aussi en partie par le fait que le portugais était la seule langue autorisée dans l'enseignement. Dès le stade préscolaire, les jeunes Africains devaient d'abord apprendre le portugais, et se trouvaient de ce fait très désavantagés par rapport aux jeunes Portugais. Les pourcentages d'échecs étaient particulièrement élevés dans les classes initiales. On n'a pas de statistiques pour l'Angola, mais celles du Mozambique font ressortir un taux d'échecs préscolaire de 67,1 %, contre un taux d'échecs moyen de 57,8 % ². Cependant le transfert du degré préscolaire en première année primaire ne dépendait pas exclusivement de la connaissance du portugais. Comme on peut le lire dans un document des Nations Unies,

il semble d'après des faits récents qu'un jeune Africain qui a déjà sept ans, qui parle couramment le portugais et qui sait compter en portugais, peut être empêché d'entrer en première année primaire comme le ferait un jeune Portugais, et contraint de passer par le cours préscolaire, où on lui inculquera les habitudes sociales nécessaires pour fréquenter les écoles communes avec le même succès que les enfants issus d'un milieu de type européen ³.

1. Luis ALEXANDRE, Teles GRILO *et al.*, Plano de desenvolvimento do distrito do Huambo, vol. I, *Caraterização generica da região*, 1971.

2. *Anuário estatístico de Moçambique, 1969*, Lourenço Marques, Instituto Nacional de Estatística, Delegação de Moçambique.

3. NATIONS UNIES, document A/6700/Ref. 1, 1967.

De tous les élèves inscrits en Angola en 1967/1970, 4,4 % ont fait des études primaires complètes, c'est-à-dire ont passé l'examen final de quatrième année. Le plus fort pourcentage (9,58 %) a été celui de Luanda, le plus faible celui de Cuando-Cubango (1,96 %). Les planificateurs eux-mêmes l'avouaient :

La conclusion ne justifie pas le système. La majorité de la population (voire la quasi-totalité de la population rurale) ne fait que les deux ou trois premières années d'école, et n'en supporte que des connaissances extrêmement superficielles, et rudimentaires qu'après un temps très court, les élèves retombent dans l'analphabétisme ; et les conséquences pour l'économie sont celles qui résultent de l'improductivité presque totale du capital investi ¹.

Les faits exposés ci-dessus autorisent à dire que les résultats d'ordre éducatif prétendument obtenus par le Portugal dans ses colonies au cours des années soixante n'ont pas atteint, que ce soit quantitativement ou qualitativement, un niveau acceptable, même à l'échelon le plus bas de l'éducation. Les exemples cités se rapportent presque tous à l'Angola, où les résultats ont été le plus sensibles. En outre, malgré les assertions persistantes d'égalité raciale dans les colonies, les Africains ont continué à faire l'objet d'une discrimination en matière d'éducation.

L'éducation aux niveaux plus élevés

L'expansion extrêmement modeste, au cours des années soixante, des enseignements de niveau supérieur au primaire est allée de pair avec la modestie de leur point de départ. Les planificateurs déclaraient que « au-delà de la limite de l'enseignement primaire, la rupture décourageante que manifeste le taux de scolarisation montre indiscutablement qu'on n'a pas su élargir l'accès à l'enseignement secondaire ou technique ².

Divers modes de sélection empêchaient la plupart des Africains d'accéder à toute éducation d'un niveau supérieur au primaire.

L'enseignement postprimaire était surtout technique et professionnel, ayant pour objet de produire davantage d'Africains qualifiés.

1. SERVIÇOS DE PLANEAMENTO E INTEGRAÇÃO ECONÓMICA, *Trabalhos preparatórios do IV Plano de Fomento (1974-1979)*. Educação, p. 20, Luanda, 1972.

2. *Ibid.*, p. 71.

TABLEAU 11. Mozambique. Élèves inscrits (par type d'école et par race) 1966/67

	Blancs	Noirs	Autres	Total
Enseignement primaire (enfants d'âge scolaire)	13 838	439 974	15 171	468 983
Enseignement secondaire				
Écoles ^a	7 238	1 076	1 605	10 176
Technique et professionnel				
Commerce et industrie	7 037	2 360	3 797	13 194
Agriculture	57	64	2	123
Divers	100	104	28	232
Beaux-arts	315	9	39	363
Séminaires	22	544	14	580
Enseignement supérieur				
Universités	485	9	120	614
Séminaires	2	48	—	50
Divers	27	2	4	33
Formation des maîtres	79	793	31	903
TOTAL	29 200	444 983	20 811	494 994

a. Il n'est pas fait de différenciation par race pour les élèves qui fréquentent l'école secondaire; d'où la divergence entre le total et la somme des trois chiffres.

Source : *Provincia de Moçambique, Estatísticas de Educação 1966/67*, Instituto Nacional de Estatística, *Direcção Provincial dos Serviços de Estatística*. Calculs faits par l'auteur.

Les chiffres concernant le Mozambique figurent au tableau 11. Au niveau secondaire, en 1966/67, 70,2 % des Africains fréquentaient des écoles techniques ou professionnelles, et 29,8 % seulement des écoles classiques, alors que celles-ci étaient fréquentées par la plupart des Européens. Sur 444 983 Africains scolarisés au Mozambique, 439 974 étaient au niveau primaire.

Le nombre d'Africains faisant des études postprimaires en Angola n'est pas connu, les statistiques angolaises ne faisant plus de distinction entre les races. Mais, des totaux figurant aux tableaux 6, 7 et 8, il est facile de déduire que ce nombre était insignifiant.

La situation était encore aggravée par deux facteurs : les établissements étaient rares et généralement peu accessibles pour la plupart des Africains ; d'autre part, vu la faible proportion de ceux qui menaient à bonne fin des études postprimaires, ce genre d'éducation apparaissait comme peu rentable du point de vue officiel.

Les établissements et les élèves étaient fortement concentrés dans quelques districts et notamment dans celui de Luanda : en

1970/71, 87,46 % des élèves de première année secondaire vivaient dans huit des quinze districts de l'Angola, dont 38,79 % dans le district de Luanda. Dans le deuxième cycle secondaire, 77,18 % des élèves étaient concentrés dans quatre districts, dont 45,65 % dans le seul district de Luanda. Les pourcentages correspondants dans les cours secondaires complémentaires étaient de 89,6 % et 57,95 % respectivement.

Le taux d'échecs dans le premier cycle secondaire était de 40 %.

L'enseignement universitaire en Angola et au Mozambique était national. D'après les tableaux 6, 7 et 8, il y avait, en 1969/70, 1 402 étudiants en Angola. Le Mozambique (1968/69) en avait 1 145, dont 33 sont arrivés au terme de leurs études. Les cours les plus fréquentés étaient ceux de technologie et de médecine (75,94 % des étudiants angolais en 1968/69). Les cours d'agronomie, de médecine vétérinaire et de service social (qui seraient très importants pour une population rurale et aux fins de développement rural) attiraient moins d'individus, surtout à cause des médiocres perspectives de carrière offertes aux étudiants diplômés ¹.

On n'a pas de chiffres distincts, en Angola, pour les Africains faisant des études universitaires. Selon des estimations relativement optimistes, la proportion en 1970 était au plus de 15 % ². Au Mozambique, en 1966/67, sur 614 étudiants il y avait 9 Africains (tableau 11). En 1967/68, sur un total de 748, il y avait 8 Africains (5 étudiants en médecine et 3 élèves-ingénieurs), ce qui correspondait à 1,1 % du total ; 83,5 % étaient blancs ³. En présence de ces chiffres, celui de 15 % donné seul pour l'Angola semble correspondre à une surestimation.

Parmi les autres obstacles, il faut mentionner que peu d'Africains avaient les moyens de payer les droits d'inscription à l'université : aux droits de base de 1 000 escudos par an s'ajoutait un supplément de 400 à 650 escudos selon la nature des cours suivis.

Inscriptions aux différents niveaux

Le taux d'inscriptions scolaires fournit un indice de la capacité qu'a un pays d'absorber la science et la technologie modernes, avec

1. *Trabalhos preparatorios...*, op. cit., p. 20.

2. Joachim F. KAHL, *Pro und kontra Portugal*, op. cit., p. 71.

3. Eugénio LISBOA, op. cit., p. 296 et 321.

TABLEAU 12. Inscriptions (en pourcentage de la population totale) par district aux divers niveaux de l'enseignement (1970/71)

District	Population (1970)	Primaire	Cours préparatoire (A)	Enseignement secondaire (B)		Total A + B	Niveau moyen ^a (1968/69)	Niveau supérieur (1968/69)
				Général	Complé- mentaire			
		%	%	%	%	%	%	%
Benguela	474 897	8,52	0,70	0,52	0,10	1,32	—	—
Bié	650 337	7,82	0,15	0,09	0,01	0,25	—	—
Cabinda	80 337	16,72	0,95	0,30	0,04	1,29	—	—
Cuando-Cubango	112 073	6,89	0,12	0,05	—	0,17	—	—
Cuanza-Norte	298 062	6,60	0,39	0,15	—	0,54	—	—
Cuanza-Sul	458 592	5,31	0,27	0,17	0,007	0,447	—	—
Huambo	837 627	8,25	0,40	0,25	0,05	0,70	—	—
Huíla	644 864	5,50	0,29	0,23	0,03	0,55	—	—
Luanda	560 589	10,28	1,95	1,58	0,39	3,92	—	—
Lunda	502 538	3,38	0,04	0,02	—	0,06	—	—
Malange	558 630	7,09	0,28	0,13	0,01	0,42	—	—
Moçâmedes	53 058	10,03	1,52	1,37	0,13	3,02	—	—
Moxico	213 119	7,55	0,19	0,13	0,015	0,33	—	—
Uíge	386 037	9,49	0,25	0,10	—	0,35	—	—
Zaire	41 766	13,36	0,60	—	—	—	—	—
TOTAL	5 673 046	7,74	0,5	0,34	0,06	0,86	0,2	0,2

a. Comprenant les *institutos comerciais*, les *institutos industriais* et les *regentes agrícolas*.

Source. Serviços de Planeamento e Integração Económica, *op. cit.*

TABLEAU 13. Inscriptions dans les écoles de divers pays (en pourcentage de la population totale)

Pays	Population (en milliers)	Primaire	Secondaire	Supérieur
		%	%	%
République fédérale d'Allemagne (1959/60)	52 785	9,5	6,9	0,30
Autriche (1960/61)	7 049	10,2	4,3	0,55
Tchécoslovaquie (1960/61)	13 599	15,7	11,4	0,42
Espagne (1959/60)	29 662	13,2	2,2	0,25
Union soviétique (1960/61)	210 500	14,2	2,5	0,80
États-Unis (1960/61)	164 300	18,4	6,3	1,96
Italie (1958/59)	49 052	9,5	3,6	0,35
Grèce (1959/60)	8 173	11,3	3,2	0,29
Pays-Bas (1960/61)	11 186	13,0	6,5	0,36
Portugal (1959/60)	8 851	9,8	2,2	0,24

Source. Serviços de Planeamento e Integração Económica, *op. cit.*

tout ce que cela implique pour le développement socio-économique. La validité de cet indice se trouve évidemment réduite si un fort pourcentage des élèves ne fait pas d'études complètes. Un pays en voie de développement doit d'abord importer des connaissances scientifiques. L'éducation aide à former les compétences nécessaires pour adapter ces connaissances aux besoins du pays et lui permettre plus tard de mettre au point ses méthodes et techniques propres, à mesure que son développement économique progresse.

Le développement doit conduire, au moins à la longue, à l'établissement de sociétés scientifiques. En fait, la structure économique et, indirectement, la structure sociale proprement dite d'un pays avancé tend à devenir une structure scientifique, exécutant les tâches de production en utilisant, de manière de plus en plus rationalisée, des techniques et procédés industriels qui exigent un personnel et une main-d'œuvre hautement qualifiés, et en même temps des ressources et des moyens qui ne peuvent être fournis que par une recherche scientifique permanente ¹.

1. *Trabalhos preparatórios...*, *op. cit.*, p. 51.

La comparaison des tableaux 12 et 13 révèle d'emblée qu'en ce qui concerne l'enseignement primaire, l'Angola est fort en retard sur les pays avancés, et même sur certains des pays en voie de développement. Comme il y a en Angola un fort pourcentage d'élèves qui ne vont pas jusqu'au bout de leurs études, l'écart est sans doute encore plus grand qu'il ne paraît. Quant aux autres niveaux que le primaire, la situation de l'Angola apparaît, par comparaison, comme catastrophique. Plus le niveau d'enseignement est élevé et plus faible est le nombre d'inscriptions. Cette tendance s'accroît si nous considérons la population africaine seule. Quelques élèves seulement dépassent le stade primaire, et il n'y en a presque pas qui parviennent à l'université.

L'éducation et la science

Les conséquences de cette situation pour la formation scientifique sont évidentes. S'il y avait si peu d'Africains qui pouvaient aller jusqu'au bout de leurs études secondaires, ou faire des études universitaires, il y en avait encore moins qui pouvaient acquérir des titres scientifiques ou accéder aux professions libérales.

Il n'est donc pas étonnant de constater que la recherche existe à peine dans les colonies. Le plan de développement mis en œuvre par le gouvernement Caetano reconnaissait bien qu'« une université statique et passive se bornant à enseigner tardivement ce que d'autres ont découvert paraît inconcevable »¹ ; mais on n'a rien fait pour créer les conditions préalables nécessaires pour permettre aux universités d'entreprendre des recherches.

On a estimé préférable d'obtenir les conditions de travail minimales et de mettre en œuvre progressivement les projets qui se révèlent réalisables avec les moyens dont dispose l'université et les ressources des autres organismes de recherche. Les installations et le matériel destinés à l'enseignement peuvent aussi servir à la recherche, même s'il peut être nécessaire dans certains cas d'avoir recours à des moyens de recherche indépendants².

1. PRESIDÊNCIA DO CONSELHO, *III Plano de Fomento para 1968-1973*, vol. III, p. 480, Lisbonne, 1968.

2. PRESIDÊNCIA DO CONSELHO, *op. cit.*

En conséquence on n'a disposé que de peu de fonds pour ces recherches : 5 000 contos seulement sur les 25,3 millions de contos alloués à l'Angola par le troisième plan de développement ¹.

Les recherches qui ne concernent pas l'éducation étaient un peu mieux traitées : une somme de 652 900 contos leur étaient allouée par le plan ¹. C'est cependant beaucoup trop peu, et s'ajoutant à la pénurie d'hommes de science et de techniciens, cela explique que les réalisations scientifiques intéressantes aient été si rares.

En théorie, les recherches étaient surtout consacrées à la géodésie (cartographie, hydrologie, hydrographie) et à l'agriculture (y compris la médecine vétérinaire) ; mais en fait elles se limitaient pratiquement à l'agriculture. L'Instituto de Investigação Agronómica (fondé en 1962) travaillait sur des cultures spécialisées, les forêts, l'agronomie et l'élevage ².

Partant de la tâche que la FAO lui avait assignée dans un programme d'établissement de statistiques générales de l'agriculture, la Missão de Inquéritos Agrícolas de Angola (MIAA) a fait d'excellent travail.

La MIAA est probablement à l'heure actuelle, dans les provinces portugaises d'outre-mer, le seul organisme officiel qui connaisse vraiment en détail la situation économique, sociale et technique de l'agriculture dans ces pays... Sur la base des recherches faites par la MIAA, l'idée qu'on se fait généralement de l'élevage traditionnel, tel que le pratiquent les pasteurs du sud de l'Angola et du Mozambique — auxquels on reproche de n'obtenir qu'un faible rendement de leurs troupeaux, de ne pas réfléchir aux questions économiques et de continuer à pratiquer une simple économie de subsistance — devrait être révisée de fond en comble ³.

Bien qu'une faible part seulement des recherches de la MIAA ait atteint le public, cette institution était considérée comme un modèle pour d'autres.

Une commission créée à Lisbonne pour l'ensemble des colonies (Comissão técnica de planeamento e integração económica) a réclamé de meilleures informations de base et des recherches

1. PRESIDÊNCIA DO CONSELHO, *op. cit.*, p. 496.

2. *Ibid.*, p. 482, Manfred KUDER, *Angola*, p. 92 et 93, Darmstadt, 1971.

3. Hermann PÖSSINGER, *Landwirtschaftliche Entwicklung in Angola und Moçambique*, p. 213, Munich, 1968.

économiques et sociologiques. Elle a estimé que, rien qu'au Mozambique, il faudrait un supplément de 50 agronomes et vétérinaires diplômés. On voit mal où on pourrait les trouver, attendu que le Portugal et les colonies ne produisent ensemble chaque année que de 20 à 25 agronomes diplômés. L'exécution complète du plan pour le Mozambique exigerait un supplément de 300 diplômés de diverses spécialités ¹.

Dans ces conditions, la science ne pouvait guère contribuer notablement au développement des colonies. Même si l'on avait disposé des fonds nécessaires, le système d'enseignement était trop déficient pour qu'on puisse compter sur lui pour résoudre le problème crucial de la pénurie de personnel qualifié. Un journal de Luanda écrivit à ce propos :

Un institut de recherches dépourvu de chercheurs. Le rapport annuel de l'Institut de recherches médicales de l'Angola appellerait des lamentations, si ce rapport lui-même n'était pas qu'une longue lamentation... Dans les groupes d'études et comités qui constituent les rouages de l'institut, le travail de l'année écoulée a été pratiquement nul... Pour autant que nous sachions ce n'est pas la faute de l'institut ou de son personnel. Le directeur, outre qu'il est responsable de l'administration générale, doit remplir les fonctions attachées à plusieurs postes ; lui-même, un assistant et un unique docteur en médecine constituent tout le personnel technique. « Grave problème de personnel technique supérieur », déclare le rapport ; et il ajoute qu'au cours des années prochaines, la situation deviendra encore plus critique... ².

Les autorités elles-mêmes reconnaissaient que la recherche dans les colonies était inefficace. D'après le décret de 1970 sur la réforme des instituts de recherche :

Malgré les services qu'ils rendent à la science et à la culture, malgré leur contribution notable à la connaissance des territoires et de leur population, ainsi qu'à la préservation et à la diffusion des valeurs historiques et culturelles, l'activité des instituts a, ces années dernières, souffert de l'inefficacité de leur administration ; en outre, rien ne les a encouragés à former le personnel de recherche permanent

1. Hermann PÖSSINGER, *op. cit.*, p. 218. Eugénio LISBOA, *op. cit.*, p. 306 et 307.

2. *Diário de Luanda*, 9 mai 1970.

et dévoué qui pourrait donner à la recherche scientifique, qualitativement et quantitativement, la vigueur et le dynamisme qui conviennent à de futurs pionniers dans l'élargissement constant des frontières scientifiques.

Il semble que les instituts aient suffisamment accumulé, en près de quinze ans d'existence, pour dépasser le stade des mesures partielles et des simples expériences auxquelles on a recouru, au fil du temps, pour remédier aux carences les plus flagrantes de l'organisation initiale...

Les buts de la réforme étaient les suivants :

Créer et entretenir les bases de recherches et les services nécessaires pour que les instituts puissent fonctionner convenablement ; organiser des cours de formation et de perfectionnement, et donner la possibilité d'obtenir des diplômes en accordant des bourses et des subventions à des personnes de valeur et de capacités intellectuelles reconnues qui puissent plus tard coopérer utilement avec les instituts ou avec d'autres organismes officiels d'outre-mer ; aider leur personnel à améliorer ses qualifications (bourses de voyage et de perfectionnement, missions d'études, participation à des réunions scientifiques) ; accorder des bourses à des diplômés, des techniciens et des assistants de recherches ; aider les universités dans la mesure du possible à participer aux recherches et autres travaux appropriés en coopération avec le personnel scientifique des instituts, ou permettre aux instituts d'utiliser leurs laboratoires et services ; coopérer avec les organisations étrangères et internationales à l'échange d'informations et à la réalisation d'études approuvées par les autorités supérieures.

Dépenses officielles afférentes à l'enseignement

Les prétentions émises par le Portugal (et par certains auteurs) touchant l'étendue et la portée de l'effort éducatif déployé dans les colonies au cours des années soixante peuvent être confrontées avec les dépenses consacrées par l'État à cet effort. Les tableaux 14 à 16 montrent les sommes engagées ou déboursées pour l'éducation, en application des plans de développement, les comparant à d'autres chapitres et au montant total des dépenses. Le tableau 17 donne des chiffres comparatifs pour les dépenses ordinaires et extraordinaires de 1960 à 1971.

TABLEAU 14. Angola. Deuxième plan de développement 1959-1964 (en milliers de contos)

Chapitres	Budget initial 1959-1964	1959-1962		1963		1964	
		Planifié	Effectif	Planifié	Effectif	Planifié	Effectif
TOTAL	4 713,9	3 406,4	2 655,7	739,5	...	698,0	...
Éducation	150,0 ^a	110,0 ^a	105,5 ^a	27,0	...	30,0	...
Industrie	60,0	38,0	34,7	13,5	...	21,0	...
Transports et communications	2 238,6	1 725,1	1 390,2	160,0	...	175,0	...

... = Pas de données.

a. Données combinées pour l'éducation et la santé.

Sources. PRESIDÊNCIA DO CONSELHO, *Plano Intercalar de Fomento, 1965-1967*, vol. III, Lisbonne. BANCO DE ANGOLA, *Boletim trimestral*, n° 24, octobre-décembre 1963. BANCO DE ANGOLA, *Relatório e Contas, exercício de 1962*.

TABLEAU 15. Angola. Plan transitoire de développement 1965-1967 (en milliers de contos)

Chapitres	Budget initial 1965-1967	1965		1966		1967	
		Planifié	Effectif	Planifié	Effectif	Planifié	Effectif
TOTAL	7 210,0	1 000,1	752,4	947,0	844,0	1 191,0	775,7
Éducation	540,0	40,0	39,4	40,0	38,3	35,0	30,1
Industrie	2 068,0	137,0	31,1	98,6	37,2	270,2	35,6
Transports et communications	1 930,0	349,3	325,3	384,6	376,3	431,1	354,7

Sources. PRESIDÊNCIA DO CONSELHO, *Plano Intercalar de Fomento, 1965-1967*, vol. II. BANCO DE ANGOLA, *Relatório e contas, exercício de 1967*. PRESIDÊNCIA DO CONSELHO, *Relatório da Execução do Plano Intercalar de Fomento, Ultramar, 1965, 1966, 1967*. SERVIÇOS DE PLANEAMENTO E INTEGRAÇÃO ECONOMICA, *Trabalhos preparatórios do IV Plano de Fomento (1974-1979)*, Luanda, 1972, multigraphié.

Comme on peut le voir, les dépenses d'enseignement n'ont représenté qu'une très faible partie des dépenses de l'État. Il se peut que cela soit également vrai de la plupart des pays ; mais dans un pays où le niveau général d'éducation est aussi inquiétant, on aurait pu s'attendre à voir l'enseignement bénéficier d'un traitement plus nettement préférentiel et faire l'objet d'un plus gros effort financier. Ce n'était pas le cas dans les colonies portugaises.

TABLEAU 16. Angola. Troisième plan de développement 1968-1973 (en milliers de contos)

Chapitres	Budget initial 1968-1973	1968		1969		1970		1971	
		Planifié	Effectif	Planifié	Effectif	Planifié	Effectif	Planifié	Effectif
TOTAL	25 383,5	1 450,7	1 351,5	1 439,2	1 201,9	1 532,4	1 346,3	1 174,0	n
Éducation	700,0	67,0	66,2	117,9	110,8	94,4	89,5	133,0	n
Industrie	14 970,1	141,0	139,9	47,8	44,0	106,3	104,4	44,0	n
Transports et communications	3 778,8	751,8	737,1	622,9	593,7	675,8	615,1	450,7	n

n = données non encore publiées.

Sources. PRESIDÊNCIA DO CONSELHO, *Terceiro Plano de Fomento, 1968-1973*, vol. III. SECRETARIA PROVINCIAL DE EDUCAÇÃO, ANGOLA, *Síntese das Actividades dos serviços, 1967/68*. PRESIDÊNCIA DO CONSELHO, *Terceiro Plano de Fomento, Relatório de Execução em 1969, Ultramar*. PRESIDÊNCIA DO CONSELHO, *Terceiro Plano de Fomento, Programas de Execução 1968-1971, Ultramar*. DIRECÇÃO DOS SERVIÇOS DE FAZENDA E CONTABILIDADE, *Província de Angola, Contas de Gerencia e do Exercício de 1970*. SERVIÇOS DE PLANEAMENTO E INTEGRAÇÃO ECONÓMICA, *Trabalhos preparatórios do IV Plano de Fomento (1974-1979)*, Educação, Luanda, 1972 (multigraphié).

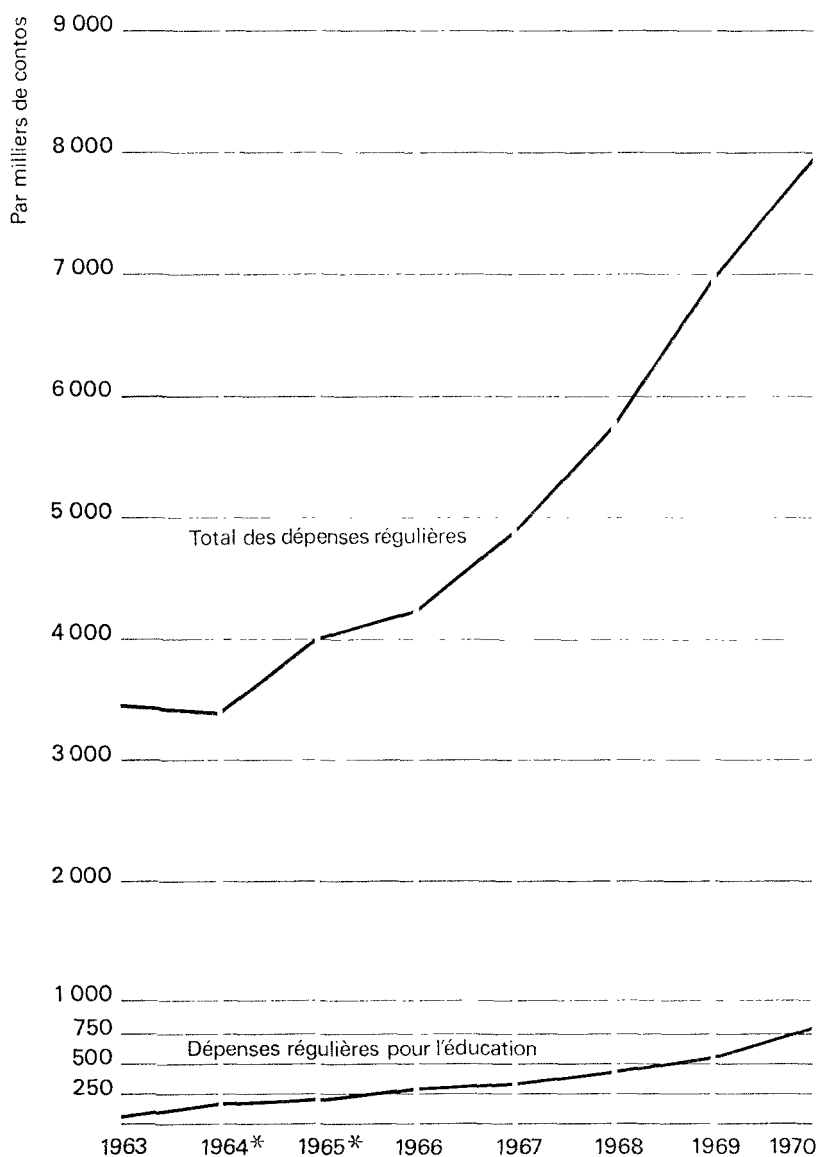


TABLEAU 17. Angola. Finances publiques. Dépenses ordinaires et extraordinaires d'enseignement comparées aux dépenses totales et à certains autres chapitres^a (en milliers de contos)

Chapitres	1960		1961		1962		1963		1964		1965		
	Planifié	Effectif	Planifié	Effectif	Planifié	Effectif	Planifié	Effectif	Planifié	Effectif	Planifié	Effectif	
TOTAL	2 633,0	2 632,9	2 758,9	3 117,6	2 992,8	3 027,7	4 141,1	4 672,0	4 047,6	4 275,1	...	4 969,1	
Dépenses ordinaires	1 868,7	1 868,0	1 885,8	1 891,1	2 191,8	2 091,4	3 286,6	3 465,4	3 229,7	3 399,7	4 371,9	4 028,3	
Administration et direction générale	322,3	272,7	356,2	304,3	482,8	440,3	543,0	...	595,9	...	711,6	711,5	
dont : Éducation	84,0	...	...	35,5	...	...	...	62,0	1 75,0	...	192,1	...	
Services de développement	648,8	...	616,2	...	748,9	702,7	1 308,3	...	1 163,6	...	...	1 607,5	
Services militaires	212,6	215,9	208,2	...	206,0	219,9	356,9	...	474,4	...	...	615,8	
Dépenses extraordinaires	...	764,2	873,1	1 226,5	794,9	928,3	854,5	1 206,9	817,9	875,4	...	940,8	
Plan de développement	...	688,1	...	748,1	725,0	602,7	739,5	...	698,0	...	1 000,1	752,4	
dont : Éducation	...	...	...	...	...	...	27,0	...	30,0	...	40,0	39,4	
Défense nationale	}	...	}	...	}	478,3 ^b	}	69,9	}	325,5	}	115,0	}
Divers													
	...	76,1	...	...	...	...	...	...	119,9	...	...	188,4	

Chapitres	1966		1967		1968		1969		1970		1971	
	Planifié	Effectif	Planifié	Effectif	Planifié	Effectif	Planifié	Effectif	Planifié	Effectif	Planifié	Effectif
TOTAL	5 704,2	5 351,1	5 552,3	5 898,6	6 625,8	7 648,8	...	8 967,1	8 690,0	10 290,0	10 598,3	...
Dépenses ordinaires	4 430,5 ^c	4 187,3	4 247,4	4 839,1	5 164,8	5 795,9	...	6 941,2	6 836,0	7 930,0	8 690,9	...
Administration et direction générales	896,9	806,8	945,7	944,6	1 193,9	1 146,3	...	1 596,8	1 847,0	2 036,0	2 363,2	...
dont : Éducation	242,0	261,6	263,6	305,9	384,4	393,4	498,9	574,3	602,8	780,7	847,2	...
Services de développement	1 553,2	1 503,4	1 203,6	1 628,0	1 593,8	2 141,6	...	2 580,2	2 423,0	2 952,0	3 097,6	...
Services militaires	662,6	606,9	782,0	862,4	800,9	809,9	...	846,6	686,0	862,0	796,1	...
Dépenses extraordinaires	1 273,7	1 163,7	1 274,8	1 059,4	1 461,0	1 892,9	...	2 025,9	...	2 360,0	1 907,4	...
Plan de développement	947,0	844,0	1 191,0	775,7	1 450,7	1 351,5	1 439,2	1 201,8	1 532,4	1 343,3	1 174,0	...
dont : Éducation	40,0	38,3	35,0	30,1	67,0	66,2	117,9	110,5	94,4	89,5	133,0	...
Défense nationale	128,9	319,7	137,3	283,7	115,0	541,3	...	450,0	425,0	545,0	450,0	...
Divers	128,9	319,7	137,3	283,7	115,0	541,3	...	374,0	534,0	468,0	283,4	...

... = Pas de données.

a. Comme il est difficile d'avoir accès à des sources uniformes, les chiffres globaux ne sont pas toujours identiques à la somme des divers articles inscrits dans les colonnes. Par exemple, même en l'absence de note spéciale, les divers articles peuvent comprendre des crédits supplémentaires affectés en cours d'année; la somme des divers articles peut donc être supérieure à la somme globale indiquée.

b. Surtout des dépenses militaires, à cause des opérations menées dans le nord de la province (voir : BANCO DE ANGOLA, *Relatório e Contas*, 1967).

c. Comprend des crédits ouverts en cours d'année.

Sources : BANCO DE ANGOLA, *Relatório e Contas*, 1962, 1963, 1966-1968. BANCO DE ANGOLA, Rapport économique et financier, Luanda, 1970. PRESIDÊNCIA DO CONSELHO, *Relatório da Execução do Plano Intercalar do Fomento, Ultramar*, 1967. *Anuário Estatístico*, vol. II, 1968-1970, Lisbonne, INE. DIRECÇÃO DOS SERVIÇOS DE FAZENDA E CONTABILIDADE, *Boletim Oficial de Angola, Contas de Gerencia e do Exercício de 1970*, Luanda, 1971. SERVIÇOS DE PLANEAMENTO E INTEGRAÇÃO ECONÓMICA. *Trabalhos Preparatórios do IV Plano do Fomento (1974-1979)*, *Educação*, Luanda, 1972. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES, doc. A/6300/Add.3 (part I), nov. 1966; A/6700/Rev. 1, 1967; A/7623/Add.3, sept. 1969; A/8023/Add.3, oct. 1970.

TABLEAU 18. Angola. Accroissement de la dépense officielle par élève (en escudos)

	1966/67	1967/68	1968/69	1969/70
Général	1 069	1 235	1 594	1 848
Général (à l'exclusion des universités)	952	1 002	1 002	1 002
Universités	60 000	93 623	95 310	126 218

Source. SERVIÇOS DE PLANEAMENTO E INTEGRAÇÃO ECONÓMICA, *op. cit.*

Le total des dépenses officielles a augmenté rapidement au cours des années soixante et surtout après 1967. Les dépenses d'enseignement sont loin d'avoir augmenté dans la même proportion (voir figure, p. 105). On aurait pu s'attendre, normalement, à voir ces plans donner une priorité absolue à l'éducation, universellement reconnue comme l'une des principales conditions préalables du développement. Les dépenses ordinaires et extraordinaires de l'État, au contraire, ont surtout servi à la réalisation de fins militaires et de projets (infrastructure, industrie) desservant l'économie des colonies, orientée vers l'exportation. Les profits sont allés à l'économie portugaise, et certainement pas aux populations africaines des colonies.

Lorsque l'on considère les dépenses publiques d'enseignement, il importe d'examiner la somme consacrée, en moyenne individuelle, à l'éducation de chaque élève.

Le tableau 18 montre que dans tous les pays l'investissement annuel par élève était beaucoup plus élevé au niveau universitaire qu'à tous les autres, et c'est là surtout ce qui explique l'accroissement de la moyenne individuelle, l'accroissement aux autres niveaux étant presque nul. On se rappellera que les Africains n'avaient pratiquement pas accès à l'université, presque exclusivement réservée aux Portugais (bien que les autorités prétendissent que le système d'enseignement ne comportait aucune discrimination à l'encontre des Africains). L'enseignement supérieur était « élitiste », et recevait de l'État un traitement préférentiel. Le rapport, quant à la dépense moyenne individuelle, entre l'université et les autres niveaux d'enseignement, qui était d'environ 1 : 60 en 1966-1967, s'est élevé à 1,8 : 126 en 1969-1970.

4 Conclusions

A la fin de ce chapitre, il semble raisonnable de conclure que, jusqu'en 1961, les réalisations du colonialisme portugais en matière d'éducation ne peuvent guère être considérées comme impressionnantes, que ce soit qualitativement ou quantitativement. On peut dire aussi que la nouvelle politique de l'enseignement appliquée dans les colonies depuis le début des années soixante n'a pas visé aux progrès de la population africaine ; que l'amélioration quantitative des années soixante ne s'est pas manifestée à tous les niveaux mais s'est limitée au plus bas, c'est-à-dire celui de l'enseignement primaire ; que le niveau atteint est resté très bas ; que le progrès qualitatif a été faible, notamment en ce qui concerne l'éducation des Africains ; que ceux-ci ont souffert de discrimination, du fait de barrières sociales et financières, et que l'accès à l'éducation leur était particulièrement difficile aux niveaux secondaire et supérieur ; que les Africains n'ont pratiquement pas participé à l'activité scientifique des colonies ; que l'État n'a presque rien fait en faveur de la recherche, et que le montant des sommes investies par l'État dans l'éducation et la science ne révèle pas grand souci de l'enseignement dans les colonies ni, par conséquent, de l'éducation des populations africaines.

Les efforts que le Portugal a faits pour l'éducation des Africains ont été imposés par les besoins de développement du colonialisme portugais lui-même, par la situation internationale, et surtout par la façon dont les mouvements de libération ont démontré la possibilité de substituer un autre régime à la domination portugaise. Le Portugal a incontestablement réussi à former une élite africaine qui, bien que peu nombreuse, a constitué une petite bourgeoisie et a encouragé les fonctionnaires et petits chefs d'entreprise africains à faire alliance avec le Portugal. Le besoin de ces chefs d'entreprise

pouvait conduire à une solution néo-colonialiste qui aurait peut-être été considérée comme un « succès » pour la politique du Portugal en matière d'enseignement, mais elle ne pouvait certainement pas en elle-même améliorer de façon sensible la condition des populations africaines.

La préparation du quatrième plan a donné lieu à un examen général de la politique de l'enseignement :

Des analyses de plans de développement relatifs aux années soixante, et des discours des plus hauts responsables de l'éducation en Angola (les seuls documents qui mentionnent la question), il apparaît clairement que le principal but de la politique de l'enseignement était de faire du portugais la langue véhiculaire universelle. On devait y parvenir en scolarisant les masses et en donnant à un grand nombre d'Africains une connaissance superficielle de la lecture et de l'écriture. Cette acculturation était censée donner au monde l'exemple d'une société multiraciale, jouissant de l'unité d'enseignement et d'éducation qu'assure l'identité des programmes. Le but, en bref, était la portugaisation des communautés indigènes, que le Mouvement de la jeunesse portugaise encourage en créant des écoles professionnelles et des cours d'éducation nationaliste ¹.

Bien qu'il ait eu raison de dire que c'est d'après l'éducation qu'il a dispensée qu'on pouvait juger des véritables intentions d'un peuple civilisateur, le secrétaire provincial à l'éducation en Angola ne pouvait pas être sérieux quand il écrivait dans sa préface à un livre sur l'histoire de l'éducation en Angola :

Pour ce qui est des relations entre Européens et gens de couleur, on ne saurait nier que nous sommes les seuls dont les idées et les solutions sont restées les mêmes outre-mer depuis le début. Pour le prouver nous disposons d'une montagne de documents historiques irréfutables. De tout ce que, malgré les nombreux coups du sort à l'extérieur et à l'intérieur, nous avons fait pour l'enseignement et l'éducation partout où nous avons mis le pied, il existe à strictement parler des preuves indéniables. En fait, c'est ce qu'une nation civilisatrice fait pour l'enseignement et l'éducation outre-mer qui montre la véritable nature de ses intentions ².

1. *Trabalhos preparatórios...*, op. cit., p. 5.

2. MARTINS DOS SANTOS, op. cit., p. 7.

Annexe

Législation fondamentale sur les divers genres et niveaux d'enseignement outre-mer¹

Enseignement primaire. Réforme de l'enseignement primaire outre-mer
Decreto-Lei n° 45 908 de 10 Setembro de 1964.

Cycle préparatoire à l'enseignement secondaire

Installation du cycle : *Decreto-Lei n° 47 480, de 2/1/67.*

Installation du cycle outre-mer : *Portaria n° 22 944, de 4/10/67.*

Modifications : *Decreto n° 48 541, de 23/8/68.*

Statut : *Decreto n° 48 572, de 9/9/68.*

Programmes : *Portaria n° 23 601, de 9/9/68.*

Écoles secondaires (lycées)

Réforme : *Decreto-Lei n° 36 507, de 17/9/47.*

Statut : *Decreto n° 36 508, de 17/9/47.*

Enseignement technique et professionnel

Réforme : *Decreto-Lei n° 37 028, de 25/8/48.*

Statut : *Decreto n° 37 029, de 25/8/38.*

Enseignement agricole

Réglementation de l'enseignement agricole de niveau intermédiaire : *Decreto n° 38 026, de 2/11/50, appliqué à l'Angola par la Portaria n° 20 918, de 17/11/64 (supplément à la Portaria n° 16 003, de 15/10/56).*

Portaria n° 21 411, de 23/7/65 qui applique outre-mer les bases XVII et XXI de la Lei n° 2 025, de 19/6/47.

Programmes des cours secondaires d'agriculture : *Portaria n° 21 848, de 1/2/66.*

1. Informations tirées d'une lettre, en date du 24 avril 1973, du Ministério do Ultramar, Direcção-Geral de Educação, Lisbonne.

Programmes des cours élémentaires d'agriculture : *Portaria n° 21 782, de 12/1/66.*

Réorganisation de l'enseignement agricole outre-mer : *Decreto n° 47 198, de 14/9/66.*

Réglementation des écoles pratiques d'agriculture : *Decreto n° 41 832 appliqué par Portaria n° 22 577, de 16/3/67.*

Réglementation des écoles élémentaires d'agriculture au Mozambique : *Decreto-Lei n° 3 048, de 24/11/70.*

Enseignement de niveau intermédiaire

Écoles normales d'instituteurs : *Decreto n° 32 243, applicable outre-mer d'après la Portaria n° 19 112 et les Decreto-Leis n° 43 369 e 49 406 de 24/11/69.*

Réglementation des instituts commerciaux et industriels approuvée par *Decretos n° 38 032 e 38 031, de 4/11/50 et 23/4/51; certains articles sont modifiés par le Decreto n° 38 899 appliqué outre-mer en vertu de la Portaria n° 199/70, de 21/4/70.*

Écoles pour la formation des maîtres d'éducation physique

Decreto-Lei n° 49 238, de 11/9/69, appliqué par la Portaria n° 600/70, de 23/12/70.

Portaria n° 60/71, de 6/2/71 — approuve la réglementation des cours de formation des maîtres.

Écoles professionnelles (escolas de artes e ofícios)

Decreto n° 422/71, de 1/10/71.

Écoles pour la formation des maîtres pour les écoles primaires à trois années d'études

Decreto-Lei n° 45 908, de 10/9/64.

Enseignement normal (estágios pedagógicos)

Cycle préparatoire à l'enseignement secondaire : *Decreto-Lei n° 49 119, de 14/7/69.*

Lycées : *Decreto-Lei n° 48 868, de 17/2/69, et 49 294, de 25/8/69, appliqués outre-mer en vertu de la Portaria n° 24 380, de 21/10/69.*

Enseignement technique et professionnel : *Decreto n° 49 205, de 25/8/69, appliqué outre-mer en vertu de la Portaria n° 119/70, de 24/2/70.*

III La culture

La situation dans le domaine de la culture

Les effets du colonialisme portugais sur la culture de tous les peuples dominés ont un dénominateur commun : ils découlent tous des relations coloniales, c'est-à-dire des relations entre supérieur et inférieur, entre exploiteur et exploité. On constate cependant des différences, liées aux diverses formes du colonialisme, le principal dessein pouvant par exemple être le peuplement (Angola, Mozambique) ou l'exploitation économique (Guinée, Cap-Vert, São Tomé et Príncipe).

La colonisation par peuplement tend à remplacer l'élément autochtone, ses institutions, son économie, sa culture, par un autre élément humain étranger au pays, mieux équipé que l'ancien, parfois très nombreux, en tout cas prédominant sur le plan politique et visant à prolonger dans la colonie, uniquement pour lui-même, l'appareil social et juridique de civilisation ainsi que les modes de vie de la métropole ¹.

La société colonisée voit ses structures devenir à la longue démodées et parvient à un état de stagnation socio-culturelle ; son espace vital se rétrécit et ses réalisations sont systématiquement dénigrées.

Lorsque les colonies étaient surtout destinées à une exploitation économique, la présence portugaise s'est essentiellement limitée à celle de fonctionnaires coloniaux et de quelques négociants. La société locale n'a pas subi de perturbations profondes, et il y a eu beaucoup moins d'ingérences dans sa culture. Les valeurs culturelles traditionnelles étaient même encouragées, apparemment par

1. M. LACHERAF, *Les diverses formes de la domination coloniale et de son impact sur le terrain socio-culturel des pays colonisés ou en voie de développement*. Communication à la réunion d'experts de l'Unesco sur l'influence du colonialisme sur l'artiste, son milieu et son public dans les pays en voie de développement, Dar es Salaam, 5-10 juillet 1972.

respect, mais aussi parce qu'elles constituaient un moyen efficace de freiner le progrès local.

La légitimation

Le Portugal, comme toutes les autres puissances coloniales, a tenté de légitimer sa domination des territoires coloniaux en la présentant comme l'accomplissement d'un devoir social.

On niait que l'avantage économique constituât le principal mobile des colonisateurs. Les richesses des colonies ont évidemment profité à la métropole, mais ce n'était là (à ce qu'on soutenait) qu'un résultat secondaire. L'ancien premier ministre Marcello Caetano déclarait :

Le souci des Portugais pour le sort des indigènes s'est manifesté dès les premiers siècles par le désir de leur apporter le message de l'Évangile, de les tirer des ténèbres du paganisme et de sauver leurs âmes. Ce faisant et simultanément, les Portugais ont vu la possibilité de tirer parti des richesses inemployées des nouveaux mondes, de rehausser la valeur de ces pays et d'assurer à l'Europe une part des possibilités inouïes offertes par ces régions tropicales ¹.

En fait, le Portugal a toujours étroitement associé l'Église catholique à son « devoir de coloniser » et de donner aux peuples coloniaux une éducation répondant aux normes spécifiques de la culture portugaise. Un minimum d'eupéanisation était nécessaire pour imposer un ordre social qui facilitât l'exploitation économique. D'autre part, si les Africains assimilaient trop bien la culture et les techniques européennes, ils risquaient de constituer une menace pour la domination coloniale. L'Église catholique contribua à assurer les avantages d'une évolution tout en évitant les risques, en coopérant à une acculturation strictement limitée et réglementée ; l'« indigène » reçut assez de « culture blanche » et de principes chrétiens pour faire un individu obéissant et discipliné, mais pas assez pour devenir un artisan qualifié, un homme actif et un esprit indépendant ².

1. Marcello CAETANO, *Tradições, princípios e métodos da colonização portuguesa*, Lisbonne, 1951.

2. Sur le rôle de l'Église catholique, voir : Eduardo MONDLANE, « Nationalisme et développement, thèse présentée au Projet 'Brazil-Portuguese Africa' de l'Université de Californie, 27-28 février 1968 », *Colonies portugaises : la victoire ou la mort, Tricontinental*, p. 80-84, La Havane, 1970 ; Perry ANDERSON, *Portugal e o fim do ultracolonialismo*, p. 66-72, Rio de Janeiro, 1966.

Dans son message de Noël de 1969, le patriarche de Lisbonne, le cardinal Cereijera, déclarait :

Nous avons besoin d'écoles en Afrique, mais des écoles dans lesquelles nous montrions aux indigènes le chemin de la dignité de l'homme et la gloire de la nation qui les protège... Nous voulons apprendre aux indigènes à lire, à écrire et à compter, non en faire des docteurs ¹.

Le mouvement anticolonialiste qui s'est répandu dans le monde entier modifia les normes morales qui étaient universellement admises à l'égard des colonies. Le Portugal dut modifier sa justification en conséquence ; à l'argument de la « propagation de la foi », il ajouta de nouvelles raisons sociologiques et la nécessité d'étendre la culture avancée du Portugal aux « peuples primitifs » des colonies. Un passage d'un décret de 1940 (« L'indigène doit être amené progressivement de sa condition sauvage à la vie civilisée ») annonce ce que Salazar devait dire en 1957 ² :

Nous pensons qu'il y a des races décadentes — ou, si vous préférez, arriérées — que nous nous sentons le devoir de conduire à la civilisation, cette tâche de formation d'êtres humains devant s'accomplir de façon humaine. Que nous sentions et agissions de la sorte est démontré par le fait qu'il n'existe aucun réseau de haine et d'organisations subversives qui cherche à rejeter la souveraineté portugaise et à s'y substituer. Cet état de choses, vérifié et signalé par tous les observateurs, s'explique très vraisemblablement par la profondeur du contact humain dans les relations entre Portugais et indigènes, et même par une certaine pénétration mutuelle des cultures, pour autant qu'on puisse dire qu'il ait existé une culture locale ³.

Ces paroles ont été prononcées quatre ans avant le début de la révolte armée en Angola. Le Portugal estimait alors de plus en plus nécessaire de parler de « coexistence pacifique des races » et d'insister sur l'« assimilation ».

Bien que les Portugais respectent le mode de vie des indigènes, ils ont toujours essayé de les introduire à la culture

1. Cité dans : Joachim F. KAHL, *Pro und kontra Portugal. Der Konflikt um Angola und Mosambik*, p. 173 et 174, Stuttgart, 1972.

2. Décret n° 238 du 15 mai 1940.

3. Allocution radiodiffusée du 1^{er} novembre 1957.

et à la civilisation portugaises, et de les intégrer ainsi à la communauté lusitanienne ¹.

L'idée de la « vocation instinctive » du Portugal à civiliser d'autres peuples des régions tropicales a été développée par l'historien brésilien Gilberto Freyre dans une vaste théorie du « luso-tropicalisme ». Bien que Freyre ait fondé ses observations sur le Brésil, le gouvernement portugais les trouvait utiles comme propagande en faveur de sa politique d'assimilation des Africains.

La politique d'assimilation

La politique du Portugal reposait sur la prétention qu'avait le Portugal de ne pas être raciste : n'importe qui dans les colonies pouvait absorber la civilisation portugaise et être considéré comme égal aux Portugais de naissance, sans distinction de couleur ou d'origine ; autrement dit, les Africains pouvaient devenir Portugais par la triple voie de la religion catholique, de la langue portugaise et de la technologie. A partir de 1961, le gouvernement en place essaya également de favoriser l'assimilation, en Angola et au Mozambique, en recourant à la colonisation européenne. On peut lire dans le préambule au deuxième plan (1959-1964) :

Le colon portugais estime accomplir une mission nationale qui à l'heure actuelle dépasse les intérêts purement nationaux. Dans les circonstances présentes la conclusion s'impose que la mission des siècles doit être intensifiée ; notre planification ne doit pas perdre de vue la nécessité de multiplier outre-mer les propagateurs de ce mode de vie, d'assurer la création des structures économiques et administratives nécessaires pour accélérer l'afflux de colons, ceux à qui incombe au premier chef la tâche d'assimilation par la parole, l'action et l'exemple... Nous devons donc peupler l'Afrique d'Européens qui puissent assurer la stabilité de notre souveraineté et promouvoir la portugaisation de la population indigène ².

La prétention de ne pas être raciste était toutefois démentie par la base même de la politique d'assimilation. Être « assimilé » signifiait être considéré comme appartenant à la population « civi-

1. CAETANO, *Tradições...*, *op. cit.*

2. Allison BUTLER HERRICK, *et al.*, *Area handbook for Mozambique*, p. 189, Washington, 1969.

lisée », les Blancs étant à l'origine seuls à répondre à ce critère. Comme la distinction entre « civilisés » et « non-civilisés » se faisait sur une base raciale, il est difficile de considérer que l'attitude qui en résultait n'était pas raciste. On s'efforçait de déguiser le racisme en assignant à cette distinction un aspect culturel : l'Africain était accepté comme civilisé, et incorporé à la société portugaise, s'il atteignait un certain niveau culturel impliquant l'aptitude à lire et à écrire le portugais. Vu le fort pourcentage d'illettrés parmi les colons portugais des colonies, il est difficile de voir pourquoi eux aussi ne sont pas comptés par les « non-civilisés », à moins d'admettre que la distinction repose en fait sur la race et non sur la culture.

Il peut sembler généreux de permettre aux Africains de devenir « plus civilisés » et ainsi de jouir — théoriquement du moins — des mêmes droits que les autres Portugais ; mais cette générosité était sans grande portée en raison des obstacles qui empêchait les Africains de parvenir à ce statut. Comme nous l'avons vu, peu d'Africains avaient la possibilité matérielle ou les moyens financiers d'obtenir l'éducation nécessaire. D'où le petit nombre des assimilés : 30 000 sur une population de 4 millions d'Africains en Angola en 1950 ; 4 300 sur 5,6 millions au Mozambique, et 1 500 sur 503 000 en Guinée ¹.

Les autres Africains, non assimilés, n'avaient aucuns droits civiques. L'abolition officielle du *estatuto dos indigenas* en 1961 (immédiatement après le début de la lutte armée en Angola) ne changea pratiquement rien. Tous les Africains des colonies furent déclarés citoyens portugais de plein droit, mais on leur délivrait, par exemple, des cartes d'identité d'une espèce différente. Un rapport des Nations Unies explique :

Le témoin Sharfudine Khan a déclaré que les indigènes du Mozambique n'ont pas le droit de se déplacer sans une *caderneta do indigena* ou carte d'identité, malgré l'abolition de la loi appelée *Estatuto do indigena*. Les Africains doivent obtenir la permission des autorités portugaises pour aller d'un district à un autre du Mozambique ou des autres territoires sous administration portugaise. Le Rev. McInnes a cité une lettre qu'il avait reçue d'Angola en 1969 et dont l'auteur disait que les restrictions imposées en matière

1. *Anuário Estatístico do Ultramar 1958*, Instituto Nacional de Estatística, Lisbonne.

de déplacements et de travail étaient encore plus sévères que deux ans plus tôt. Aucun Angolais noir n'avait le droit de quitter la région sans un laissez-passer (*guia*). Précédemment, les détenteurs d'une carte d'identité n'avaient pas besoin de laissez-passer, au moins théoriquement. A l'heure actuelle, tout indigène doit passer des heures et parfois des jours dans les bureaux de l'administration pour obtenir le *guia* nécessaire à tout déplacement. Selon le témoin, les Africains étaient très souvent forcés d'obtenir ces laissez-passer pour les présenter au commissariat de police du lieu où ils se rendaient et pour les montrer de nouveau à leur retour, de manière à prouver qu'ils les avaient bien présentés à leur lieu de destination. Les déclarations du Rev. McInnes touchant les restrictions mises aux déplacements et le système de laissez-passer institué par les Portugais en Afrique semblent avoir été confirmées par le témoin Francisco Alexandre ¹.

Le Portugal colonialiste avait donc tout à gagner à proclamer une politique d'assimilation qui, n'étant pas applicable, ne présentait par conséquent aucun danger. Elle avait en outre l'avantage supplémentaire de créer une élite qui, partageant les façons de voir des colonisateurs, était prête à les aider à détruire la culture autochtone.

La résistance culturelle

La politique d'assimilation montre que le Portugal n'a pas réussi à détruire ni même à affaiblir profondément la culture des peuples africains ². Par la transmission orale de leur littérature et grâce aux chansons populaires, les Africains ont réussi à défendre leurs langues vernaculaires et ont continué à s'en servir. Leur culture n'est pas restée complètement intacte mais elle a indiscutablement survécu à l'impact de la colonisation portugaise.

Les chants traditionnels continuent à exprimer l'amertume de la défaite. Les Cuanhamas de l'Angola en ont un qui dit :

Je ne donnerai pas d'eau aux Blancs ;
Je ne leur offrirai pas ma gourde
Car ils ont tué notre roi,

1. Document des Nations Unies, E/CN4/1050, du 2 février 1971.

2. Voir Amílcar CABRAL, « Le rôle de la culture dans la lutte pour l'indépendance ». Communication à la réunion d'experts de l'Unesco sur les concepts de race, d'identité et de dignité, Paris, 3-7 juillet 1972.

Ils ont mutilé notre souverain,
Le roi pour qui nous étendions des peaux de bêtes.

Et les Chope du Mozambique se rappellent comment ils ont été dépouillés de leurs terres :

Nous tremblons encore de colère
C'est toujours la même histoire
Les filles aînées doivent porter le fardeau
Natanele dit à l'homme blanc : laisse-moi en paix
Natanele dit à l'homme blanc : laisse-le en paix
Et vous vieillards prenez intérêt à nos affaires —
Car l'homme que les hommes blancs ont nommé
Est un fils de chienne.
Les Chope ont perdu leur droit à leur terre ancestrale
Laissez-moi vous raconter... ¹

Dans la plupart des tribus bantoues, il incombe aux anciens de transmettre à la jeune génération, sous la forme de récits, l'histoire des ancêtres. Comme l'a dit Hampâté Bâ, « Tout vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle ² ».

L'art traditionnel, soumis aux pressions et influences européennes, a continué à résister.

Même dans les arts se manifeste une protestation consciente contre la culture portugaise. Cela se voit notamment dans certaines sculptures makondé. Sous l'influence des missionnaires catholiques, le Christ, la Madone et les prêtres sont souvent pris comme sujets par les artistes makondé. Normalement ceux-ci semblent imiter de façon logique et avec conviction des modèles européens. Mais de temps en temps on remarque que le sujet est traité différemment : l'artiste est arrivé à exprimer ses doutes ou sa réaction hostile à l'égard de la nouvelle religion. A première vue la Madone paraît entièrement conventionnelle ; mais si on y regarde d'un peu plus près, on peut voir qu'elle tient dans ses bras un démon ou un animal sauvage à la place de l'Enfant Jésus ; un prêtre a un serpent sous son surplis ; les mains et les pieds d'un personnage religieux sont devenus des griffes de monstre. Parfois une madone ou un christ sont représentés debout, piétinant le peuple ³.

1. MONDLANE, *op. cit.*, p. 203 et 204.

2. Cité dans : Virgílio LEMOS, « Das kulturelle Leben Portugiesisch-Afrikas », *Sonderheft zur Zeitschrift Afrika heute*, n° 7, 15 avril 1965.

3. MONDLANE, *op. cit.*, p. 204 et 205.

Les instruments de l'acculturation

Il n'en reste pas moins vrai que la culture des peuples africains a profondément ressenti l'impact du colonialisme portugais.

Les décennies coloniales ont abouti à un démantèlement profond des modes traditionnels d'existence et de subsistance. Nous avons déjà indiqué quelques-unes des raisons de ce démantèlement : l'emploi intensif de main-d'œuvre africaine en dehors de l'économie rurale africaine ; l'imposition de cultures commerciales sur une économie de ce type, et l'appauvrissement qui en est résulté pour les Africains ; l'abolition de toute espèce d'administration indigène, si modeste qu'elle fût ; les pratiques abusives des colons pauvres qui eux-mêmes arrivaient tout juste à subsister ; et les pratiques encore plus abusives des riches colons dont les plantations, de plus en plus ruineuses, exigeaient, par la voie du travail forcé, une main-d'œuvre de plus en plus nombreuse ¹.

Les influences chrétiennes ont été particulièrement profondes, parce que les missionnaires catholiques étaient les plus actifs et avaient les contacts les plus étroits avec la population africaine. Dans la musique, les chansons et les arts, les motifs chrétiens et africains se mélangent souvent. On en trouve un bon exemple dans la sculpture funéraire de la région Bakongo en Angola.

Des tombes construites de sable et de plâtre pour d'importants personnages étaient peintes de couleurs vives. Ces tombes combinaient des motifs chrétiens et africains, et présentaient la forme d'avions ou d'autos, le défunt étant placé à l'intérieur ².

Au Mozambique, la sculpture makondé est remarquable pour son expressivité et sa technique, bien que « les sculptures makondé en bois noir et ivoire aient souffert de l'influence des missionnaires et perdu une partie de leur expressivité ³ ». Les madones décrites ci-dessus en fournissent un exemple. La musique, la danse, la poésie et la sculpture ont été plus radicalement modifiées, en tant qu'expressions des valeurs et des conceptions d'une société particulière, dans les secteurs de peuplement que dans les colonies

1. Basil DAVIDSON, *Angola in the eye of the storm*, p. 149, 1972.

2. Allison BUTLER HERRICK, *et al.*, *op. cit.*, p. 174.

3. LEMOS, *op. cit.*, p. 8.

d'« exploitation agricole » — et cela de plus en plus à mesure que l'administration coloniale prenait pied, qu'une économie capitaliste s'installait, et que le mouvement des groupes sociaux déclenchait un processus de détribalisation. Une culture est un ensemble complexe ; la destruction de certaines de ses parties rompt son équilibre, et cela se traduit par des modifications de forme et de contenu ¹.

On a étranglé la culture africaine en empêchant toute espèce de rencontre culturelle au sein de la population. Un rapport des Nations Unies décrit comment les autorités coloniales s'y prenaient :

Dans sa déclaration orale, fondée sur les lettres qu'il avait reçues en 1969 d'amis travaillant dans la région de Vila da Ponte en Angola, le Rev. McInnes a indiqué que les méthodes d'intimidation et les restrictions imposées à la liberté d'association et d'expression avaient récemment été renforcées en Angola... Le témoin João Baptista Nguvulo a déclaré que la liberté d'expression n'existait pas en Angola, et que les réunions, même de caractère religieux, n'étaient permises qu'en la présence de Blancs. Un autre témoin, Sharfudine Khan, a déclaré que les Africains n'étaient autorisés à tenir aucune espèce de réunions spécialement organisées pour les autochtones du Mozambique et des autres territoires... ²

A l'égard de l'Africain considéré isolément, le but de la politique coloniale était de lui faire perdre son identité, de le « coloniser mentalement ». D'après l'article 68 du Statut missionnaire, l'indigène doit recevoir une éducation « nationale », et le programme embrasse sa complète « nationalisation » et toute son éducation morale.

L'élève, l'écopier, à la recherche de son identité intellectuelle, n'a pas d'autre référence que le Portugal. La géographie du Portugal le situe dans l'espace et l'histoire du Portugal le situe dans le temps. Bien que la religion tienne une grande place dans la soumission des masses, la science joue un rôle fondamental dans l'amélioration des méthodes d'exploitation et d'aliénation des masses, tandis que la culture devient un troisième instrument, servant à distraire la classe exploitante et à meubler ses loisirs. C'est même une anti-culture, une façon de déshumaniser l'homme. Par

1. Mário de ANDRADE, « Colonialisme, culture et révolution », *Tricontinental*, 13, juillet-août 1969.
2. Document des Nations Unies, E/CN4/1050, *op. cit.*, p. 219 et 220.

exemple le colonialisme qui nous a jadis apporté le puritanisme missionnaire nous donne aujourd'hui la sexualité commercialisée. Cette anti-culture vise clairement à créer une société soumise dans laquelle l'égoïsme et la corruption revêtent leurs formes extrêmes afin de mieux soutenir l'exploitation étrangère et capitaliste ¹.

L'un des principaux moyens employés par le colonialisme portugais pour imposer l'empreinte de sa culture consistait à réprimer l'emploi des langues africaines tout en répandant l'usage du portugais. On lit à ce propos, dans le livre de l'Institut des études d'outre-mer sur la Guinée :

Quand les douze millions de Portugais qui vivent en Afrique et les autres millions disséminés dans le monde entier écriront et converseront en portugais, penseront et sentiront en portugais, prieront en portugais, la communauté se consolidera automatiquement, et une solidarité spontanée apparaîtra, comme par le jaillissement d'une étincelle ².

Au sujet de la résistance armée de la population des colonies, on lit dans le même livre :

Le terrorisme de l'épée et du feu doit être anéanti par l'action militaire. Cela est indispensable et peut-être écrasant. Mais la bataille finale, dont le rendement sera de cent pour cent, est la bataille de la langue portugaise. En remportant la victoire sur ce plan, la nation se dotera de la meilleure des armes ³.

Le dualisme culturel

La politique d'assimilation a conduit à ce que Mário de Andrade appelle le « dualisme culturel ». D'une part, la nombreuse population rurale supportait les conséquences d'un système économique étranger et était forcée de mettre son travail à la disposition de l'économie capitaliste ; mais elle a conservé les caractéristiques essentielles de sa culture propre. Dans les régions urbaines au

1. Armando GUEBOZA et Sérgio VIEIRA, « Quelques observations sur la transformation culturelle dans le cadre de la révolution mozambicaine ». Communication à la réunion d'experts de l'Unesco sur l'influence du colonialisme sur l'artiste, son milieu et son public dans les pays en voie de développement, Dar es Salaam, 5-10 juillet 1972.

2. *Cabo Verde, Guinée, São Tomé e Príncipe*, p. 717, Lisbonne, Instituto Superior de Ciências Sociais e Política Ultramarina, Curso de Extensão Universitária, ano lectivo de 1965-1966.

3. *Ibid.*, p. 718.

contraire, les couches sociales supérieures tendaient à s'intégrer au système colonial et étaient utilisées par le colonisateur pour propager la culture portugaise. Elles constituent ce que Cabral a appelé la petite-bourgeoisie indigène. Voici comment il décrit ce dualisme :

Nous constatons que les grosses masses rurales et une fraction importante de la population urbaine — au total plus de 99 % de la population africaine — restent à l'écart, ou presque à l'écart, de toute influence culturelle de la puissance coloniale. Cette situation provient, d'une part, du caractère nécessairement obscurantiste du régime impérialiste qui, tout en méprisant et réprimant la culture du peuple dominé, n'a pas intérêt à promouvoir l'acculturation des masses, source du travail forcé et principal objet de l'exploitation. D'autre part, elle provient de la résistance culturelle efficace de ces masses qui, soumises à la domination politique et à l'exploitation économique, trouvent dans leur culture propre le seul rempart assez fort pour préserver leur identité. Lorsque la société indigène a une structure verticale, cette défense du patrimoine culturel est encore renforcée par l'intérêt que trouve la puissance coloniale à protéger et consolider l'influence culturelle des classes dominantes, ses alliées ¹.

L'existence de ce dualisme montre toutefois que le colonialisme a manqué un de ses buts — la destruction de la culture indigène. Mário de Andrade écrit à propos du langage, par exemple :

Dans les centres ruraux que les Portugais visitent rarement, les langues locales sont généralement restées intactes. Comme les contacts humains entre colonisateurs et colonisés se bornent presque entièrement à des relations d'exploitation, il n'est guère possible que se produise l'osmose caractéristique des villes ².

Le « retour aux sources »

La population colonisée n'a donc pas été aliénée de sa culture ; ç'a été le cas seulement pour une mince couche assimilée qui était en contact constant avec les rouages de l'administration coloniale

1. CABRAL, *op. cit.*

2. ANDRADE, *op. cit.*, p. 86.

et occupait une position intermédiaire dans les régions rurales entre les maîtres étrangers et la population africaine. Cette petite-bourgeoisie indigène

... aspire généralement à un mode de vie semblable, sinon identique, à celui de la minorité étrangère. Elle limite ses rapports avec les masses en même temps qu'elle essaie de s'intégrer à cette minorité, souvent au détriment des liens familiaux ou ethniques et toujours au prix d'inconvénients personnels. Mais en dépit d'exceptions apparentes, ces petits-bourgeois ne réussissent pas à franchir les barrières imposées par le système. Ils sont prisonniers des contradictions de la réalité sociale et culturelle dans laquelle ils vivent, car ils ne peuvent pas échapper, en régime de « paix coloniale », à leur condition de classe marginale ou « marginalisée ». Aussi bien *in situ* que dans les diasporas implantées dans la métropole colonialisée, cette « marginalité » constitue le drame socio-culturel des élites coloniales ou de la petite-bourgeoisie indigène, drame vécu plus ou moins intensément selon les conditions matérielles et le niveau d'acculturation, mais toujours à l'échelon de l'individu, non à celui de la communauté ¹.

Il résulte de tout cela une contradiction qui est inhérente à la politique d'assimilation : ce sont précisément les *assimilados* (que le Portugal utilisait comme les auxiliaires dociles de sa domination) qui tendent à contester la culture du colonisateur. Frustré dans ses aspirations, l'*assimilado* essaie de recouvrer son identité, et il ne peut le faire qu'en retournant vers les masses d'où il est issu. Par besoin de s'identifier au peuple soumis, la petite-bourgeoisie indigène nie que la culture de la puissance dominante soit, comme on le prétend, supérieure à la sienne... Quand le « retour aux sources » dépasse l'individu et s'exprime dans des « groupes » et des « mouvements », cette opposition se mue en conflit (ouvert ou secret) ; c'est le prélude du mouvement de pré-indépendance ou de la lutte qui délivrera du joug étranger. Ce « retour aux sources » n'est historiquement important que s'il comporte à la fois un engagement authentique de se battre pour l'indépendance et une identification totale et définitive avec les aspirations des masses, qui contestent non pas simplement la culture de l'étranger, mais la domination étrangère dans sa totalité. Autrement, ce retour aux

1. CABRAL, *op. cit.*

sources n'est qu'un moyen d'obtenir des avantages temporaires, une forme consciente ou inconsciente d'opportunisme politique ¹.

L'*assimilado* se sert de sa position privilégiée pour abriter la communauté dont il est issu et pour exprimer ses croyances politiques ; une fois qu'il devient culturellement conscient, il est inévitablement forcé d'adopter une attitude politique.

La résistance intellectuelle

La résistance des intellectuels africains de ce siècle a commencé entre 1922 et 1933 ; de nouveaux mouvements sont alors apparus en Angola et au Mozambique, prônant une renaissance des cultures africaines et publiant des journaux aux titres révélateurs : *Angolense* (L'Angolais), *O Farol do Povo* (Le phare du peuple), *O Brado Africano* (Le cri de l'Afrique). Lisbonne brisa ces mouvements. De nombreux publicistes africains furent bannis ou contraints au silence, et la censure fut imposée à la presse et à l'édition en général ².

C'est seulement vers la fin des années quarante que les intellectuels africains trouvèrent à nouveau un moyen de s'exprimer. Sur l'initiative du poète Viriato da Cruz, un groupe d'*assimilados* angolais fondèrent en 1948 le magazine *Mensagem* (Le messager),

... consacré à la poésie en langue portugaise ; mais on comprend aisément l'inquiétude qu'il éveilla parmi les autorités. La poésie n'avait aucun contenu directement politique ; même la police de Salazar ne pouvait voir dans ce groupe d'auteurs aucune sorte de parti politique. Mais ce qu'ils écrivaient, et que leur force poétique rendait plus touchant, tendait indirectement à la subversion de tout l'ordre établi. A cet égard, l'épigraphe de la revue — *Vamos descobrir Angola* (Découvrons l'Angola) — était en elle-même un programme radical ; car elle supposait que les *assimilados* devraient commencer par se « désassimiler » pour retrouver leurs origines africaines, leur personnalité indigène. Elle opposait l'idée d'une civilisation africaine à celle d'une civilisation portugaise. Elle impliquait que la première ne pouvait prospérer qu'en l'absence de la seconde ³.

1. Cabral, *op. cit.*

2. LEMOS, *op. cit.*

3. DAVIDSON, *op. cit.*, p. 152 et 153.

Les poètes décrivaient le drame de la répression et de l'exploitation coloniale, réclamant l'émancipation immédiate du peuple angolais, au besoin par la force. Selon le poète Mário de Andrade, un des fondateurs du mouvement, c'est surtout aux efforts des publications locales que serait dû le réveil de la conscience de ces intellectuels. Viriato Cruz essaie de se rapprocher du peuple en employant sa langue. Le message de sa poésie est que pour l'homme noir le temps du silence et de la résignation est passé, et que la liberté doit être reconquise par la révolte ¹.

Un mouvement analogue se développa au Mozambique autour de la revue *O Brado* (Le cri), qui réapparut après avoir été interdit en 1933 ; parmi ses collaborateurs figuraient les poètes José Craveirinha, Noémia de Sousa, Marcelino dos Santos (Kalungano) et Sérgio Vieira.

Ces mouvements ne reprenaient pas seulement les revendications culturelles mais y ajoutaient une dimension politique. « Le vrai poète est devenu en même temps un pamphlétaire politique », écrivait Mário de Andrade. Stimulé par le mouvement de protestation, l'*assimilado* « surmontera les contradictions causées par le dualisme culturel » (Mário de Andrade) et se servira de sa position privilégiée pour travailler à la résurrection d'une authentique culture indigène qui est préservée et perpétuée par les masses populaires, malgré les efforts des colonisateurs pour la détruire.

Tandis que cette conscience continuait à se développer dans les colonies, un groupe d'*assimilados* (Agostinho Neto, Amílcar Cabral et Mário de Andrade), qui étudiait à Lisbonne, réfléchissait à sa culture.

Bien que déracinés, ces hommes semblent avoir eu une vive conscience de l'abîme entre l'élite qu'ils constituaient et les « masses » dont l'adhésion serait déterminante ².

Ils fondèrent le Centre d'études africaines et publièrent de la poésie africaine en portugais sur le nouveau mouvement de protestation et la nouvelle conscience d'une culture indigène, ce qui stimula le nationalisme encore latent. Andrade consacra une étude à la langue kumbundu ².

La création du centre dans les années cinquante a marqué le

1. LEMOS, *op. cit.*, p. 5.

2. DAVIDSON, *op. cit.*, p. 156.

premier pas vers la ré-africanisation des esprits et le rejet de l'assimilation.

Nous avons évoqué l'image de nos pays dominés et sommes ainsi devenus conscients de notre culture ; et c'est alors que la nécessité s'est imposée de former des partis politiques. On peut réaffirmer que, de toute évidence, cette ré-africanisation des esprits qui s'était exprimée par la résistance à l'assimilation avait, depuis la fin de la guerre, frayé la voie à la formation d'organisations nationalistes ¹.

On peut faire remarquer aussi que les intellectuels qui ont été les animateurs du centre sont réapparus plus tard à la tête des mouvements politiques de l'Angola, de la Guinée et du Mozambique.

Dans le climat créé par ces diverses initiatives libératrices, il se produisit un début d'infiltration de la langue portugaise elle-même, que les écrivains commencèrent à utiliser dans les villes comme instrument de culture révolutionnaire. Vers la fin des années cinquante, ils en modifiaient la structure en y incorporant certains éléments de langues africaines comme le kumbundu. On trouve dans les vers d'Agostinho Neto, de Luandino Vieira et d'Alda Lara certains traits spécifiques de la poésie kumbundu et umbundu traditionnelle. Par un processus dialectique, la langue portugaise qui avait été pour la puissance coloniale un instrument d'aliénation était désormais utilisée contre cette puissance et servait de véhicule à des idées d'émancipation des peuples soumis à la domination coloniale ².

Le fil des anciennes cultures n'a pas été brisé... C'est l'*assimilado* qui sera mort à la culture coloniale afin de vivre les valeurs de la civilisation indigène (Mário de Andrade).

Cette attitude inflexible ne se rencontre pas très souvent dans d'autres pays autrefois colonisés. Ceux-ci se sont en général accommodés de la culture et de la langue du colonisateur sans rompre avec leur esprit ni les réadapter à la situation nouvelle. Même lorsque leurs langues vernaculaires étaient de nouveau respectées et qu'ils étaient en mesure de recouvrer leur patrimoine intellectuel, ils n'ont généralement introduit aucun nouveau ferment, aucune

1. ANDRADE, *op. cit.*

2. GUEBOZA et VIEIRA, *op. cit.*

créativité autochtone dynamique, pour ramener partout parmi leurs peuples cette culture reconquise ¹.

L'impact du colonialisme portugais a donc influé sur l'équilibre culturel, mais jamais assez profondément pour modifier la culture traditionnelle de la masse de la population. Comme le fait observer Amílcar Cabral, il n'est pas exact que les mouvements d'indépendance aient été précédés par une « renaissance culturelle des populations dominées » ; ce qui s'est produit, c'est plutôt un renouveau d'intérêt suscité par le « retour aux sources » d'une petite élite d'*assimilados* qui ont vu là le seul moyen d'établir un vrai contact avec leurs compatriotes — lesquels n'avaient jamais perdu leur culture propre.

Réprimée, persécutée, trahie par certains groupes sociaux qui avaient partie liée avec les colonialistes, la culture africaine a surmonté toutes les tempêtes, trouvant refuge dans les villages, dans les forêts et dans l'esprit des générations victimes du colonialisme. Telle la graine qui attend longtemps les conditions favorables à la germination afin d'assurer la survivance et le développement de l'espèce, la culture des peuples africains trouve aujourd'hui, sur tout le continent, un renouveau de vigueur dans les luttes de libération nationale... C'est pourquoi le problème d'un « retour aux sources » ou d'une « renaissance culturelle » ne se pose pas, et ne peut pas se poser, à l'égard des masses populaires ; car elles sont les porteuses de la culture, elles sont la source de la culture, et en même temps la seule entité vraiment capable de préserver et de créer la culture, de faire l'histoire ².

A court terme le Portugal a remporté un certain succès en créant à ses propres fins une élite assimilée, aliénée de son propre peuple. A la longue, cette politique est victime de ses contradictions inhérentes quand les *assimilados* eux-mêmes commencent, avec véhémence et lucidité, à contester les valeurs de la culture coloniale.

1. LACHERAF, *op. cit.*

2. Amílcar CABRAL, *National liberation and culture*, 1970. Eduardo Mondlane Memorial Lecture, faite à l'Université de Syracuse le 20 février 1970; et Amílcar CABRAL, *Le rôle de la culture...*, *op. cit.*

IV L'information

1 L'information du public

Le cadre juridique

La liberté de l'information était, en principe, reconnue dans les colonies portugaises. L'article 8.4 de la Constitution portugaise mentionnait la liberté d'opinion et d'expression sous n'importe quelle forme comme faisant partie des droits civiques. Toutefois, comme l'exercice du droit d'informer et d'être informé est inséparable de l'exercice des droits politiques en général, et comme ces droits politiques étaient très restreints, l'exercice dans les colonies des droits relatifs à l'information était soumis de même à des limitations rigoureuses d'importance fondamentale.

Ces limitations étaient énoncées dans la Constitution, dont l'article 8.2 déclarait :

Des lois spéciales régleront l'exercice de la liberté d'expression de la pensée, et de la liberté d'éducation, d'assemblée, d'association et de religion... Sur le premier point, elles viseront à empêcher, préventivement ou par répression, la perversion de l'opinion publique dans sa fonction de force sociale, et à sauvegarder l'intégrité morale des citoyens ¹.

L'article 22 déclarait :

L'opinion publique ressortit essentiellement à la politique et à l'administration du pays, la responsabilité de sauvegarder le pays contre tout ce qui porte atteinte à la vérité, à la justice, à la bonne administration et au bien commun incombant à l'État.

1. Ce texte révisé de la Constitution (1971) s'écarte peu de l'ancien.

Limiter la liberté de l'information est une nécessité reconnue dans tous les États démocratiques, le respect de la liberté d'autrui et celui des mœurs et coutumes établies imposant une telle limitation. En vertu de ce principe général, diverses activités et discussions étaient interdites dans les colonies portugaises et un certain contrôle imposé sur tous les écrits ou paroles pouvant être adressés au public. Toutefois, comme nous le verrons plus loin, les dispositions légales et les pratiques générales restreignant la liberté de l'information répondaient surtout au désir de consolider la position de la puissance coloniale. L'expression « influences déformantes » s'appliquait dans les colonies à n'importe quelles critiques de la politique gouvernementale et notamment à toute opinion qui aurait pu mettre en danger « l'intégrité du territoire national » (c'est-à-dire le Portugal et les colonies). Dans une certaine mesure, la presse était parfois autorisée à critiquer la manière dont la politique gouvernementale était appliquée.

Les principes fondamentaux de l'autorité exercée sur la grande information ont été exposés par une éminente personnalité portugaise dans une allocution prononcée à l'Institut des hautes études militaires. Les premiers facteurs à considérer étaient

les circonstances créées par les guerres subversives qui se déroulent outre-mer et qui soulèvent des problèmes aigus, non seulement dans les zones de combat, mais aussi derrière les lignes, c'est-à-dire dans la métropole.

Sur la voie que nous avons choisie, notre point de départ a été que dans la métropole, nous devons immédiatement faire tout ce qui est en notre pouvoir pour prévenir tout ce qui pourrait mettre obstacle à la défense des valeurs pour lesquelles nous combattons dans les provinces d'outre-mer.

Pour cela nous nous sommes attachés à organiser efficacement toutes les forces de sens contraire. Il n'est pas possible de les énumérer toutes, car elles varient selon la tactique que l'ennemi peut adopter, au gré des circonstances. Mais certaines de ces tactiques sont déjà bien connues, de sorte que la première chose à faire est de les contrecarrer et de chercher la meilleure manière de les faire échouer.

La propagande subversive prend diverses formes. Parfois, habilement camouflée, elle vise à calomnier et discréditer l'effort de défense, et est dirigée non seulement contre les forces armées, mais aussi indirectement contre la population. Elle prend les formes les plus variées, depuis les

rumeurs jusqu'à la répétition systématique de nouvelles et d'articles qui essaient de provoquer une révolusion contre les attitudes des pays qui combattent sur des fronts analogues contre les mêmes ennemis.

Ces menées ne semblent pas avoir eu beaucoup de succès auprès d'une grande partie de la population. Mais cela ne signifie pas qu'un intense effort ne soit pas nécessaire pour protéger cette population contre une propagande qui, à la longue, risquerait d'aboutir à un degré déplorable de confusion et de corrosion, si l'on ne fait rien à ce sujet ¹.

L'influence sur les colonies

L'influence du colonialisme sur l'information dans les colonies dépendait de l'attitude adoptée à l'égard de l'information au Portugal même. Tout ce qui se produisait officiellement dans les colonies relevait en dernière analyse du Portugal, qui fournissait la plupart des nouvelles par l'entremise des agences portugaises de presse, faisait des émissions directes de radio pour les colonies, et distribuait une grande partie des films d'actualité.

Toute la grande information était soumise à une censure préalable. La presse devait continuer d'être censurée aussi longtemps que durerait l'« état de subversion » déclaré par l'Assemblée nationale le 20 décembre 1971. Si l'article 128.1 de la loi sur la presse déclare que « la Commission de censure est présentement dissoute », l'article 129 est ainsi conçu :

Conformément à la résolution de l'Assemblée nationale ..., les périodiques visés resteront soumis à une censure préalable aussi longtemps que persisteront les circonstances auxquelles se réfère ladite résolution.

Cette « situation de subversion » devait durer, comme l'a dit l'ancien premier ministre Caetano, « aussi longtemps que persisteront les conditions qui règnent actuellement outre-mer » ². Il justifiait le maintien de la censure en disant que « depuis près d'un demi-siècle, la presse quotidienne du Portugal est soumise à une censure préalable, et elle doit s'en dégager progressivement » ². Autrefois, les journaux devaient inclure dans chaque

1. GERALDES CARDOSO, « A imprensa e a informação », *Informação cultura popular turismo; Gabinete Técnico da Secretaria de Estado da Informação e Turismo*, n° 3, août-octobre 1971, p. 16-17, Lisbonne.

2. MARCELLO CAETANO, allocution télévisée du 11 mai 1972.

numéro une note déclarant que ce numéro avait été soumis à la Commission de censure avant publication. L'article 101 déclarait que « le texte imprimé ou les illustrations ne devront contenir aucune mention ni indication concernant la soumission du numéro à une précensure ».

Certains magazines d'opposition, par exemple *Seara Nova*, circonvenaient cette interdiction en insérant dans chaque numéro le texte intégral de l'article 101 lui-même.

Un rôle spécial était assigné à la grande information à l'égard des colonies, comme le montre la déclaration suivante d'un fonctionnaire portugais :

Nous travaillons dur sous notre tente de campagne. Nous avons aussi notre quartier général, mais des deux côtés nous défendons le même château, la patrie unique qui s'étend sur plusieurs continents...

En diplomatie comme en information — il est difficile de savoir où l'une finit et où l'autre commence — nous livrons bataille avec toute la discipline et l'énergie dont nous sommes capables.

Ce qu'il faut, c'est que toutes ces activités soient coordonnées de telle manière que chacun se sente lié à tous les autres par le même sentiment de servir la patrie où nous sommes nés.

Personne n'est différent des autres. Tous sont égaux. Égaux quand nous défendons le pays où nous sommes nés et où nous espérons mourir ; égaux dans la ferveur de notre respect du passé, notre dévouement au présent et notre espoir pour l'avenir ¹.

Le Portugal lui-même était une dictature politique, où les gens étaient privés de leurs droits politiques, y compris le droit à l'information. Il est donc difficile de dire quelles étaient, parmi les mesures relatives à l'information, celles qui résultaient directement de la colonisation et celles qui étaient dues à une situation politique qui affectait le Portugal lui-même autant que les colonies (y compris, bien entendu, la population européenne vivant dans les colonies). De 1870 à 1926, alors que le Portugal avait un gouvernement libéral, la presse coloniale jouissait d'une certaine liberté ². Certains

1. Ramiro VALADÃO, « Problemática da televisão », *Informação cultura popular turismo*, op. cit., p. 62.

2. Sur cette période, voir Douglas L. WHEELER et René PÉLISSIER, *Angola*, p. 84-93, New York, Washington, Londres, 1971.

facteurs restrictifs peuvent être considérés incontestablement comme des résultats directs du colonialisme, par exemple l'interdiction d'exprimer toute opinion qui mette en question « l'intégrité du territoire national » ; d'autres sont imputables à l'élite qui, détentrice du pouvoir, était résolue à proscrire toutes idées qui pourraient porter préjudice au *statu quo*.

Le fonctionnement de l'information du public

Dans les colonies, le gouverneur, dûment autorisé par la Constitution et s'appuyant sur les considérations politiques que nous venons de mentionner, prenait des mesures de sauvegarde contre ce qu'il estimait être des « influences déformantes ». Les émetteurs de radio devaient être autorisés, et tout document imprimé était soumis à une censure préalable.

Depuis l'institution de la censure au Mozambique en 1933, les écrivains et les journalistes, surtout ceux qui ont attaqué ce qu'ils considéraient comme un climat d'injustice sociale régnant dans la province, ont été surveillés avec attention par les autorités. Certains ont été déportés, d'autres emprisonnés ; d'autres ont adopté la façon de voir des autorités ; d'autres encore se sont volontairement exilés ¹.

Seuls jouissaient de la liberté de mouvement les journalistes, photographes de presse, correspondants de radio et opérateurs de cinéma et de télévision titulaires d'un *cartão de livre transito* (carte de libre circulation) délivré par le directeur d'un centre national d'information ². Pour empêcher ce qui aurait pu apparaître comme une déformation de l'opinion officielle en dehors des colonies, les déplacements des correspondants étrangers étaient souvent soumis à des restrictions. Cela s'appliquait en particulier au nord du Mozambique et au nord-ouest de l'Angola où — mises à part les régions où l'autorité du Portugal avait cessé de s'exercer — les mouvements de libération étaient spécialement actifs ³.

1. Allison BUTLER HERRICK, *et al.*, *Area handbook for Mozambique*, p. 127, Washington, 1969.

2. Pour l'Angola, voir *Diploma legislativo* du gouverneur général de l'Angola de juin 1963, articles 1 et 2.

3. Allison BUTLER HERRICK, *et al.*, *op. cit.*, p. 178, et Allison BUTLER HERRICK, *et al.*, *Area handbook for Angola*, p. 243, Washington, 1967.

Le soutien de la politique gouvernementale

Outre l'aspect négatif que représente la prévention de la critique par la voie de la grande information, l'État s'employait activement, par cette même voie, à étayer le *statu quo*.

Cela ressort clairement de l'allocution (déjà mentionnée) adressée à l'Institut des hautes études militaires :

Il est donc nécessaire de définir clairement dans quel sens (et à quelles fins) cette supervision doit s'exercer.

Il est évident qu'elle n'implique pas simplement un travail de coordination, de caractère plus ou moins temporisateur ou passif, ni au plus la sélection et la transmission officielles des nouvelles, ni même le contrôle et la supervision de l'information pour empêcher qu'il en soit fait mauvais usage.

Elle ne doit pas non plus se limiter à une action purement défensive..., c'est-à-dire un travail où l'on pourrait voir — et partiellement à tort — une pure contre-propagande.

Sans préjudice de l'une quelconque de ces autres fins, l'essentiel est que nous concevions la supervision comme la stimulation permanente de l'information, coordonnée et persistante, rationnellement planifiée, utilisant les meilleures techniques d'information, sauvegardant évidemment l'opinion de ce qui pourrait l'induire en erreur, mais prévenant en même temps tous les efforts qui tendraient à la tromper.

Toutes les ressources disponibles doivent donc être mobilisées pour éclairer l'opinion publique et renforcer ses convictions, créant et développant un esprit communautaire qui constituera à tout moment une barrière insurmontable contre l'infiltration des idées subversives ¹.

La façon dont l'armée portugaise utilisait la grande information à des fins de propagande colonialiste et pour combattre les aspirations nationalistes est décrite dans la publication consacrée à l'Angola par l'Institut supérieur des sciences sociales et de la politique d'outre-mer :

Contre une telle propagande... les autorités portugaises emploient, nous l'avons dit, des méthodes et moyens recon-

1. *Informação cultura popular turismo, op. cit.*, p. 16 et 17.

nus, et il semble utile de rappeler dans l'étude qui suit qu'à part les émissions de radio et l'action psychologique directe, la subversion a été combattue au moyen de journaux muraux, d'affiches, de brochures, etc. Comme cela s'est produit en Guinée et dans l'État de l'Inde ¹, le terrorisme s'est déchaîné contre les forces armées métropolitaines qui s'y trouvaient, et celles-ci ont alors mis au point et diffusé diverses publications de presse d'un genre particulier, œuvres de soldats en guerre ².

Les journaux et les stations de radio étaient légalement tenus de publier les nouvelles officielles qui leur étaient communiquées.

Comme la presse exerce une fonction publique, elle ne peut pas, s'agissant d'intérêt national, refuser d'insérer les nouvelles semi-officielles qui peuvent lui être communiquées par le gouvernement... La radio et la télévision exercent également une fonction publique... (art. 23 de l'ancienne Constitution).

Outre qu'il exerçait les contraintes en son pouvoir, le gouvernement dépensait des sommes considérables à se concilier le personnel de presse. C'est ainsi qu'en 1962, il consacra 200 000 dollars à une campagne de relations publiques, comprenant une visite de l'Angola pour 56 journalistes voyageant sous les auspices de l'Association nationale des rédacteurs. Le but était de donner « le maximum de publicité au mythe d'une invasion communiste de l'Angola » ³.

Les agences d'information

En 1959, des centres d'information et de tourisme furent établis en Angola et au Mozambique (Centro de Informação e Turismo de Angola — CITA, et Centro de Informação e Turismo de Moçambique — CITM). Ils relevaient du gouverneur général et étaient soumis à l'autorité de l'Agência Geral do Ultramar (Agence générale d'outre-mer) [AGU] à Lisbonne. Leur principal rôle était

1. *Estado de India* est le nom officiel des colonies de Goa, de Damão et de Dio, qui font partie de la République indienne depuis 1961, mais que le Portugal considère toujours officiellement comme des territoires portugais occupés par une puissance étrangère.
2. José Júlio GONÇALVES, « A informação em Angola — alguns subsídios para o seu estudo », *Angola*, p. 306-308, Lisbonne, Instituto Superior de Ciências Sociais e Política Ultramarina, Curso de Extensao Universitária, ano lectivo de 1963-1964.
3. John MARCUM, *The Angolan revolution*, vol. I : *The anatomy of an explosion (1950-1962)*, p. 272, Cambridge (Mass) et Londres, 1969.

de former et d'orienter l'opinion publique. L'AGU était chargée de coordonner et d'améliorer la diffusion des nouvelles et d'empêcher la presse et la radio de se livrer à des activités qui pourraient apparaître comme une menace pour la paix et la sécurité. Les centres étaient censés : a) assurer un service de nouvelles aux journaux et stations de radio d'importance secondaire ; b) faire fonction d'éditeurs pour certaines publications officielles ; c) diriger la formation d'instituts techniques pour la formation de personnel de presse et de radio. Ils dirigeaient aussi des services touristiques et délivraient des laissez-passer au personnel de presse, de radio, de cinéma et de télévision — tant local qu'étranger — appelé à voyager dans les régions où la circulation était soumise à certaines restrictions. En Angola, le CITA assurait le fonctionnement de Radio-Angola, qui était une station d'État.

Les centres recevaient leurs informations des agences portugaises (privées mais soumises à un contrôle officiel) Agência Noticiária Lusitana (ANL) et Agência Nacional de Informações (ANI), ainsi que des agences internationales de presse. Les informations provenant de cette dernière source étaient traduites, condensées et transmises aux abonnés¹. Comme l'indique la Lei Organica dos Centros de Informação e Turismo (mars 1973), les centres d'information restaient soumis à l'autorité de l'AGU de Lisbonne, malgré la révision de la Constitution qui était censée donner plus d'autonomie aux colonies.

La propagande était dirigée, au centre, par l'AGU (qui était un département du Ministère des territoires d'outre-mer). En 1969/70, elle a subventionné 56 journaux et autres périodiques — 29 portugais et 27 étrangers — « en échange de l'insertion d'articles, informations, photographies et annonces concernant les provinces d'outre-mer ». Elle subventionnait l'agence d'information portugaise ANL, qui est une entreprise privée². Elle envoyait chaque jour aux centres des photographies sur l'actualité portugaise et des articles d'auteurs portugais : 1 500 photographies et 125 articles en 1969³. Elle utilisait la radio et la télévision et fournissait aux centres du film vierge pour les reportages télévisés. Elle diffusait, de la radio de Lisbonne, un programme bihebdomadaire, Rádio Clube Português. Des enregistrements étaient envoyés aux forces

1. *Area handbook for Angola*, op. cit., p. 243 et 244; *Area handbook for Mozambique*, op. cit., p. 179.

2. *Relatórios das actividades do Ministério do Ultramar*, 1969, p. 121, et 1970, p. 250 et 251.

3. *Ibid.*, 1969, p. 120 et 121.

armées de Guinée pour être diffusée sur place¹. Le budget de propagande de l'AGU s'est élevé en 1970 à 4,5 millions d'escudos².

L'autorité qui s'exerçait sur la propagande et l'information variait dans les colonies selon les conditions sociales et politiques locales. Au moment où la situation était critique en Angola au début de la révolte armée de 1961, il ne paraissait presque aucunes nouvelles³. Il en allait de même dès qu'il se présentait une situation particulièrement grave. L'information du public en Guinée, où les conditions politiques et militaires étaient beaucoup plus critiques qu'en Angola ou au Mozambique, en fournit un exemple.

Le décret n° 2107⁴ créa un service pour la coordination et l'intégration de l'information, civile et militaire, à tous les niveaux, service qui fait partie de l'état-major du commandant en chef des forces armées (art. 1).

La réglementation applicable au fonctionnement de ce service sera ultérieurement approuvée et communiquée à tous les bureaux et organisations qui s'occupent de recueillir des renseignements (art. 2).

Il a été constitué une commission de l'information comprenant, sous la présidence du gouverneur de la province : le commandant en chef des forces armées de Guinée, le commandant de la défense maritime de Guinée, le commandant territorial indépendant de Guinée, le commandant de la zone aérienne du Cap-Vert et de Guinée, le commandant du corps de police de sécurité publique, le chef du sous-commissariat de la police internationale et de la défense de l'État, le chef de la Division provinciale de la police civile de l'administration. La commission a pour secrétaire le chef de la section des renseignements de l'état-major du commandant en chef des forces armées (art. 3).

Autres facteurs

Aux facteurs juridiques et politiques qui restreignaient la libre circulation de l'information dans les colonies, il faut en ajouter divers autres. En 1966, 75 % de la population de l'Angola (et 85 % de celle du Mozambique en 1967) ne recevaient d'informations et de nouvelles que par communication orale.

1. *Relatorio das activida des do Ministerio do Ultramar*, 1972, p. 252.

2. *Ibid.*, p. 261.

3. WHEELER et PÉLISSIER, *op. cit.*, p. 190.

4. *Boletim oficial da Guiné*, 29 juillet 1969.

L'information parmi les Africains était essentiellement transmise par les commerçants et les voyageurs (et échangée dans les lieux publics, tels les marchés de village), ainsi que par les gens qui venaient de faire pour leur travail de longs séjours dans d'autres régions. En outre, certaines personnes telles que les missionnaires, les catéchistes et les négociants, en contact à la fois avec les villes et avec les villages, répandaient les nouvelles dans les régions relativement écartées ¹.

Mais même cette façon d'informer le public se heurtait à diverses circonstances défavorables. La très faible densité de la population constitue un obstacle majeur. D'après le recensement de 1970, la densité de la population était de 4,6 en Angola, 10,5 au Mozambique et 13,5 en Guinée (légèrement plus que la moyenne africaine, soit 12,0). Parmi les territoires portugais d'Afrique, il n'y a que les îles du Cap-Vert et São Tomé et Príncipe qui aient une population dense, la moyenne y étant de 67,5 et 76,6 habitants par kilomètre carré respectivement ².

Des complications supplémentaires résultaient de la multiplicité des langues. Quelque 95 % des habitants de l'Angola et du Mozambique parlent des langues bantoues, mais divers groupes ethno-linguistiques (11 en Angola et 9 au Mozambique) ont beaucoup de peine à se comprendre entre eux. Ces groupes consistent en des séries de « tribus » dont les langues varient. En Guinée, il y a sept groupes ethno-linguistiques. Le Cap-Vert et São Tomé et Príncipe bénéficient d'une certaine uniformité linguistique ; on y parle un dialecte créole dont la base est l'ancien portugais, modifié et simplifié par le contact des langues africaines ³.

Troisième facteur : la médiocrité des transports. En Angola et au Mozambique (colonies de « peuplement »), les routes et les voies ferrées servent surtout à relier les centres industriels aux ports de mer, ou à assurer la jonction entre les lieux de peuplement européen. La population africaine ne dispose, en général, que de moyens de transport rudimentaires. La Guinée, jusqu'à une date récente, n'avait pas de routes, toutes les communications se faisant par eau. Les quelques routes construites récemment répondaient

1. *Area handbook for Mozambique*, op. cit., p. 177; *Area handbook for Angola*, op. cit., p. 241.

2. *Anuário Estatístico*, vol. II, Instituto Nacional de Estatística, Lisbonne, 1970.

3. D. M. ABSHIRE et M. A. SAMUELS (dir. publ.), *Portuguese Africa, A handbook*, p. 104 et suiv., Londres et New York, 1969.

surtout à des fins stratégiques : faciliter les mouvements des troupes portugaises.

Certaines personnes travaillant dans le secteur moderne de l'économie pouvaient se tenir en rapports par radio-téléphone ou au moyen de radio-émetteurs privés. En 1970, il y avait en Angola 331 amateurs officiellement autorisés à utiliser un émetteur ; au Mozambique, en 1969, il y en avait 200 ¹.

Tous ces obstacles sont matériels, et ils gênaient surtout les Africains. La population blanche n'est pas dispersée de la même façon ; elle est massée dans les villes, les centres industriels ou les lieux de peuplement. Elle a une seule et même langue, le portugais, et elle dispose de routes et de voies ferrées qui ont été construites précisément pour assurer la jonction entre les centres où elle habite. Les difficultés matérielles donnaient donc plus d'acuité aux problèmes posés par l'accès des Africains à l'information.

Comme nous le verrons, la radio, la presse et le cinéma n'étaient guère développés que dans les régions urbaines, et en fait, comme ils n'utilisaient que la langue portugaise, ils étaient inaccessibles à l'immense majorité des Africains.

1. *Angola, Anuário Estatístico, 1970*, Luanda; *Mozambique, Anuário Estatístico, 1969*, Lourenço Marques.

2 La presse

L'évolution depuis 1961

Avant le début des révoltes armées, on n'accordait guère d'attention à la presse en tant que facteur de la politique coloniale portugaise. Il y avait à cela deux raisons, d'ailleurs connexes : d'abord le Portugal n'avait pas intérêt à tenir la population au courant de ce qui se passait ; ensuite l'influence de la presse était limitée par l'analphabétisme, à peu près général. La Guinée n'a eu son premier quotidien (*Arauto*) qu'en 1947 ; encore n'était-il pas typographié mais simplement tiré au duplicateur. En 1954, il ne tirait pas encore à plus de 300 exemplaires. Il était publié par la Mission catholique ¹.

Lorsque les mouvements de libération apparurent, les choses changèrent. Le gouvernement et les colons blancs reconnurent l'importance d'être mieux informés, et les possibilités qu'offrait la presse aux fins de propagande. Ce changement est signalé dans une publication de l'Institut des sciences sociales et de la politique d'outre-mer (ISSPO) ².

Le tableau 19 donne des prévisions sur les quotidiens et autres périodiques publiés en 1970 dans les colonies portugaises d'Afrique. Au moment où cette étude a été rédigée, l'Angola avait 94 périodiques, contre 31 en 1961. En 1970, la Guinée n'avait aucun journal, *O Arauto* ayant disparu en 1964 ³. En janvier 1972, un quotidien, *A Boz da Guiné*, fut lancé par un prêtre, Cruz de

1. «Cabo Verde, Guiné, Sao Tomé e Príncipe», *Instituto Superior de Ciências Sociais e Política Ultramarina, Curso de Extensão Universitária, ano lectivo de 1965-1966*, p. 202 et suiv. *Bilan du monde*, vol. II, 1964, p. 430, Tournai (Belgique).

2. Angola, *op. cit.*, p. 303.

3. *O Arauto*, Bissau, 17 avril 1964.

TABLEAU 19. Journaux et autres périodiques (1970)

	Cap-Vert	Guinée	Sao Tomé et Principe	Angola	Mozambique
Nombre total	10	6	2	94	38
<i>Type</i>					
Général	1	6	2	38	18
Philosophie, religion	7	—	—	3	1
Sciences sociales, droit	2	—	—	24	4
Sciences pures et appliquées	—	—	—	22	11
Beaux-arts	—	—	—	—	—
Distractions et sport	—	—	—	2	3
Philologie, linguistique, littérature	—	—	—	—	1
Histoire, géographie, biographie	—	—	—	5	—
<i>Nombre d'exemplaires</i>					
Jusqu'à 500	1	—	2	5	1
501 à 900	3	3	—	5	1
901 à 1 900	—	—	—	20	8
1 901 à 7 000	3	1	—	24	4
7 001 à 15 000	—	—	—	6	5
15 001 et plus	3	2	—	34	19
<i>Fréquence</i>					
Quotidienne	—	—	—	5	5
Trois fois par semaine	—	—	—	1	—
Deux fois par semaine	—	—	—	4	—
Hebdomadaire	3	2	2	12	7
Diverse	7	4	—	72	26
<i>Prix^a</i>					
Gratuit	..	..	..	30	17
Jusqu'à 1 escudo	..	..	..	2	1
1,10 à 2,50 escudos	..	..	..	20	13
2,60 à 5 escudos	..	..	..	1	2
5,10 à 10 escudos	..	..	..	8	1
Plus de 10 escudos	..	..	..	33	6

a. Pour le Mozambique, prix de 1969 (nombre total de périodiques : 40).

Sources. *Anuário estatístico, províncias ultramarinas*, vol. II, 1970, Instituto Nacional de Estatística. Angola, *Anuário estatístico 1970*, INE, Delegação de Angola, Luanda. Moçambique. *Anuário estatístico 1969*, INE, Delegação de Moçambique, Lourenço Marques.

TABLEAU 20. Nombre de journaux^a pour 1 000 habitants

	Quotidiens		Non-quotidiens	
	1960	1967	1960	1967
Angola	5 ^b	10	5 ^c	6
Mozambique	3	7	2	5
Guinée	2	4	3	—
Afrique	12 ^b	11	—	—
Portugal	63	71	—	—

a. Selon la définition de l'Unesco, un journal d'intérêt général paraissant au moins quatre fois par semaine est considéré comme quotidien; s'il paraît trois fois par semaine ou moins, il est considéré comme non quotidien.

b. Chiffre de 1959.

c. Chiffre de 1958.

Source. Annuaire statistiques de l'Unesco 1963 et 1970.

Amaral, qui avait été rédacteur en chef de *O Arauto*¹. Cela s'est fait suivant un programme détaillé, en quatorze points, annoncé au début de 1972².

Le tableau 20 montre la situation de la presse dans les années soixante. Malgré son augmentation, le nombre de quotidiens pour 1 000 habitants est resté inférieur à la moyenne africaine et très inférieur à la moyenne portugaise. Vu le taux élevé d'analphabétisme parmi les Africains, le chiffre ne constitue guère un critère valable. En outre, les quotidiens n'étaient publiés qu'en portugais (tableau 21). L'hebdomadaire *O Brado Africano*, publié par l'Association africaine de la province du Mozambique, contient dans chaque numéro une page en langue ronda, mais cela n'a pas servi à grand-chose, attendu que les Africains ne savent souvent pas lire la langue qu'ils parlent³.

Cette situation est confirmée par un livre sur le Mozambique que l'ISSPO a publié vers 1965.

La presse du Mozambique ne s'adresse en principe qu'aux habitants de la province qui savent lire le portugais, c'est-à-dire la plupart des colons européens et de leurs familles et quelques Africains alphabétisés. Mais la grande masse de

1. Radio Lisbonne, 29 décembre 1971.

2. *Financial Times*, 5 janvier 1971.

3. *Mozambique, op. cit.*, p. 506.

TABLEAU 21. Mozambique : périodiques classés par langue (1965)

	Journaux d'intérêt général		Autres périodiques
	Total	Quotidiens	
<i>Publiés en une seule langue</i>			
Portugais	10	4	23
Anglais	—	—	1
<i>Publiés en plus d'une langue</i>			
Portugais et vernaculaire	2	—	—
Portugais, français et anglais	—	—	2

Source. Estatísticas da educação, ano lectivo 1964-65, Direcção Provincial dos Serviços de Estatística Lourenço Marques.

la population n'est pas touchée par les nombreux journaux qui circulent dans la province... Sur plus de 35 périodiques publiés au Mozambique — y compris au moins 10 journaux dont 3 ont un gros tirage — presque tous sont rédigés en portugais. Ils ne s'adressent donc qu'à environ 100 000 personnes (dont quelque 25 % seulement lisent les journaux), tandis que 6 millions d'indigènes n'ont pas de journal, à l'exception de périodiques protestants et musulmans ou de journaux catholiques à tirage restreint (*O Brado Africano* a peut-être un peu plus de lecteurs que les autres)¹.

La presse et la population africaine

La majeure partie de la population est rurale. Il ne paraissait de journaux et de périodiques que dans les centres urbains et, faute de moyens de transport, ils n'étaient distribués que dans un rayon restreint. Au Mozambique, c'est le quotidien *Notícias* qui avait le plus fort tirage (20 000 exemplaires). En Guinée, aux îles du Cap-Vert, à São Tomé et Príncipe, tous les journaux (sauf *Notícias de Cabo Verde*, qui paraissait à Mindelo) étaient publiés dans la capitale et n'avaient qu'un tirage extrêmement faible. Sur les 29 périodiques qui existaient en Angola vers 1965, 17 (tous quoti-

1. *Mozambique, op. cit.*, p. 501 et 503.

diens) paraissaient à Luanda, et 7 des 12 autres étaient publiés dans des villes où le pourcentage de population blanche était relativement élevé ¹. En 1969, un seul quotidien paraissait ailleurs qu'à Luanda (à Lobito) ². Au Mozambique, tous les périodiques importants, notamment tous les quotidiens, étaient publiés dans la capitale, Lourenço Marques, ou à Beira, le deuxième centre de peuplement blanc.

Selon l'ISSPO, le développement de ces moyens d'information au Mozambique était intimement lié à la situation économique et sociale de la province. Indépendamment des autres facteurs mentionnés, l'expansion dépendait avant tout du développement du réseau de transports. La circulation aérienne était plus avancée au Mozambique que dans la métropole ; de nombreuses lignes aériennes permettaient d'envoyer les journaux de certains centres à d'autres, bien que ces expéditions ne fussent généralement pas quotidiennes. Mais la poste aérienne est coûteuse, et c'est pourquoi l'acheminement des journaux par avion n'augmentait pas (puisque le niveau de vie de la population, pour des raisons faciles à comprendre, ne s'élevait pas lui-même).

D'autre part, il ne paraissait guère profitable d'accroître le nombre des journaux concurrents, et les transports terrestres ne s'amélioreraient pas assez vite pour étendre la zone de distribution des journaux existant déjà dans les villes côtières et permettre à ces journaux d'atteindre les villes de l'intérieur avant que les nouvelles aient perdu tout intérêt d'actualité ³.

La publication de l'ISSPO mentionne, sans s'y arrêter, une question d'importance capitale : l'aptitude des gens à payer l'information. Nous avons déjà signalé le niveau très bas des salaires ruraux. En 1971, le salaire minimal quotidien des travailleurs ruraux du Mozambique était de 15 escudos dans le Nord, 19 dans le Centre et 22 dans le Sud. L'employeur pouvait légalement retenir 50 % de ces sommes pour la nourriture, les vêtements et le logement, ce qui ne laissait, au pire, que 8 escudos par jour (20 à 30 cents des États-Unis) ⁴. La population est en majorité rurale. Si nous admettons, comme on peut raisonnablement le penser, que

1. CENTRO DE INFORMAÇÃO E TURISMO DE ANGOLA, *Jornalismo de Angola*, Luanda, 1964.

2. Norberto Gonzaga, *Angola* (petite monographie), Lisbonne, Agência-Geral do Ultramar, Centro de Informação e Turismo de Angola, 1969.

3. *Mozambique*, op. cit., p. 506 et 508.

4. Joachim F. KAHL, *Pro und kontra Portugal. Der Konflikt um Angola und Mozambik*, p. 141, Stuttgart, 1972.

les employeurs répugnaient pour la plupart à payer plus que le salaire minimal, on imagine facilement quelle somme un Africain pouvait consacrer à l'achat de journaux, qui coûtaient pour la plupart entre 1,10 et 2,5 escudos (voir tableau 9), soit le tiers environ de ses disponibilités quotidiennes. Les quotidiens les plus lus, *A Província de Angola* et *Notícias* au Mozambique, coûtaient 2,5 et 2 escudos respectivement.

Le contenu

La question du contenu est peut-être plus importante encore que celle du prix.

A part les journaux, il existait des bulletins et périodiques culturels, techniques, économiques et administratifs. La *Revista de Angola* était d'intérêt général. Les publications avaient en général un tirage inférieur à 2 000 exemplaires par numéro.

Les journaux publiaient des nouvelles portugaises et locales ainsi que des communiqués officiels. Les quotidiens étaient seuls à donner des nouvelles de l'étranger, et les traitaient souvent « sous l'angle humain ». Les nouvelles locales se bornaient en général à ce qui se passait sur place, sauf dans le cas d'*A Província de Angola* et *Notícias* (Mozambique) qui consacraient aussi à la publicité et au sport une grande partie de l'espace dont ils disposaient (50 % et 75 % respectivement). Le Portugal bénéficiait d'une attention toute spéciale : il était longuement rendu compte du temps qu'il y faisait, et des articles de fond traitaient du tarif des taxis à Lisbonne. Les informations concernaient pour la plupart les discours et les voyages des ministres et les opinions relatives aux affaires des provinces africaines.

La presse ne publiait aucune critique de la politique coloniale du Portugal, encore qu'il lui arrivât à l'occasion de critiquer certains aspects de la mise en œuvre de cette politique. Lors de la dernière campagne électorale organisée du temps de Caetano, pas un seul journal angolais n'exprima les idées de l'opposition sur le problème des territoires d'outre-mer. La presse du Mozambique fit campagne pour discréditer l'opposition¹. Seule fit exception la *Voz de Moçambique*, publiée par l'Associação dos Naturais de Moçambique (surtout des Européens ou des mulâtres nés aux colonies). Ce

1. Document des Nations Unies, A/8023/Add.3, du 5 octobre 1970.

journal préservait une certaine indépendance et se faisait ouvertement le porte-parole de la population africaine ¹.

Il faut évidemment se rappeler que les journaux étaient soumis à une censure préalable, mais ce n'est pas cela qui déterminait essentiellement leur politique rédactionnelle. La presse des colonies servait les intérêts de la politique coloniale et ceux des colons. Le fait que les intérêts des colons ne concordaient pas toujours avec ceux de Lisbonne explique en partie que des opinions critiques se soient parfois exprimées. L'appui donné à cette double série d'intérêts était volontaire et n'avait rien à voir avec la pré-censure (comme le montrent les déclarations « patriotiques » que les journaux faisaient continuellement, de leur propre initiative).

La Guinée fournit un magnifique exemple de l'identification de la presse avec la politique coloniale. Comme nous l'avons déjà dit, c'est un prêtre, Cruz de Amaral, qui était à la fois directeur et rédacteur en chef de l'unique quotidien du pays *A Voz da Guiné* ; et c'est lui que le gouverneur de Guinée désigna, en janvier 1972, comme président de la commission de censure ².

Mais la concordance des intérêts n'existait pas seulement à ce niveau. Une annonce publicitaire publiée dans *A Província de Angola* est symptomatique à cet égard. Un soldat portugais en tenue de combat brandit joyeusement une énorme boîte d'insecticide en disant : « C'est le dernier cri, ça les tue tous ». L'association d'idées est évidente : il faut détruire les « terroristes » sans plus de remords que si c'était de la vermine.

Propriété et direction financière des journaux

Le tableau 22 montre qu'en 1967, 32 % des périodiques (y compris l'un des principaux journaux) appartenaient au gouvernement.

Les trois périodiques appartenant à l'Église comprenaient le grand quotidien *Diário* (tirage : 10 000 exemplaires, à Lourenço Marques). Le rôle de l'Église en matière d'information était clairement exposé dans une lettre pastorale en dix points adressée par l'évêque de Lourenço Marques à tous les prêtres de son diocèse.

... 7. Les indigènes africains ont le devoir de remercier les colonisateurs des nombreux bienfaits qu'ils en ont reçus.

1. *Portuguese Africa*, op. cit., p. 153.

2. *A Capital*, Lisbonne, 25 janvier 1972.

TABLEAU 22. Propriété de la presse, Mozambique (1967)

Propriétaire	Total	Tirage					Fréquence	
		Jusqu'à 1 900	1 901 à 7 000	7 001 à 15 000	15 001 à 70 000	70 001 et plus	Quoti- diens	Autres
État et institutions								
d'État	11	3	3	1	3	1	—	11
Institutions								
ecclésiastiques	3	—	—	—	2	1	1	2
Sociétés privées	8	—	1	1	1	5	3	5
Entreprises privées	1	—	—	—	—	1	—	1
Divers	13	3	2	3	2	3	1	12
TOTAL	36	6	6	5	8	11	5	31

Source. *Estatística da educação, ano lectivo 1966/67*, Direcção Provincial dos Serviços de Estatística, Lourenço Marques.

8. Les gens instruits ont le devoir d'éclairer ceux qui ont peu d'instruction sur les illusions de l'indépendance ¹.

La Banque nationale d'outre-mer (Banco Nacional Ultramarino) possédait la *Tribuna de Beira*, avait la direction financière exclusive de *Notícias* et partageait celle de *Notícias de Beira* avec le millionnaire portugais Champalimaud. *Notícias de Beira* avait à sa tête Jorge Jardim qui passe pour être le chef d'un mouvement favorable à l'indépendance au Mozambique sur le modèle de la Déclaration unilatérale d'indépendance de la Rhodésie du Sud ². C'est son journal qui en 1971 dénonça comme traîtres les quatre prêtres catholiques qui avaient révélé les massacres commis par l'armée portugaise à Tété ³. En mars 1971, *Notícias de Beira* a fusionné avec *Diário de Moçambique* ⁴.

Outre sa mainmise directe sur divers journaux, la Banque nationale d'outre-mer exerçait aussi une influence notable sur leur rédaction du fait qu'elle était la principale source de prêts du Mozambique. Elle a essayé, par exemple, de mettre fin à la publication d'*A Voz de Moçambique*, le seul journal (nous l'avons vu) à préserver une certaine indépendance.

1. Michael RASKE et al., *Der totalitäre Gottesstaat*, p. 174, Dusseldorf, Arbeitsgemeinschaft von Priestergruppen in der BRD, 1970.

2. Document des Nations Unies, A/8023/Add.3, du 5 octobre 1970.

3. *Le Monde diplomatique*, juillet 1972.

4. *Summary of World Broadcasts*, 4 mars 1971.

Au début de 1965, le président de l'Associação dos Naturais de Moçambique, qui était aussi membre du Conseil législatif du Mozambique, a publié dans *A Voz de Moçambique* une photographie de la Banque nationale d'outre-mer à Lourenço Marques, avec comme légende la phrase de Winston Churchill : « Jamais tant d'hommes n'ont eu une si grande dette envers si peu. » Il fut immédiatement renvoyé par la société qui l'employait et qui dépendait financièrement de la Banque (plusieurs mois plus tard, il était encore sans travail) ; en outre, le journal *Notícias*, qui appartenait à la Banque, refusa d'imprimer *A Voz de Moçambique* sur ses presses ¹.

A Voz de Moçambique dut interrompre sa publication pendant une quinzaine de jours, jusqu'à ce qu'il eût trouvé une autre imprimerie.

L'ISSPO a fait remarquer dans son livre sur le Mozambique que certains journaux ne réussissaient pas à se développer, à élargir leur public et à accroître notablement le nombre de leurs lecteurs. Ils se trouvaient contraints d'accepter leur absorption par des agences qui passaient de leur rôle fondamental de financement à l'exercice d'autres fonctions. Cela a conduit à un phénomène de transfert et de micro-concentration, et les communications sociales passaient des mains de ceux qui exerçaient le pouvoir social (les intellectuels) à ceux qui détenaient la puissance économique ².

La situation était analogue dans les autres colonies, encore qu'il n'existât dans aucune d'entre elles une institution détenant à elle seule des pouvoirs comme ceux que la Banque nationale détenait au Mozambique. São Tomé avait trois périodiques, dont l'un appartenait à l'*Acção Nacional Popular* (le parti gouvernemental), et les deux autres à l'Église ³.

La presse de propagande de l'armée portugaise

La propagande en faveur de la politique coloniale portugaise était un des principaux objets des journaux de campagne (*jornais de campanha*) et des journaux de brousse (*jornais de mato*) publiés par les forces armées portugaises des colonies. Il existait un grand

1. *Portuguese Africa*, op. cit., juillet 1972.

2. *Moçambique*, op. cit., p. 508.

3. *São Tomé e Príncipe* (petite monographie), p. 120, Lisbonne, Agência-Geral do Ultramar, 1970.

nombre de ces publications, qui pour la plupart s'adressaient surtout aux soldats, mais étaient aussi distribuées dans une certaine mesure à la population (*em circuito aberto*) ; c'était le cas par exemple d'*A Caserna*, au Mozambique, qui paraissait deux fois par mois sur 12 pages. Ce type de journal était éphémère ; mais quand l'un disparaissait, il y en avait toujours un autre pour prendre sa place. Ce n'étaient guère, bien souvent, que des brochures, sans autre fin que l'endoctrinement du lecteur.

... Les forces armées ont des moyens spéciaux d'information, de propagande et de contre-propagande dont il n'est pas nécessaire de parler ici. Nous nous contenterons de dire, en bref, qu'à part les autres moyens de communication interne spontanée, certaines unités et certains postes de commandement utilisent des feuillets, des journaux muraux et des affiches à des fins d'information, d'éducation ou de contre-propagande¹. Certaines brochures autres que celles servant à l'information du public étaient publiées dans les langues africaines.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur ces brochures pour saisir la grande idée dont s'inspirait cette propagande. Sur l'une on voit une poignée de main — une main blanche et une noire — devant un drapeau portugais, au-dessus de la légende *Juntos venceremos* (Ensemble nous vaincrons). Le journal *Sempre em frente* (Toujours en avant) montrait à quel genre de victoire pensait le Portugal colonial. La première page représentait le *Monumento ao esforço da Raça* (Monument à l'effort de la race), érigé en Guinée-Bissau à la gloire des Portugais. L'association que suggère la poignée de main de l'illustration ne pouvait guère faire oublier les réalités de la politique coloniale portugaise.

Afin de combattre directement l'appui que les mouvements de libération recevaient de la population, on distribuait à celle-ci des brochures illustrées rédigées en créole. Ces brochures invitaient les Africains à quitter la brousse et à se présenter aux autorités militaires portugaises :

Gens de la brousse, présentez-vous aux autorités. Seules les dupes vivent dans la brousse. Les gens qui réfléchissent vivent dans le village. Dans la brousse, il y a la faim, la maladie et la mort. Dans le village on est gai, on a à

1. *Cabo Verde...*, op. cit., p. 246.

manger et on reçoit la visite du médecin. Venez donc vous présenter aux autorités militaires.

Le rôle de la presse dans les colonies était donc de favoriser la politique coloniale et les intérêts des colons blancs. Cela revient pratiquement à dire que non seulement elle ne servait pas les intérêts africains, mais qu'elle était activement employée contre ces intérêts.

3 Radio et télévision

La politique de la radiodiffusion entre 1961 et l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel

Dans les pays où le taux d'analphabétisme est élevé, la radio constitue pour le public un important moyen de communication, surtout lorsque les distances sont considérables et les autres modes de communication peu développés. Avant 1960, le réseau de radiodiffusion des colonies portugaises était très restreint. Il n'y avait aucune station dont les émissions puissent être captées régulièrement dans tout l'Angola ou tout le Mozambique. La première station guinéenne (IKW) fut inaugurée en 1944 ; la durée de ses émissions, qui n'était d'abord que d'une heure par jour, fut portée à deux heures au cours des années cinquante ¹.

Comme ces émissions se faisaient uniquement en portugais, les Africains, pour la plupart, ne pouvaient pas les suivre ².

Mais quand les hostilités commencèrent, le gouvernement portugais comprit l'intérêt de la radio aux fins de propagande et pour combattre les émissions des mouvements de libération. Cette nouvelle politique peut être illustrée par l'exemple de l'Angola. En mars 1961, c'est-à-dire un mois après le début de la révolte armée, une Commission de coordination (Comissão Coordenadora do Plano de Radiodifusão da Província da Angola) fut constituée pour « renforcer la politique d'information du Portugal » ³ en assurant la réception dans tout le pays des émissions de la station

1. *Cabo Verde...*, op. cit., p. 66 et suiv.

2. Voir *Angola*, op. cit., p. 325.

3. *Ibid.*, p. 329.

gouvernementale Radio-Angola. Cette initiative répondait aux considérations suivantes :

En raison de son impact immédiat, la radio est actuellement un instrument très précieux qui, par ses effets psychologiques, peut dûment éclairer et informer, en même temps que fortifier.

Un service qui fournit des informations fréquentes et abondantes est, en fait, la meilleure arme que nous ayons pour démentir les rumeurs et les fausses nouvelles. Tout le monde connaît les émissions de diverses origines que nos récepteurs déversent à longueur de journée afin de saper l'opinion publique. Elles visent, par une campagne vraiment subversive, à susciter la méfiance et l'intrigue et à semer la détresse. Nous devons faire face à l'ennemi sur tous les fronts avec les mêmes armes qu'il emploie lui-même, d'où la nécessité pour le gouvernement de reconnaître l'urgence d'améliorer et de coordonner la radio outre-mer, et spécialement en Angola...

Il est permis d'espérer que, pourvu des ressources financières et des moyens techniques adéquats dont on envisage de le doter, convenablement intégré au réseau national de radiodiffusion, Radio-Angola contribuera effectivement à la solution des problèmes qui nous préoccupent et qui menacent l'intégrité de la Nation, et jouera désormais le rôle qui doit lui revenir dans la vie de la Nation ¹.

L'expansion envisagée reposait en grande partie sur les stations privées existantes.

Le projet fait appel à l'infrastructure actuellement constituée par les radio-clubs (dont on ne saurait trop souligner l'attitude de coopération désintéressée), ainsi qu'à la coordination qui convient et à une vaste extension des services d'information ¹.

A propos de l'intervention de l'État dans les services privés d'information, on pouvait lire dans le livre de l'ISSPO sur l'Angola :

L'intervention officielle dans l'information privée doit être discrète et, si possible, indirecte, si l'on veut éviter qu'elle ait des effets négatifs. Et dans les régions où sévissent des conflits comme ceux auxquels nous faisons face en Angola,

1. *Notícias*, Lourenço Marques, 30 mai 1961.

TABLEAU 23. Stations et récepteurs de radio dans les colonies et au Portugal

Pays et année	Nombre de stations de radiodiffusion		Nombre d'émet-teurs	Puissance totale des émetteurs en kW	Heures d'émissions par semaine		Nombre de récepteurs déclarés (en milliers)	Nombre de récepteurs (pour 1000 habitants)
	Total	État			Total	État		
Angola								
1960	18	1	36	35	688 ^a	63	53,0	11
1968	17	1	48	88	1 595	181	79,4	17
1969	18	1	59	88	1 809	121	81,6	15 ^b
1970	19	1	59	480	2 439	191	84,5	15 ^c
Cap-Vert								
1960	3	—	3	6 ^d	35 ^d	—	1,8	9
1968	4	—	4	7 ^d	84	—	4,4	18
1969	4	—	4	..	61	—	8,5	18
1970	4	—	4	..	79	—	8,7	..
Guinée								
1960	1	1	1	1	..	..	1,8	3
1968	1	1	2	11	13	13	3,5	7
1969	1	1	2	11	13	13	3,7	..
1970	1	1	2	..	126	126	4,0	8 ^c
Mozambique								
1960	7	—	19	192	800 ^d	—	37,0	6
1968	7	—	41	300 ^e	804	—	89,8	12
1969	7	—	43	..	917	—	110,5	..
1970	7	—	43	..	917	—	125,7	15 ^c
São Tomé et Príncipe								
1960	1	—	1	1	..	—	0,9	14
1968	1	—	2	6	68	—	2,6	..
1969	1	—	2	6	58	—	2,1	..
1970	1	1	3	..	163	163	..	..
Portugal								
1960 ^f	..	1	62	1 732	..	..	848,0	95
1968	57	1	106	..	..	366	1 397,0	147
1969	67	1	142	..	..	380	1 405,6	..
1970	73	1	151	..	..	..	1 405,1	163

a. Anuário estatístico de Angola, 1960 (calculs de l'auteur).

b. Calcul de l'auteur sur la base de la population estimée par l'Unesco.

c. Calcul de l'auteur sur la base des données provisoires du recensement de 1970.

d. Estimation.

e. Chiffre de 1967.

f. Chiffre de 1961.

Source. Angola, *Anuários estatísticos, 1960 et 1970*; Mozambique, *Anuários estatísticos, 1968 et 1969*; *Anuários estatísticos, INE, vol. I et II, 1968-1970*; *Annuaire statistique de l'Unesco, 1963 et 1970*; Cabo Verde..., *op. cit.*

TABLEAU 24. Puissance des émetteurs

Pays et année	Jusqu'à 0,999 kW	De 1 à 4,999 kW	5 kW et plus
Angola			
1958	11	12	1
1968	9	34	5
1969	19	31	9
1970	19	31	9
Cap-Vert			
1958	1	1	1
1968	2	1	1
1969	2	1	1
1970	2	1	1
Guinée			
1958	—	1	—
1968	1	—	1
1969	1	—	1
1970	1	—	1
Mozambique			
1958	3	—	1
1968	..	..	..
1969	20	1	22
1970	..	..	..
São Tomé et Príncipe			
1958	..	..	..
1968	—	1	1
1969	—	1	1
1970	1	1	1

Source. *Anuário estatístico do ultramar, 1958*, Instituto Nacional de Estatística, Lisbonne; *Anuários estatísticos*, Vol. II : *Províncias Ultramarinas, 1968, 1969 et 1970*, Instituto Nacional de Estatística, Lisbonne.

le traitement des problèmes d'information exige plus encore qu'ailleurs la prudence et le secret ¹.

L'extension des régions accessibles aux émissions de radio ne fut réalisée en fait qu'en 1963, lorsque les ministères de la défense nationale et celui des territoires d'outre-mer transférèrent la respon-

1. *Angola, op. cit.*, p. 329.

sabilité de l'information au gouverneur général et commandant en chef des forces armées ¹. Jusqu'en 1964, il n'y avait aucune station dont les émissions pussent être captées régulièrement dans tout l'ensemble du pays. Radio-Angola — seule station dotée d'un émetteur dont la puissance atteignit 10 kW — pouvait se faire entendre au moins par intermittence dans la plupart des régions. En février 1964, Radio-Angola avait 4 émetteurs de 10 kW. En 1966, une nouvelle expansion lui permit de fonctionner sur six fréquences de 10 kW chacune et une de 3 kW ².

Stations de radio

En 1970, 59 émetteurs fonctionnaient en Angola pendant 2 439 heures par semaine, alors que les chiffres correspondants de 1960 étaient de 36 et 688 (voir tableau 23). C'est Radio-Angola qui avait le plus d'auditeurs. La principale station privée était Radio Clube de Angola. L'émetteur de la compagnie Diamang (mines de diamant) et de la Companhia Angolana de Agricultura (CADA) avait un rôle anti-guérilla qui présentait « une importance tactique pour le gouvernement dans la résistance aux infiltrations possibles » ³. On annonça en 1972 l'installation d'un émetteur régional à Pereira d'Eça, capitale du district de Cuene, récemment créé et où l'on exécutait le projet d'irrigation et de peuplement le plus ambitieux de l'Angola ⁴.

Au Mozambique, toutes les stations de radio étaient propriété privée et tiraient leurs ressources de la publicité commerciale et de subventions officielles (il en était de même de toutes les stations privées de l'Angola). La principale station était Radio Clube de Moçambique (RCM), qui servait officiellement aux émissions gouvernementales ⁵. C'était la seule station qui puisse être entendue dans tout le Mozambique, et ses émissions représentaient en durée la moitié environ de toutes celles qui se font dans le pays. Elle comprenait une station centrale à Lourenço Marques et trois stations régionales à Nampula, Porto Amélia et Quelimane, en bordure des régions où l'activité militaire du FRELIMO était particulièrement grande. Les émissions des stations régionales se

1. *Diário do Governo*, 19 février 1963.

2. *Area handbook for Angola*, op. cit., p. 253.

3. *Portuguese Africa*, op. cit., p. 308.

4. *Diário*, Angola, 8 février 1972.

5. *Area handbook for Mozambique*, op. cit., p. 183.

faisaient en portugais. Ces stations émettaient également un programme, *La voix du Mozambique*, produit par le Centro de Informação e Turismo de Moçambique (CITM) dans des langues africaines différentes (shangana et ronga)

pour contrecarrer les effets possibles des émissions subversives en provenance d'États voisins et pour développer chez les Africains un sentiment d'identification aux Portugais ¹.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la Guinée est restée pratiquement dépourvue de radio jusqu'à la fin des années soixante, situation que déplore un membre de l'ISSPO :

Dans ces conditions, elle est incapable d'informer, d'instruire, de distraire et d'éduquer le public local, et elle ne peut pas non plus assurer dans les régions périphériques la contre-propagande qui paraît nécessaire à ceux qui connaissent mieux ces problèmes ².

Vu les succès positifs et croissants du mouvement guinéen de libération Partido Africano para a Independência da Guiné e Cabo Verde (PAIGC), le gouvernement fut contraint d'intensifier son effort de propagande et d'imposer un contrôle plus rigoureux des nouvelles. En juillet 1969, l'état-major du commandant en chef assumait la responsabilité de la coordination et un contrôle de l'information (Cf. supra). Peu de temps auparavant, la station régionale de Guinée avait été intégrée au réseau national de radiodiffusion (Emissora Nacional de Radiodifusão) qui assurait « tous les services de radiodiffusion nécessaires pour satisfaire les besoins de la province et pour protéger et défendre les intérêts nationaux » (décret n° 49084 du 26 juin 1969). On lit à l'article 12.3 de ce décret :

En ce qui concerne les émissions de nouvelles et tous les programmes ressortissant à l'information ou à l'éducation, l'administrateur recevra des directives du gouverneur de la province, qui pourra utiliser la station régionale de radiodiffusion pour l'exercice efficace de ses fonctions.

La durée hebdomadaire des émissions, en Guinée, est passée de 13 heures en 1969 à 126 en 1970 (voir tableau 23).

1. *Area handbook for Mozambique*, op. cit., p. 183.

2. *Cabo Verde...*, op. cit., p. 285.

Comme l'activité du PAIGC sapait l'autorité du Portugal sur la colonie, le gouvernement et l'armée redoublèrent d'efforts. C'est ainsi qu'en 1972, le gouverneur annonça un nouveau programme de développement économique et social prévoyant notamment l'installation d'un nouvel émetteur de radio qui serait le plus puissant d'Afrique occidentale ¹.

Récepteurs

Pour assurer l'audition de ses émissions, le gouvernement créa une taxe sur les achats de récepteurs dont le pourcentage variait en faveur des postes qui ne pouvaient capter que les émissions sur ondes moyennes, à l'exclusion des émissions sur ondes courtes des mouvements de libération et des stations étrangères hostiles ². Mise à part la redevance annuelle, la taxe perçue au Mozambique à la fin des années soixante, sur les achats de postes à ondes moyennes, variait entre 20 et 1 000 escudos, tandis que pour les récepteurs à ondes courtes, le montant minimal de la taxe était dix fois plus élevé ³.

Le nombre de récepteurs par millier d'habitants était faible (voir tableau 23), bien inférieur à la moyenne africaine, qui était de 45 en 1969 ⁴. Aux fins de comparaison, on a également indiqué le nombre de postes par millier d'habitants au Portugal. Cependant le nombre des récepteurs était en réalité, dans les colonies, beaucoup plus élevé que ne l'indique le tableau, du fait que les transistors, en particulier, n'étaient pas déclarés, ce qui évitait le paiement des taxes et redevances.

Ce qui est important, c'est que ces récepteurs se trouvaient pour la plupart dans les centres de peuplement européen. C'est ainsi que sur les 125 000 récepteurs existant au Mozambique en 1969, 55 000 environ se trouvaient à Lourenço Marques ; en Angola, il y avait, en 1970, 84 000 récepteurs, dont 38 000 étaient déclarés à Luanda ⁵. D'après une étude faite en Angola vers 1965, la plupart des récepteurs appartenaient à des Européens ⁶.

1. *Financial Times*, 5 janvier 1972.

2. KAHL, *op. cit.*, p. 157.

3. *Area handbook for Mozambique*, *op. cit.*, p. 182 et 183.

4. *Annuaire statistique de l'Unesco*, 1970.

5. *Mozambique, Anuário estatístico*, 1969, Lourenço Marques: Angola, *Anuário estatístico*, 1970, Luanda.

6. *Area handbook for Angola*, *op. cit.*, p. 250.

Langue employée

A moins qu'elles ne fussent expressément de propagande (comme celles de *La voix du Mozambique*), les émissions se composaient surtout d'informations et de musique populaire (généralement européenne). Au Mozambique, en 1971, la publicité et la musique absorbaient 86,6 % du temps d'émission ; en 1964/65, le chiffre correspondant était de 91,6 %. En 1971, la part allouée aux émissions culturelles représentait 1,2 % (tableau 25).

Les exemples ci-après donnent une idée de la nature des émissions régulières qui n'étaient pas exclusivement de propagande. Il ne semble pas d'après ces échantillons que la radio ait fait grand-chose, dans les colonies portugaises, pour réduire le taux d'analphabétisme, particulièrement élevé.

Guinée, Programme-type des émissions de radio
(septembre-octobre 1965) ¹

Lundis

Première période

12.00 Ouverture

12.05 Tangos

12.15 Échos de la province

12.30 A la demande (musique demandée par les auditeurs)

13.00 Signal horaire

Informations

13.15 *Serão para trabalhadoras* (programme récréatif pour les travailleurs)

14.00 Interruption des émissions

Deuxième période

18.00 Réouverture

18.05 Musique portugaise

18.15 Échos de la province

18.30 Feuilleton (roman ou pièce sentimentale)

19.00 Informations

19.15 Programme des forces armées

19.45 Quelques minutes avec...

20.00 Signal horaire

Concert du dîner

20.30 Informations

1. *Cabo Verde...*, op. cit., p. 269.

- 20.45 Orchestre
- 21.00 Arc-en-ciel (pot-pourri musical)
- 21.30 Musique du Brésil
- 21.45 Chansons
- 22.15 Dansons
- 22.45 Résumé des nouvelles
Dernière édition des nouvelles
- 22.55 Bonsoir
- 23.00 Fin des émissions

Radio Clube de Moçambique. Programme A.

21 février 1973 ¹

- 05.56 La parole de Dieu (lecture de la Bible)
- 06.00 Ouverture
- 06.05 Musique
- 06.30 Programme « Tic-Tac » d'Elmo-Productions
(publicité commerciale)
- 07.00 Informations
- 07.10 Programme « Tic-Tac » (suite)
- 08.30 Musique
- 09.00 Informations
- 09.05 Onde du matin (publicité commerciale Tam-Tam)
- 10.00 Encore bonjour (publicité commerciale Delta)
- 11.00 Informations
- 11.05 Pluie d'étoiles, par Maria Helena Bramão
- 11.35 Variétés (musique et divertissements)
- 12.00 Musique
- 12.30 Journal sonore (première émission)
- 13.00 Musique
- 13.10 Groupes musicaux, orchestres
- 13.30 Musique de films
- 14.00 Chansons portugaises
- 14.30 Musique
- 15.00 Informations
- 15.10 La douceur du foyer (émission pour les ménages)
- 16.10 Latitude 26 (publicité commerciale Arc-en-ciel)
- 17.00 Informations
- 17.05 Latitude 26 (suite)
- 17.35 Musique et chansons
- 18.00 Programme portugais
- 18.30 Les programmes du jour

1. *Noticias*, Lourenço Marques, 21 février 1973.

18.40	Variétés (musique et divertissements)
19.00	Musique
19.30	Journal sonore (deuxième émission)
20.10	Musique pour le dîner
20.40	Lisbonne 73. Programme RCM de Lisbonne
21.00	Musique et chansons
22.00	Informations
22.05	Symphonie 22, par Golo Productions
23.00	Chansons portugaises
23.30	Musique et chansons
00.01	Informations
00.05	Ecoutez aujourd'hui
00.06	Bonsoir
00.10	Fin des émissions

TABLEAU 25. Mozambique. Contenu des programmes (en pourcentage de la durée totale des émissions)

	1964/65	1966/67	1968	1969	1970	1971
Information et sports	5,4	8,9	9,6	9,6	10,5	11,2
Culture (cours, causeries, littérature) ^a	1,9	1,3	1,4	1,2	1,3	1,2
Théâtre	1,1	1,1	0,9	1,1	1,1	1,0
Musique	25,0	27,9	31,3	30,8	30,6	30,6
Publicité et divers ^b	66,6	60,8	56,8	57,3	56,5	56,0
TOTAL	100	100	100	100	100	100

a. En 1964/65, cette rubrique comprenait les émissions culturelles, religieuses et éducatives.

b. En 1964/65, sur les 66,6 %, la part de la publicité était de 63,2 %.

Sources. Calculs de l'auteur sur la base de *Estatísticas da educação anos lectivos 1964/65 et 1966/67*, Direcção Provincial dos Serviços de Estatística, Lourenço Marques; *Moçambique. Anuários estatísticos 1968 et 1969*, Instituto Nacional de Estatística, Delegação de Moçambique, Lourenço Marques; *Boletins mensais de estatística, 1970 et 1971*, INE, Delegação de Moçambique, Lourenço Marques.

La langue d'émission n'est pas spécifiée sauf pour le Mozambique (voir tableau 26). Les pourcentages ne semblent pas avoir été très différents dans les autres colonies¹. Les émissions en portugais sont passées de 67,9 % en 1966/67 à 79,9 % en 1972 (deuxième trimestre). Il n'est toujours pas tenu compte du problème des illettrés, outre le fait que l'immense majorité de la

1. Pour l'Angola, voir *Angola, op. cit.*, p. 327.

population ne comprend pas le portugais. Seul un très faible pourcentage des émissions se faisait dans les langues africaines (dites « langues africaines » dans les statistiques). Avant le début de la révolte armée, les émissions se faisaient exclusivement en portugais. L'inauguration ultérieure d'émissions en langues africaines montre qu'on avait reconnu la nécessité d'utiliser pour la propagande un langage qui puisse être compris du public auquel elle s'adressait.

TABLEAU 26. Mozambique. Langues employées (en pourcentage de la durée totale des émissions)

	1966/67	1968	1969	1970	1971	1972 ^a
Portugais	67,9	68,9	72,7	71,7	76,5	79,9
Anglais et Afrikaans ^b	20,3	17,8	14,5	14,8	14,8	13,1
Langues indigènes	11,8	13,3	12,8	13,5	11,1	7,0
TOTAL	100	100	100	100	100	100

a. Deuxième trimestre.

b. Avant 1968 : anglais seulement.

Sources. Mozambique. *Anuários estatísticos*, 1968 et 1969, Instituto Nacional de Estatística, Delegação de Moçambique, Lourenço Marques; *Estatística de educação ano lectivo 1966/67*, Direcção Provincial dos Serviços de Estatística, Lourenço Marques; *Boletins mensais de estatística* 1970, 1971 et juillet 1972, INE, Delegação de Moçambique, Lourenço Marques.

Un document du Service d'action psychosociale (Serviço de Accão Psicossocial), qui était responsable de l'*Hora nativa*, programme RCM destiné aux Africains, donne une idée de ce que pouvait être le ton de ces émissions en langues africaines. On y lit :

Le simple fait que nos conseils et suggestions sont transmis par une voix autorisée qui parle aux gens dans leur propre langue est pour les populations arriérées une garantie d'authenticité, d'omniscience et d'infailibilité. De même que celui qui a appris à lire (*alfabeto*) accorde une confiance absolue à tout ce qui est imprimé, de même l'indigène croit ce que dit, portée par les ondes, la voix de l'homme qui lui parle dans sa propre langue...

Sur le plan social, nous essayons d'améliorer la condition de la femme, de combattre les préjugés pernicioseux, d'observer attentivement les sentiments des populations,

leur état d'esprit, leur climat affectif, et les éléments de nature à indiquer quand et comment les masses peuvent être détournées des principes de désobéissance civile ; et nous cherchons les moyens de combattre les théories subversives et la propagande captieuse, d'origine externe ou interne.

A propos des leçons de langue portugaise incluses dans le programme, les auteurs du document déclaraient :

Donner aux Africains le désir d'apprendre le portugais au point de le considérer comme leur propre langue est un de nos soucis constants. Le domaine du langage est, à n'en pas douter, un des plus arides à cultiver. Quelque soin que l'on prenne, il est difficile de ne pas atteindre le point de saturation où les auditeurs, perdant le fil de l'émission, la trouvent ennuyeuse et tournent le bouton, passant à d'autres stations qui leur semblent avoir plus d'attrait ¹.

Émissions provenant du Portugal même

L'importance des émissions destinées directement aux colonies était soulignée dans le préambule du texte législatif fondamental relatif à la radio (décret 41 484 du 30 décembre 1957) :

Dans tous les pays modernes, la radio est, avec la presse, un des moyens les plus puissants dont nous disposons de nos jours pour répandre la culture, communiquer l'information, et même influencer les pays étrangers. On ne saurait en négliger l'importance, surtout lorsque, comme dans notre cas, les divers éléments du territoire national sont répartis entre plusieurs continents.

Aux termes de l'article 2.1, les autorités avaient donc le devoir

d'assurer l'émission de programmes radiodiffusés à l'intention des territoires portugais et des pays étrangers où vivent de nombreux Portugais.

Les principaux programmes destinés à l'outre-mer étaient diffusés par S. Gabriel (à Pegões, à l'est de Lisbonne), qui dispose de sept émetteurs à ondes courtes de 100 kW et de 23 antennes dirigées ². Ses émissions atteignent Timor (y compris l'ancienne colonie de

1. *Provincia de Moçambique, Serviço de Acção Psicossocial, Breve comentário seguido de algumas cartas dos radiouvintes recolhidas ao acaso da volumosa correspondência arquivada na Divisão de Acção Educativa e Cultural*, Lourenço Marques, mars 1962.

2. *Informação cultura popular turismo*, op. cit., p. 31.

Goa), ainsi que les régions extra-européennes où le nombre d'immigrants portugais est relativement élevé, par exemple le Brésil et la côte occidentale des États-Unis.

Les émissions sur ondes courtes, qui présentent de nombreux inconvénients, restreignaient les effets de la radio. En outre, les programmes étaient souvent réécrits et envoyés aux Services d'échange (Serviços de Intercambio) ; mais rien ne garantissait qu'ils seraient effectivement diffusés. La situation s'améliora après la promulgation, en 1969, des décrets qui ont chargé le service de radiodiffusion de Lisbonne des émissions destinées à la Guinée et à São Tomé et Príncipe.

Des émissions sur ondes courtes étaient dirigées vers les colonies pendant seize heures par jour. Informations mises à part, elles comprenaient les programmes suivants : *Rencontre avec l'outre-mer*, et *Faits et idées* (politique) ; *Guide sentimental* (régional) ; *Histoire de l'Afrique* (culture) ; *ABC du Portugal* (ethnographique et touristique) ; *Saudade* (le mal du pays — pour les familles de militaires qui se trouvent outre-mer et les équipages des flottilles de pêche) ; *Club de l'amitié lusitanienne* (pour les cercles portugais en pays étranger) ; *Lettres des auditeurs* (cette émission hebdomadaire d'une heure, inaugurée dans les années cinquante, a connu une vogue extraordinaire en 1961, quand on a commencé à envoyer régulièrement des troupes outre-mer) ¹.

A part ces émissions directes, les Services d'échange alimentaient beaucoup des stations régionales des Açores et de São Tomé et Príncipe ; ils envoyaient aussi divers genres de programmes aux 29 stations de radio des colonies ².

On ne saurait guère considérer les émissions venant directement du Portugal comme contribuant à la vie culturelle, car elles étaient presque exclusivement de propagande. Leur intensification au cours des dernières années du régime de Caetano répondait à la nécessité de combattre les aspirations nationalistes. Suivant la causerie faite à l'Institut des hautes études militaires par une éminente personnalité responsable de l'information :

Dans les conditions actuelles, où il n'y a ni front ni arrière-garde, nous devons sans aucun doute livrer des batailles décisives d'information et de contre-information dans

1. *Informação cultura popular turismo*, op. cit., p. 36.

2. *Ibid.*, p. 34.

lesquelles les moyens audio-visuels seront des armes d'une importance déterminante.

Pour réussir, nous devons repenser la structure de nos télécommunications. Nous devons nous rendre compte que, dans l'ère électronique qui a déjà commencé, nous disposons des moyens de surmonter la discontinuité territoriale dans laquelle nous vivons, et d'être finalement la nation une et indivisible que nous souhaitons être... La radiodiffusion peut abattre les murs ; c'est une force de frappe dont la pénétration ouvre la voie au message dont elle est porteuse. Il y a bien les livres, les journaux, les films qu'on attend avec plus ou moins d'impatience ; mais aucun d'eux ne peut prendre possession du public aussi pleinement que la radio qui fait irruption dans l'intimité du foyer avec une absence totale de tact ou de discrétion. Elle saisit l'auditeur sans défense avant qu'il ait la volonté, le temps ou la possibilité de se préparer à écouter. Elle anéantit sans le moindre scrupule le silence et la vie privée. Elle pénètre les esprits distraits, indifférents, que rien ne protège ¹.

Télévision

Il n'existait dans les colonies aucun service régulier de télévision. En Angola, les premières émissions ont eu lieu, de temps en temps, à partir de décembre 1972 ².

Le Mozambique espérait avoir une station à Lourenço Marques au début de 1973 et recevoir par satellite des émissions d'Eurovision et des États-Unis. Cette station devait être terminée en 1974 et coûter 70 millions d'escudos. C'était la première des trois stations de télévision qui étaient projetées, les deux autres devant être installées à Lisbonne et à Luanda ³. Un autre projet fut annoncé par le commandant en chef du Mozambique. Dans le cadre d'un plan ambitieux — Opération frontière — visant au « progrès économique et social » de la population frontalière de la région de Nangade, dans le Mozambique septentrional, les ingénieurs électroniques de l'armée ont mis au point un projet d'installation d'un réseau de télévision ; il était prévu que la station de télévision du Nangade commencerait à fonctionner dans un proche avenir ⁴.

1. *Informa São cultura popular turismo, op. cit.*, p. 27 et 41.

2. *Rapport sur le Portugal*, Bonn, Ambassade du Portugal en République fédérale d'Allemagne, février 1973.

3. *Provincia de Angola*, 4 mars 1973.

4. *Agence France Presse*, 24 octobre 1972.

4 Cinéma

Le cinéma est le genre de spectacle le plus populaire dans les colonies, et les séances de projection représentent la quasi-totalité des spectacles destinés au public (voir tableau 27). Cependant, malgré un développement rapide au cours des années soixante, le nombre des cinémas était généralement inférieur à la moyenne africaine (compte non tenu, néanmoins, des nombreux cinébus au sujet desquels on ne dispose pas de statistiques). En 1967, le nombre de places de cinéma était en moyenne, pour l'Afrique, de 5 pour 1 000 habitants. Cette moyenne n'a été atteinte en Angola qu'en 1970. En 1967, les chiffres correspondants étaient de 2 ‰ au Mozambique, de 1,3 ‰ en Guinée ¹. Les taux de fréquentation étaient également très faibles : 0,5 visite au cinéma par habitant et par an en Angola (1970), 0,4 en Guinée (1967) ¹.

Les taux de fréquentation des cinémas par les Africains sont en réalité encore plus bas, du fait que les salles de cinéma se trouvent pour la plupart dans les villes (c'est-à-dire dans les centres de peuplement européen). En 1968, plus de 60 % des séances de projection données au Mozambique avaient lieu à Lourenço Marques, à Beira et dans d'autres centres urbains. Le nombre de spectateurs par séance était en moyenne de 327 à Lourenço Marques, 280 à Beira, 265 dans l'ensemble du Mozambique ². En juillet 1972, 50 % des séances avaient lieu à Luanda. Le nombre moyen de spectateurs par séance était de 342 à Luanda et 252 dans l'ensemble de l'Angola ³.

Jusqu'en 1961, la fréquentation des spectacles était entravée

1. KAHL, *op.cit.*, p. 158 et *Annuaire de l'Unesco*, 1970.

2. *Mozambique. Anuário estatístico* 1968, Lourenço Marques.

3. *Angola. Boletim mensal de estatística*, juillet 1972, Luanda.

TABLEAU 27. Spectacles destinés au public (1970)

	Cap-Vert	Guinée	São Tomé et Príncipe	Angola	Mozambique
Salles de spectacle	6	5	1	36	28
Nombre de places	2 763	2 014	1 010	29 097	19 527
Nombre total de séances	1 785	1 132	365	11 078	12 040
Nombre de séances de cinéma	1 781	1 132	358	10 644	11 933
Nombre total d'entrées	321 000	355 000	99 000	3 203 000	3 253 000
Nombre d'entrées au cinéma	319 000	355 000	96 000	3 079 000	3 197 000
Produit des taxes (en milliers d'escudos)	2 386	4 912	1 007	64 703	68 644

Source. *Anuário estatístico*, vol. II, 1970, Instituto Nacional de Estatística, Lisbonne.

pour la plupart des Africains par la discrimination légale qui les répartissait en deux catégories, celle des *cidadãos* (citoyens) et celle des *indígenas* (indigènes). Aussitôt après le début de la révolte armée, l'abolition par décret de l'Estatuto Indígena mit fin, officiellement, à cette discrimination, qui en fait n'en persista pas moins dans bien des cas. En outre, les salaires payés aux Africains étaient en général si bas qu'une entrée au cinéma pouvait coûter trois fois ce que rapportait une journée de travail (20 escudos en Angola, 21 au Mozambique, 14 en Guinée, en 1970) (d'après les observa-

TABLEAU 28. Longueur et nature des films projetés en Angola

Année	Films de long métrage (plus de 1 800 mètres)		Films de court métrage (jusqu'à 1 800 mètres)				
	Récréa- tifs	Docu- mentaires	Récréa- tifs	Docu- mentaires	Cul- turels	Actua- lités	Publicité
1962	3 324	487	1 944	2 404	982	1 149	805
1966	8 011	83	3 513	4 990	1 631	3 069	3 772
1970	8 526	107	4 361	3 454	1 565	4 273	4 473

Sources. Angola, *Anuário estatístico 1970*, Instituto Nacional de Estatística, Delegação de Angola, Luanda; *Estatística da educação ano lectivo 1964/65*, Direcção dos Serviços de Economia e estatística Geral, Luanda.

tions d'un membre de l'Institut des études d'outre-mer) ¹. La censure était exercée par la Comissão Provincial de Exame e Classificação de Espectáculos. En général elle interdisait totalement la projection des films qui touchent à la politique ; d'autres films étaient censurés essentiellement à cause de leur contenu moral, et beaucoup d'entre eux subissaient des coupures ².

Les chiffres qui concernent l'Angola (à l'exclusion des autres territoires figurent au tableau 28.

Parmi les courts métrages, c'est sous les rubriques « Publicité », « Actualités » et « Films récréatifs » que l'augmentation a été la plus forte, tandis qu'on a enregistré un déclin sous la rubrique des « Films culturels ». Le souci qu'avait le Portugal de garder la haute main sur la façon dont il était rendu compte de ce qui se passait au Portugal, dans les colonies et ailleurs ressort du fait que le Portugal ne produit pour ainsi dire pas de films de long métrage, mais qu'il réalisait 35 % des courts métrages d'actualité qui étaient importés en Angola ³.

1. *Moçambique, op. cit.*, p. 544.

2. Voir *Area handbook for Angola, op. cit.*, p. 255.

3. *Angola, Anuário estatístico 1970*, Luanda.

Annexe 1

Journaux et autres périodiques d'Angola¹

Quotidiens

A Província de Angola, Luanda
Diário de Luanda, Luanda
O Lobito, Lobito

Bihebdomadaires

O Apostolado, Luanda
Jornal de Benguela, Benguela
O Namibe, Moçâmedes

Hebdomadaires

Notícia, Luanda
Actualidade económica, Luanda
Semana ilustrada, Luanda
Tribuna dos Musseques, Luanda
A Palavra, Luanda
O Campeão, Luanda
Sul, Lobito
Angola Norte, Malanje
Jornal da Huila, Sá da Bandeira
Jornal do Congo, Carmona
A Vóz do Bié, Silva Porto
Ecos do Norte, Malanje

Bimensuels

Jornal Magazine, Luanda
Revista de Angola, Luanda
O Moxico, Luso

1. Information écrite fournie par le Centro do Informação e Turismo de Angola, Luanda, le 28 avril 1973.

Jornal da Lunda, Henrique de Carvalho
Quanza Sul, Novo Redondo

Publié toutes les trois semaines
O Planalto, Nova Lisboa

Mensuels

Prisma, Luanda
Gazeta Agrícola, Luanda
Revista « O Turismo », Luanda

Periodiques paraissant tous les six mois (afin de ne pas perdre leur caractère périodique)

O Intransigente, Benguela
A Huila, Sá da Bandeira
O Comércio, Luanda
ABC — Diário de Angola, Luanda
Angola Desportivo, Luanda
Noite e Dia, Luanda

Annexe 2

Quelques données sur les stations de radio d'Angola

Station	Puissance (kW)		Fréquences (en kilocycles par seconde)	Ville
Rádio Clube de Benguela	1	OM ^a	1 502	Benguela
	1	OC	3 395	
	1	OC	5 045	
	0,2	OC	6 150	
	0,1	MF	99,5	
Rádio Clube de Cabinda	1	OM	1 349	Cabinda
	1	OC	5 035	
Rádio Diamang Dundo	1	OM	1 484	Dundo
	1	OC	4 770	Portugália
	1	OC	9 615	
Rádio Clube do Uíge	1	OM	1 115	Carmona
	1	OC	4 860	
	0,1	MF	89 840	
Rádio Clube do Lobito	1	OM	1 403	Lobito
	1	OC	4 910	
	0,100	MF	94 140	
A Voz de Luanda	0,25	OM	1 586	Luanda
Rádio Clube de Angola	1	OM	1 232	Luanda
	1	OC	4 870	
	1	OC	7 140	
	0,25	OC	9 630	
	0,350	MF	89 582	
Rádio Clube do Moxico	1	OM	1 214	Luso
	1	OC	5 137	
Rádio Clube de Moçâmedes	1	OM	1 331	Moçâmedes
	1	OC	3 215	
	0,75	OC	5 015	
	3	MF	92	

Station	Puissance (kW)		Fréquences (en kilocycles par seconde)	Ville
Rádio Clube de Malange	1	OM	1 161	Malange
	1	OC	4 966	
	0,25	OC	3 215	
Rádio Clube do Humabo	1 + 10	OM	1 160	Nova Lisboa
	1 + 10	OC	3 345	
	1	OC	5 060	
	1 + 10	OC	7 160	
	1	OM	1 594	
	1	MF	97	
Rádio Clube da Cuanza-Sul	1	OM	1 484	Novo Redondo
	2	OC	4 840	
Rádio Clube da Huila	1	OM	1 313	Sá da Bandeira
	1	OC	3 970	
	1	OC	5 025	
	0,5	MF	93,5	
Rádio Comercial de Angola	1	OM	1 529	Sá da Bandeira
	10	OC	4 795; 7 290	
	0,1	MF	92 162	
Emissora Nacional de Menongue	5	OC	4 780	Serpa Pinto
	5	OM	1 250	
Rádio Clube do Bié	1	OM	1 385	Silva Porto
	0,250	OC	3 295	
	1	OC	4 895	
	0,1	MF	88 722	
Emissora Oficial de Angola	5	OM	701	Luanda
	100	OM	1 088	
	10	OC	3 375	
	10	OC	4 820	
	10	OC	5 960	
	10	OC	6 175	
	10	OC	7 245	
	100	OC	9 535	
	100	OC	11 875	
	0,1	MF	99,9	
	1	MF	95,538	
Voz de Angola	10 + 100	OM	1 367	Luanda
	100	OC	6 115	
	10	OC	7 265	
	100	OC	9 660	
Rádio Eclésia	1	OM	944	Luanda
	1	OC	4 985; 7 215	
	0,2	MF	97,5	

Station	Puissance (kW)		Fréquences (en kilocycles par seconde)	Ville
Voz de Cabinda (Emissora Regional)	5	OM	1 570	Cabinda
	5	OC	6 025	
Emissora Regional do Moxico	5	OM	1 421	Luso
	5	OC	5 067	
Emissora Regional de Saurimo	5	OM	1 241	Henrique de Carvalho
	5	OC	4 860	
Emissora Regional de Salazar	1	OM	1 160	Salazar
Emissora Regional do Zaire	10	OM	1 115	São Salvador

a. OM = ondes moyennes; OC = ondes courtes; MF = modulation de fréquence.

b. Appartient à la station régionale de Cubal.

Source. Information écrite fournie par le Centro do Informação e Turismo de Angola, Luanda, le 28 avril 1973.